

RAPPORT FINAL

RENOUVAGRI : *Renouvellement des actifs et transformations des modèles agricoles*

Organisme chef de file : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Centre Bourgogne-Franche-Comté

Responsable scientifique : Benoît Coquard, chargé de recherche à l'INRAE, UMR CESAER.

Juin 2025

Ce rapport a été réalisé dans le cadre de l'appel à projets de recherche "Les nouveaux actifs agricoles : portraits socio-démographiques, trajectoires, insertions" lancé en 2023 par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) et financé dans le cadre du programme 215.

Le contenu de ce rapport n'exprime pas les positions officielles du MASA. Il n'engage que ses auteurs.

Table des matières

INTRODUCTION	3
Méthodologie	6
1) TRAJECTOIRES D'ENTREE EN AGRICULTURE : VOCATIONS, BIFURCATIONS, RECONVERSIONS	10
1.1) Des trajectoires de déclassement social	12
1.2) Des trajectoires d' <i>exit</i> professionnel	17
1.3) Des mobilités sociales ascendantes ou horizontales.....	22
1.4) Des vocations agricoles précoces	26
2) LES PARCOURS D'INSTALLATION	33
2.1) L'accès au foncier agricole	34
2.2) Le financement des projets d'installation.....	43
3) SYSTEMES DEPLOYES ET CONCEPTIONS DE L'AGRICULTURE	52
3.1) Une prédominance des systèmes « atypiques »	52
3.1) L'« alternative » comme projet	55
3.2) L'« alternative » sous contrainte	63
4) INTEGRATION DANS LE GROUPE PROFESSIONNEL LOCAL	73
4.1) Des trajectoires d'intégration réussies	73
4.2) La construction d'un entre-soi « néorural »	81
4.3) Des exceptions à la règle ?	86
CONCLUSION	96
BIBLIOGRAPHIE	99

INTRODUCTION

Entre 2019 et 2020, deux rapports réalisés par le Parlement Européen (Schuh 2019) et par le Conseil économique, social et environnemental (Coly 2020) ont identifié le renouvellement générationnel comme l'un des principaux enjeux pour l'avenir de l'agriculture française et européenne. Il ne s'agit pas d'une inquiétude nouvelle, puisque la crise du renouvellement au sein de la profession a été régulièrement signalée depuis les années 1980 (Sociologie du travail 1987 ; Études rurales 1988 ; Champagne 2002).

Les résultats du recensement agricole de 2020 ne font que confirmer ces constats répétés. Entre 2010 et 2020 le nombre d'exploitations en France Métropolitaine a diminué de 20,4 %, passant de 490 000 à 389 800 unités, tandis que le nombre d'exploitants, co-exploitants et aides familiaux a diminué de 27,5 %, passant de 811 300 à 587 900 unités (Agreste 2022a). Cette tendance s'accompagne d'un vieillissement marqué de la population. Entre 2010 et 2020, la part des exploitants âgés de 55 ans ou plus est passée de 36 % à 43 %, tandis que la part de ceux âgés de 60 ans ou plus est passée de 20 % à 25 % (Agreste 2022b). Au moment de la collecte des questionnaires du RA 2020, 50 % des exploitations de France Métropolitaine étaient ainsi dirigées par un exploitant âgé d'au moins 55 ans, tandis que 27 % d'entre elles étaient dirigées par un exploitant âgé de 61 ans ou plus (RA 2020).

Il en résulte que, sous un horizon de 10 ans, près de la moitié des exploitations françaises seront confrontées à la problématique de la transmission. L'enjeu est d'autant plus grand qu'à l'heure actuelle, seulement 2/3 des cessations d'activité sont compensées par des nouvelles installations (Forget et al. 2019). Ce rapport à l'échelle nationale peut même descendre jusqu'à 1/3 au sein des filières d'élevage bovin allaitant de certaines régions (Agreste BFC 2020). Les résultats du RA 2020 indiquent par ailleurs que seulement 38 % des exploitants qui envisageaient d'arrêter l'activité au cours des trois années suivantes avaient déjà identifié un repreneur potentiel, alors que 50 % d'entre eux ne savaient pas ce qu'allait devenir leur exploitation (Agreste 2022b).

Cette incertitude vis-à-vis de l'avenir des exploitations reflète les évolutions que les dynamiques de renouvellement générationnel ont connues au cours des dernières décennies. Si, historiquement, le renouvellement a été assuré essentiellement par la transmission intra-familiale, il y a désormais consensus sur le fait que celle-ci ne suffit plus à atteindre cet objectif (Lefebvre et Quelen 2004 ; Giraud et Rémy 2014 ; Bertoni et Cavicchioli 2016 ; Ramboarison-Lalao 2018 ; Chouteau et al. 2020 ; Coly 2020). Par contraste, la part des installations hors cadre familial (HCF) est en progression. Les exploitants rentrant dans ce cas de figure représentent ainsi 39 % de ceux qui se sont installés entre 2011 et 2020, contre 23 % de ceux qui se sont installés avant 2011 (Agreste 2022b).

Ces tendances nous permettent d'affirmer que, dans les années à venir, une part croissante des départs à la retraite devra être compensée par l'installation de candidats HCF, dont un grand nombre de personnes non issues du milieu agricole (Lefebvre et Quelen 2004 ; JA-MRJC 2013 ; CNE 2019 ; Chouteau et al. 2020 ; Coly 2020). Si les données concernant les installations HCF ne permettent pas de distinguer entre les NIMA et les enfants d'agriculteurs qui s'installent sur une autre exploitation que celle familiale (par exemple, l'exploitation d'un voisin), les statistiques sur les profils des porteurs de projets indiquent que les NIMA sont désormais majoritaires parmi les

candidats reçus dans les Points accueil installation (PAI) de plusieurs régions de France (Chambres d'agriculture NA 2022 ; Chambres d'agriculture BFC 2020).

Ces évolutions des dynamiques de renouvellement générationnel soulèvent un double questionnement. **(1)** D'une part, on peut se demander dans quelle mesure et à quelles conditions ces candidats pourront assurer la relève au sein de la profession. **(2)** D'autre part, on peut se demander si ces dynamiques d'installation sont susceptibles de transformer les modèles agricoles des territoires. Le projet RENOUVAGRI visait à apporter des éléments de réponse à ces questionnements, à partir d'une recherche structurée en deux volets.

1) Trajectoires biographiques et parcours d'installation

Un premier volet de la recherche porte sur les trajectoires biographiques et les parcours d'installation de porteurs de projets NIMA. La littérature scientifique indique en effet que ces derniers rencontrent des difficultés spécifiques dans le cadre de leurs parcours d'installation.

Ces difficultés concernent d'abord l'accès au foncier agricole. Les candidats NIMA sont en effet confrontés à la nécessité de trouver une exploitation adaptée à leurs projets, ainsi qu'au risque de payer des prix d'achat plus élevés (Gillet 1999 ; Leroux 2013 ; Barral et Pinaud 2017). Ils ont par ailleurs une moindre chance d'être identifiés comme des repreneurs fiables par les cédants d'une exploitation, ces derniers pouvant douter de leurs compétences techniques, ainsi que de leur capacité à s'adapter aux rythmes et aux conditions de travail du secteur agricole (Gillet 1999 ; Jacques-Jouvenot 2000 ; Barral et Pinaud 2017 ; Chouteau et al. 2020).

À cela s'ajoutent parfois des difficultés d'accès aux aides publiques et au crédit bancaire (JAMRJC 2013), notamment lorsque les projets concernent des productions ou des systèmes « atypiques » (Barral et Pinaud 2017), pour lesquels existent peu ou pas de références techniques et économiques (Chouteau et al. 2020).

De plus, ces candidats manquent fréquemment de compétences technico-économiques sur les systèmes agricoles, ainsi que d'une connaissance pratique du métier, qu'ils n'ont pas pu acquérir au sein de leurs familles (Chambre d'agriculture de Bretagne 2011 ; Chouteau *et al.* 2020). Ces lacunes ne sont pas toujours compensées par l'action des organismes d'accompagnement et des établissements de formation. De nombreux candidats signalent ainsi d'avoir été confrontés à un accompagnement trop « pointu » et à des formations avec une part trop faible de travaux pratiques (Chouteau et al. 2020).

Enfin, les personnes NIMA ont davantage de difficultés pour trouver des stages adaptés à leurs besoins et à leurs projets, du fait de leur faible insertion dans les réseaux professionnels (Chouteau et al. 2020). Certains maîtres de stage recherchent par ailleurs des stagiaires relativement autonomes et tendent ainsi à écarter les candidatures des personnes non issues du milieu agricole, surtout lorsque celles-ci sont des femmes (Chambre d'agriculture de Bretagne 2011 ; Chouteau et al. 2020).

Si les travaux cités apportent un éclairage général autour de ces problématiques, il nous est paru nécessaire de contribuer à la compréhension de ce phénomène par une analyse attentive à la diversité des trajectoires biographiques des agriculteurs non issus du milieu agricole. Par sa définition même, la catégorie « NIMA » est en effet très hétérogène : on y trouve des citoyens sans

aucune relation préalable avec le milieu agricole, mais aussi des enfants de salariés agricoles, des techniciens agricoles en voie de reconversion ou, encore, des personnes d'origine rurale sans liens familiaux ou professionnels avec l'agriculture (Chouteau et al. 2020). Or, en raison de cette diversité de profils, les candidats NIMA ne disposent pas des mêmes ressources pour mener à bien leurs projets d'installation. Les difficultés d'accès au métier sont alors d'autant plus grandes, que les candidats sont le plus éloignés du milieu agricole et des réseaux de sociabilités locaux (Gillet 1999 ; Barral et Pinaud 2017).

Compte tenu de ces éléments, dans le cadre de notre recherche nous avons étudié les trajectoires biographiques et les parcours d'installation de candidats aux profils variés, dans l'objectif d'appréhender leurs trajectoires d'entrée en agriculture, la construction et les évolutions de leurs projets, ainsi que les difficultés et les soutiens qu'ils ont rencontrés tout au long de ces parcours.

II) Dynamiques d'installation et transformations des modèles agricoles

Un deuxième volet de la recherche interroge les effets des recompositions sociales produites par l'évolution des dynamiques de renouvellement générationnel, à partir de l'hypothèse que l'installation d'un nombre croissant d'exploitants NIMA est susceptible de conduire à une reconfiguration des contours de la profession, des conceptions de l'agriculture, ainsi que des modèles agricoles des territoires.

Malgré l'hétérogénéité de la catégorie, on sait en effet que, à niveau agrégé, les agriculteurs NIMA ont majoritairement des projets qui s'écartent des modèles qui se sont affirmés au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Beaucoup d'entre eux envisagent de créer des exploitations de taille réduite, souvent en agriculture biologique, ainsi que des activités de transformation fermière et de commercialisation en circuit-court (JA-MRJC 2013 ; Paranthoën 2014 ; CNE 2019 ; Coly 2020 ; Chouteau et al. 2020 ; Chambres d'agriculture BFC 2020 ; Dolci 2021 ; Chambres d'agriculture NA 2022 ; Saumon et Tommasi 2022).

Les effets de cette tendance se reflètent désormais dans les statistiques concernant les exploitations en activité. Si l'on compare les exploitations dont le chef s'est installé avant et après le 1er janvier 2011, par exemple, on observe un accroissement de la part d'exploitants HCF (les données concernant les NIMA non sont malheureusement pas disponibles), qui va de pair avec celui de la part des exploitations de taille réduite, en agriculture biologique et vendant leurs produits en circuit court (Agreste 2022).

Comparaison entre les exploitants installés avant et après 2010 (Source : Agreste 2022)

	Exploitations avec un chef installé après 2010	Exploitations avec un chef installé en 2010 ou avant	Ensemble des exploitations
Part des chefs d'exploitation HCF	39 %	23 %	28 %
Part des micro et petites exploitations	61 %	52 %	54 %
Part des exploitations vendant en circuit court	32 %	20 %	23 %
Part des exploitations en agriculture biologique	19 %	10 %	12 %

Le nombre d'agriculteurs NIMA étant destinée à s'accroître ultérieurement dans les années à venir (Lefebvre et Quelen 2004 ; JA-MRJC 2013 ; CNE 2019 ; Chouteau et al. 2020 ; Coly 2020), on peut alors se demander si les dynamiques de renouvellement générationnel sont susceptibles de favoriser une évolution des modèles agricoles locaux, notamment dans le sens d'une écologisation des pratiques et d'une territorialisation des activités (Vandenbroucke et Pluvinage 2014). Autrement dit, peut-on considérer ces dynamiques de renouvellement comme un levier potentiel pour la transition agroécologique ? Plusieurs travaux semblent appuyer cette hypothèse (Cognard 2011 ; Rouvière 2015 ; Barral et Pinaud 2017 ; Dolci 2021). Il va de soi cependant que l'impact de ces dynamiques dépend aussi de la manière dont les exploitants NIMA parviennent à s'intégrer au sein du groupe professionnel (Dubuisson-Quellier et Giraud 2010 ; Dolci 2021) et, plus généralement, de l'espace social local.

Compte tenu de ces éléments, dans le cadre de notre recherche nous avons étudié également les trajectoires post-installation des agriculteurs NIMA, dans l'objectif d'appréhender les systèmes déployés par des exploitants NIMA déjà installés, les relations et les interactions qu'ils entretiennent au sein des réseaux professionnels et extra-professionnels, ainsi que des manières dont ils peuvent éventuellement contribuer à la diffusion de nouvelles pratiques et à l'évolution des contours de la profession (multi-activité, multi-fonctionnalité, etc.).

Méthodologie

Le choix du terrain d'enquête

Dans le cadre de notre projet, nous avons prévu de mener notre recherche dans les départements de la Nièvre et de la Saône et Loire. Le choix de ces deux départements s'expliquait pour deux raisons principales. D'une part, notre projet de recherche accordait une place privilégiée à l'enquête ethnographique, ce pourquoi, nous avons besoin d'assurer une présence constante sur le terrain pour toute la durée de l'enquête. Il nous est alors paru essentiel de choisir des terrains d'enquête situés à proximité de Dijon, siège de notre unité de recherche. D'un autre côté, ces deux départements sont parmi les plus touchés par les enjeux du renouvellement générationnel au sein de la région Bourgogne-Franche-Comté. Ils cumulent en effet une population agricole vieillissante et des taux de remplacement particulièrement faibles (Agreste BFC 2020). Ces caractéristiques les rendaient ainsi des terrains d'enquête idéaux pour les objectifs de notre projet.

Dans l'objectif d'assurer l'accès au terrain, nous avons établi des accords préalables avec des acteurs para-agricoles de ces deux départements. Le début de l'enquête a néanmoins coïncidé avec des évolutions des politiques territoriales, qui ont concernée la définition des organismes habilités à l'accompagnement des parcours d'installation pour les candidats demandeurs de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA). Ces évolutions ont ainsi placé les enjeux de l'installation en agriculture au centre d'une concurrence entre les acteurs para-agricoles.

En raison de contexte, (ainsi que d'un contexte de méfiance croissante vis-à-vis des recherches menées par l'INRAE, telle qu'elle s'est manifestée dans les mobilisations agricoles de 2024 et 2025), nous avons dû renégocier les accords avec les partenaires qui avaient initialement accepté de soutenir notre démarche. Une partie d'entre-eux (situés principalement dans le département de

la Saône-et-Loire) n'ont pas souhaité poursuivre la collaboration et ont été remplacés par un nouveau partenaire (CFPPA de Chateau-Chinon). Ces évolutions, ont impliqué également une révision du périmètre géographique de la recherche. L'enquête de terrain a été ainsi réalisée principalement dans la Nièvre, de même qu'au sein des communes du Morvan situées dans les départements limitrophes (Côte-d'Or, Yonne, Saône-et-Loire).

Collecte de données

La collecte des données est assurée par les membres de l'équipe situées en BFC (Benoît Coquard, Daniele Inda, Yannick Sencebé). La méthodologie employée a accordé une place privilégiée à l'enquête ethnographique, définie comme une enquête reposant sur la réalisation d'entretiens et observations au sein d'un réseau d'interconnaissance (Beaud et Weber 1997).

Analyse des trajectoires biographiques et des parcours d'installation

Dans le cadre du premier volet de la recherche, nous avons prévu de réaliser un suivi d'une cohorte de porteurs de projets pour toute la durée de l'enquête. Pour ce faire, nous avons constitué une cohorte de 35 candidats aux profils sociologiques variés et se situant à différentes étapes du parcours d'installation :

- **9 participants à un « stage d'immersion agricole »** organisé par le réseau des Espaces Test Agricoles (stage de découverte, préalable au parcours d'installation) ;
- **10 étudiants en cours de formation** auprès des CFPPA de Charolles et Château-Chinon (phase de construction des projets d'installation) ;
- **15 porteurs de projets inscrits aux formations dispensées par la Chambre de la Nièvre**, dans le cadre de l'accompagnement des parcours d'installation, ainsi qu'une formatrice de CFPPA en cours d'installation (phase de consolidation et de concrétisation des projets).

Nous nous sommes donnés pour objectif de suivre ces candidats tout au long de leurs parcours, depuis la première prise de contact en PAI, jusqu'à l'installation ou l'abandon du projet. Par cette méthode, nous espérons pouvoir étudier à la fois la genèse et les évolutions des projets, les parcours de formation professionnelle, les interactions avec les cédants et les organismes d'accompagnement (mais aussi les instituts de crédit, les collectivités locales, etc.), ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent tout au long du parcours et les causes éventuelles d'abandon des projets (difficultés d'accès au foncier, au crédit, à la DJA ; difficultés techniques ; manque de débouchés, etc.).

Le suivi des parcours d'installation s'est appuyé notamment sur l'observation de formations et de stages qui se sont déroulés entre les mois de mars et juin 2024. Il s'agit notamment :

- de sessions de regroupement organisées dans le cadre d'un « stage d'immersion agricole » et de formations dispensées par les CFPPA partenaires ;
- de formations dispensées par la chambre d'agriculture de la Nièvre, dans le cadre du parcours de professionnalisation (*Devenir exploitants agricoles ; Circuits courts ; Choisir son statut ; Chiffrer son projet ; Réglementation*).

Au cours de l'enquête de terrain, il est néanmoins apparu de plus en plus évident que la durée du projet de recherche était insuffisante pour la réalisation d'un véritable suivi ethnographique des parcours d'installation. Ces derniers s'étendent en effet sur un temps bien plus long que celui de notre enquête. Ainsi, à l'issue des formations et des stages que nous avons observés au cours du printemps 2024, nous n'avons pu que constater que les projets de la plupart des candidats demeuraient largement indéfinis et que leurs parcours d'installation avaient très faiblement progressé depuis le début de l'enquête. La suspension des activités programmées pendant la période estivale rendait encore plus difficile de collecter les informations nécessaires à notre recherche.

Compte tenu de cela, nous avons été amenés à réviser notre méthodologie en cours de route. Nous avons ainsi étudié les trajectoires d'entrée en agriculture et les parcours d'installation de manière rétrospective, à partir de l'analyse des entretiens réalisés auprès d'agriculteurs et agricultrices déjà installés, que nous avons rencontrés dans le cadre du deuxième volet de la recherche.

Analyse des trajectoires post-installation

Dans le cadre du second volet de la recherche, nous avons prévu de réaliser des entretiens auprès de 30 exploitants aux profils et aux trajectoires variés, afin d'étudier les systèmes qu'ils déploient dans leurs exploitations, ainsi que les relations qu'ils entretiennent dans le groupe professionnel et l'espace social local.

Pour ce faire, la Chambre d'agriculture de la Nièvre et les CFPPA de Charolles et Château-Chinon nous ont fourni des **listes d'exploitants NIMA qui se sont installés au cours des 5 dernières années (n=67)**.

Nous avons réalisé une première série d'entretiens auprès d'agriculteurs et agricultrices présents dans ces listes. Par la suite, nous avons adopté une démarche en « boule de neige », consistant à poursuivre la campagne d'entretien à partir des contacts fournis par les interviewés eux-mêmes.

Cette méthode était en effet la plus adaptée à nos objectifs, parce qu'elle permet de reconstituer les réseaux d'interconnaissance des agriculteurs interviewés, d'étudier les relations de sociabilité qu'ils entretiennent avec leurs collègues et les riverains et, par conséquent, de mieux appréhender leur inscription dans le groupe professionnel et dans l'espace social local (Beaud et Weber 1997).

Si, d'une part, cette démarche est donc idéale pour appréhender les réseaux d'interconnaissance des individus, d'autre part, elle tend à confiner l'enquête au sein du périmètre de ces mêmes réseaux. Or, ceux-ci rassemblant fréquemment des personnes socialement proches, cette démarche conduit inévitablement à une surreprésentation de certains groupes et à une sous-représentation d'autres groupes.

Dans le cadre de notre recherche, cela nous a conduits à rencontrer principalement des agriculteurs et agricultrices issus de familles appartenant aux classes moyennes (professions intermédiaires du secteur public) et supérieures (professions artistiques et intellectuelles, professions libérales, cadres du privé...), qui ont réalisé une reconversion vers l'agriculture après avoir exercé une autre activité professionnelle (cadres du privé, artistes, intermittents du spectacle, animateurs territoriaux...) et qui, dans le cadre de leurs exploitations, pratiquent l'agriculture

biologique, ainsi que des activités de transformation fermière et de commercialisation en circuit-court.

Afin de compenser cette tendance, nous avons réalisé des entretiens complémentaires à partir des listes de contacts qui nous ont été fournies par la Chambre d'agriculture de la Nièvre et les CFPPA de Charolles et Château-Chinon. Pour ces entretiens, nous avons ciblé les agriculteurs et agricultrices les plus éloignés du profil décrit ci-dessus (par leurs origines sociales et géographiques, ainsi que par les orientations techniques des exploitations).

Au total, **nous avons réalisé des entretiens semi-directifs auprès de 46 agriculteurs et agricultrices**. Ces entretiens ont une **durée comprise entre 1h30 et 3h30**. Ils ont porté sur la trajectoire biographique des interviewés ; leurs trajectoires d'entrée en agriculture ; leurs parcours d'installation ; leurs conceptions de l'agriculture ; les systèmes et les pratiques qu'ils déploient sur leurs exploitations ; la charge de travail et les usages du temps libre ; les relations qu'ils entretiennent au sein du groupe professionnel et de l'espace social local.

Deux de ces entretiens n'ont pas été exploités dans le cadre de l'analyse, du fait que les interviewés pratiquent l'agriculture comme activité secondaire, tout en continuant à exercer leur ancienne profession.

L'enquête par entretiens a été enfin complétée par la réalisation d'observations ponctuelles de rencontres, événements (fêtes, soirées, etc.) et marchés de producteurs qui ont vu la participation des agriculteurs et agricultrices inclus dans notre échantillon.

En ce qui concerne les origines sociales, les candidats et les agriculteurs que nous avons rencontrés sont issus de familles appartenant à presque toutes les fractions des classes populaires (ouvriers, employés, salariés agricoles), des classes moyennes (techniciens, contremaîtres, instituteurs, artisans, commerçants) et des classes supérieures (professions intellectuelles, cadres, professions libérales, chefs d'entreprise avec plus de 10 salariés).

En ce qui concerne les trajectoires professionnelles, il convient tout d'abord de signaler que, à une exception près (concernant une jeune candidate rencontrée dans un stage d'immersion agricole), tous les porteurs de projets et les agriculteurs rencontrés ont exercé un ou plusieurs autres métiers avant de commencer les démarches en vue d'une installation en tant qu'exploitants agricoles, et ce, dans les domaines d'activité les plus divers. Nous avons ainsi rencontré des personnes qui ont occupé des positions d'ouvriers agricoles et de l'industrie ; d'employés du secteur privé ; d'agents de catégorie B ou C de la fonction publique (d'État, territoriale et hospitalière) ; de cadres du public et du privé (recherche publique, journalisme, industrie, etc.) ; ou encore, de manière plus inattendue, des anciens chefs d'entreprise à fort capital économique.

Dans un tel contexte, il résulte impossible de dégager un portrait général des agriculteurs et des agricultrices NIMA, ainsi qu'une trajectoire « typique » d'entrée en agriculture. Les individus rencontrés ont été en effet amenés à s'engager dans un parcours d'installation pour des raisons très diverses. Afin de mieux se repérer dans cette diversité, nous avons regroupé les trajectoires d'entrée en agriculture en quatre catégories, construites à partir des trajectoires des agriculteurs que nous avons rencontrés au cours de l'enquête. Ces catégories regroupent :

1. Des personnes avec une trajectoire de déclassement social (Bourdieu 1978), pour qui l'installation représente une opportunité de réduire le décalage entre leurs aspirations initiales et leurs situation professionnelles.
2. Des personnes avec une trajectoire d'*exit* professionnel (Samak 2016), pour qui l'installation représente une opportunité d'exercer une activité en adéquation avec leurs valeurs ou de trouver un meilleur équilibre entre vie professionnelle et familiale.
3. Des personnes pour qui l'installation représente une mobilité professionnelle ascendante, par l'accès au statut de travailleur indépendant.
4. Des personnes qui ont connu une socialisation précoce au travail agricole, pour qui l'installation représente la réalisation d'un projet de longue date.

Dans les pages qui suivent, nous présenterons ces quatre ensembles de trajectoires d'entrée en agriculture, en illustrant chacun d'entre eux par des études de cas. Nous préciserons également le nombre de personnes qui correspondent à chaque cas de figure (parmi les exploitants déjà installés).

Nous tenons néanmoins à signaler que la proportion d'interviewés correspondant à chaque profil est fortement tributaire de la démarche empirique adoptée au cours de l'enquête. La démarche en boule de neige permet en effet d'appréhender les réseaux d'interconnaissance des individus, mais, par définition, elle ne permet pas d'aller au-delà de ces mêmes réseaux. Ces réseaux rassemblant fréquemment des personnes socialement proches, cette démarche conduit inévitablement à une surreprésentation de certains groupes et à une sous-représentation d'autres groupes. Dans le cadre de notre recherche, cela se traduit vraisemblablement par une surreprésentation des

agriculteurs et agricultrices issus des professions intermédiaires et supérieures, ainsi que par une sous-représentation de leurs homologues issus des mondes ouvriers et indépendants.

Compte tenu de cela, il convient donc de souligner que la distribution des interviewés rencontrés dans le cadre de l'enquête ne reflète pas la distribution des personnes correspondant aux différents profils au sein de la population de référence.

1.1) Des trajectoires de déclassement social

Un premier ensemble de trajectoires concerne 10 agriculteurs et agricultrices issus des classes moyennes (professions intermédiaires du secteur public) et, surtout, supérieures (professions artistiques et intellectuelles, professions libérales, cadres du privé...), qui ont grandi au sein de familles dans lesquelles l'investissement scolaire était valorisé. Par les agriculteurs et agricultrices rencontrés, ces individus sont ceux dont les origines sont les plus éloignées des mondes agricoles. Aucun d'entre eux n'a en effet des liens familiaux proches (grands-parents, oncles) avec des personnes appartenant à ce groupe professionnel.

Malgré leur capital culturel hérité, six personnes de ce groupe ont connu des trajectoires scolaires chaotiques, marquées par des redoublements, des changements de filière et des abandons d'études avant l'obtention d'une licence, voire même du baccalauréat. Cela les a conduites à occuper des positions professionnelles qui n'étaient pas en adéquation avec leurs aspirations initiales. La plupart d'entre elles ont alors enchaîné plusieurs emplois qu'elles considéraient peu motivants et qu'elles changeaient ainsi avec fréquence (ouvrier agricole saisonnier ; employé de l'hôtellerie ; assistante maternelle ; garde d'enfants ; ouvrier, aide à domicile), alternés à des périodes de chômage.

Les quatre autres personnes ont eu une scolarité qui les a conduites à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur (ou, pour l'une d'entre elles, un diplôme de niveau inférieur dans un domaine perçu comme souhaitable) et, à l'issue de leurs études, elles ont entamé une carrière dans un domaine professionnel en adéquation avec leurs diplômes et leurs aspirations. Les positions qu'elles occupaient dans ces secteurs d'activité étaient néanmoins précaires et ne leur permettaient pas de dégager un revenu suffisant pour subvenir à leurs besoins. Elles ont été donc confrontées à la nécessité d'occuper, en parallèle, des emplois alimentaires dans des domaines qui ne correspondent pas à leurs diplômes (aide à domicile, ouvrier, manœuvre en chantier).

L'ensemble de ces agriculteurs et agricultrices ont ainsi connu une trajectoire de déclassement par rapport à la position sociale de leurs familles d'origine, ainsi qu'une frustration de leurs aspirations professionnelles initiales. En raison de leurs difficultés d'insertion professionnelle, la plupart d'entre eux ont été également confrontés à des conditions de précarité économique.

Pour ces personnes, la reconversion en agriculture représente ainsi une voie de reclassement potentiel (Paranthoën 2021). L'accès à une profession qu'ils valorisent symboliquement (par sa valeur environnementale, son utilité sociale, etc.) est en effet susceptible de réduire le décalage entre leurs aspirations sociales et la réalité objective de leurs situations professionnelles.

Malgré l'absence de liens familiaux avec les mondes agricoles, le choix de cette voie de reconversion professionnelle repose généralement sur des expériences vécues au cours de leurs

trajectoires biographiques. Ces expériences peuvent concerner la découverte du travail agricole dans le cadre d'emplois saisonniers (récoltes, vendanges, taille, etc.) et de périodes de « woofing », ou plus simplement, l'apprentissage de la culture de légumes dans le cadre d'un potager familial ou d'un projet communautaire.

Sur ce dernier point, on peut en effet souligner que, pour six personnes de ce groupe, la reconversion professionnelle vers l'agriculture a été précédée par un engagement au sein de collectifs militants (ZAD de Notre-Dame-des-Landes, ferme des Bouillons), d'organisations humanitaires, ou, encore, par des projets d'habitat collectif centrés autour de la construction d'une vie communautaire et relativement autonome. De ce point de vue, les trajectoires de ces agriculteurs et agricultrices se rapprochent ainsi de celles des « néoruraux » des années 1970 (Léger 1979, Rouvière 2015).

Anne-Caroline L. incarne particulièrement bien ce type de trajectoires d'entrée en agriculture. Elle a grandi dans une ville moyenne de l'Est de la France, au sein d'une famille à fort capital culturel. Ses parents sont en effet professeur de lycée et institutrice, tandis que trois de ses grands parents ont été ingénieur, artiste et institutrice. Sa scolarité se déroule sans obstacles jusqu'à l'obtention d'un baccalauréat littéraire. Par la suite, cependant, elle entame une licence d'histoire à la Sorbonne, qu'elle abandonne à l'issue de la première année :

« Une fois le bac en main, je ne savais pas trop quoi faire. Je me suis dirigée vers des études d'histoire. Donc, j'ai fait une année de fac d'histoire à Paris... pour finalement me rendre compte que ce n'était pas trop fait pour moi. Je pense qu'après toutes ces années de passer en classe, d'être assise, d'écouter quelqu'un, je pense que je n'avais plus du tout envie de ça après. Sauf que, évidemment, quand on est au lycée, les perspectives qu'on a, c'est d'aller à la fac. C'est un peu le parcours classique. Donc, j'ai quand même... J'ai terminé mon année. Et puis, après, je me suis dit, je ne sais pas trop qu'est-ce que je pourrais faire d'autre »

Suite à cet abandon, elle décide de suivre une amie qui partait réaliser des études en Bretagne. Ici, elle occupe des emplois d'animation périscolaire et d'assistante maternelle, qui ne correspondent cependant pas à ces aspirations initiales. Elle suit une formation à distance en vue de la préparation du concours en école d'infirmiers. Elle passe ce concours en trois villes différentes, sans parvenir à l'obtenir.

« Je suis partie avec une copine en Bretagne... peut-être dans l'idée de travailler avec les enfants. Et du coup, j'ai trouvé des emplois en... en animation périscolaire, en fait, dans les écoles... Donc j'ai fait ça pendant deux ans et puis je faisais un peu de garde d'enfants à domicile. [...] Au bout d'un moment, pareil, je me suis rendu compte qu'en fait, ça ne m'allait pas trop non plus. [...] Ça me plaisait, mais je ne me voyais pas passer ma vie à faire ça. [...] Je pense que j'ai toujours un peu envisagé ma vie comme ça, c'est à dire, faire quelque chose à un moment donné parce que j'ai envie de ça et puis me dire qu'en fait j'ai envie de faire autre chose, et puis c'est pas grave. Du coup, je voulais bosser un peu dans le soin. Donc, j'ai tenté de passer mon concours d'infirmière que je n'ai pas eu parce que je ne me suis pas vraiment donnée les moyens d'y arriver, je crois. J'étais un peu jeune, je ne sais pas. On faisait beaucoup la fête. Ce n'était pas mon objectif. J'étais un peu perdue dans la masse. [...] Je n'ai pas réussi à me motiver assez. C'est compliqué de travailler toute seule chez soi. Donc, j'ai quand même tenté de passer quelques concours que je n'ai pas eus. [...] Du coup, je suis un peu revenue chez mes parents ».

À l'issue de ces expériences, elle rencontre celui qui deviendra son conjoint, qui occupait des emplois au sein de l'organisation de festivals et manifestations culturelles, et déménage avec lui en Normandie. Au cours de cette période, elle s'engage au sein de plusieurs collectifs militants (dont des collectifs relevant du mouvement des ZAD), ainsi qu'au sein d'une organisation humanitaire :

« Mon conjoint [...] était [...] dans le militantisme et donc je me suis un peu mise là dedans. [...] Ça me plaisait vraiment beaucoup de rencontrer plein de gens, de faire des choses ensemble, [...] de créer des espaces de rencontre, d'émulsion, de réflexion sur la vie, le monde. [...] J'ai passé beaucoup de temps dans des lieux militants comme Notre-Dame-des-Landes et la ferme des Bouillons, qui était une ferme qui a été rachetée par Auchan. [...] Donc voilà, un peu une vie collective. [...] Je suis partie longtemps au Mali aussi. [...] J'ai passé un an au Mali [dans le cadre] d'un projet humanitaire. Je faisais des animations avec les enfants : construire une bibliothèque, ramener des bouquins, rénover l'école sur place ».

À côté de ces activités militantes, elle occupe des emplois saisonniers en agriculture, dans l'objectif d'avoir un revenu lui permettant de survenir à ses besoins. Elle s'initie par là progressivement au travail agricole, qu'elle apprécie au point d'envisager d'en faire une activité à temps plein. La frustration qu'elle ressent vis-à-vis des conditions de travail qu'elle a connues dans ses emplois saisonniers, l'amène cependant à préférer le statut d'exploitante à celui de salariée agricole. C'est ainsi que démarre son projet d'installation.

« Et en parallèle, je travaillais régulièrement les étés dans les saisons. J'ai fait les vendanges, un peu de taille de vigne, un peu de taille de pommier... Voilà, divers travaux agricoles. Et je pense que c'est peut-être un peu par là que j'ai mis le pied dans l'agriculture, [car] j'aimais vraiment le fait de bosser dehors, de comprendre un peu mieux qu'est-ce que c'est que la nature et comment ça fonctionne. [...] Donc à un moment je crois que je me suis dit [qu'il fallait] peut-être que je trouve un truc pour gagner ma vie et j'avais pas trop envie de rester ouvrière agricole, parce que c'est des boulots qui sont très durs, mal payés... des patrons qui ne sont pas forcément très bienveillants. Donc, je me suis dit peut-être que je pourrais me lancer là-dedans, tenter l'aventure ».

La trajectoire de Clémentine B. est très proche de celle d'Anne-Caroline. Elle a grandi en région Parisienne, au sein d'une famille ayant des attaches dans la Nièvre et en Normandie, dont la trajectoire de déclasserement semble avoir débuté à la génération antérieure. Ses deux grand-pères ont été en effet notaire et géologue, tandis que son père a été employé de niveau intermédiaire en industrie, avant de devenir chef d'entreprise dans le secteur du bâtiment. Résidant dans une maison située en lisière de forêt, elle développe une passion pour la fréquentation des espaces naturels. Par ailleurs, ses parents l'initient très tôt au jardinage et à la photographie, dont elle devient aussi passionnée. C'est ainsi qu'après un Bac scientifique, elle s'inscrit dans une classe préparatoire au concours des écoles d'art, qu'elle arrête néanmoins au cours de la première année. Elle s'oriente alors vers un CAP en photographie, qu'elle obtient en 2008. À partir de 2009, elle commence ainsi à travailler en tant que photographe. Elle peine néanmoins à s'insérer de manière stable au sein de ce milieu. Au cours des 8 premières années de sa carrière, elle couple ainsi l'activité de photographe à des emplois alimentaires en usine ou dans le secteur du bâtiment :

« J'ai directement commencé à travailler à 19 ans dans le milieu de la photographie, [...] [avec un statut] indépendant, entrecoupé de quelques périodes en entreprise. Mais toujours en photo. [...] J'ai fait [aussi] quelques petits boulots de manutention en usine, dans le bâtiment. Au moment où je n'avais pas d'argent, j'ai quelques copains qui m'ont embauchée sur des chantiers. Mais c'était ponctuel. Sinon, c'était soit indépendant, soit, parfois, j'ai fait trois mois dans une entreprise où je faisais des photos pour tel ou tel truc. [...] Et j'ai commencé à vraiment gagner ma vie, [...] peut-être en 2016, quelque chose comme ça. [...] Donc j'ai quand même eu très peu d'argent pendant très longtemps ».

Le faible volume d'activité au cours de ces années lui laisse par ailleurs beaucoup de temps libre, qu'elle occupe en renouant avec son ancienne habitude de tenir un potager familial dans le jardin de sa maison. Au fil des années, elle consacre de plus en plus de temps à cette activité. Elle approfondit aussi ses connaissances sur le sujet par la consultation de sites et de textes spécialisés, la fréquentation de maraîchers professionnels et le suivi de formations courtes dans le domaine. Cet engagement croissant révèle vraisemblablement la genèse d'un projet de convertir ce loisir orienté vers l'autoconsommation en une activité professionnelle.

« Ce métier me laissait énormément de temps, ce qui fait que, [...] assez vite, je me suis mise à avoir un jardin là où j'habitais, et puis faire du potager, faire des légumes etc. Ce qui petit à petit prenait de plus en plus de place dans ma vie. [...] Du coup, j'entame une carrière de photographe en jardinant de plus en plus. Je me mets à m'intéresser à pas mal de techniques de jardinage de type agrobiologie, etc., et à côtoyer de plus en plus de maraîchers, [...] à vouloir [...] apprendre avec eux, [...] faire des petites formations, des choses comme ça. Et aussi, je ne me voyais pas rester toute ma vie comme photographe ».

Clémentine entame une première tentative en ce sens au cours de l'année 2016, lorsque, avec son compagnon et deux couples d'amis, ils déménagent dans une ferme qu'ils ont achetée collectivement, dans l'objectif d'en faire leur résidence, un lieu de production maraîchère, ainsi qu'un lieu de production artistique. À ce stade, cependant, elle n'envisage la production maraîchère que comme une activité complémentaire à son travail de photographe, auquel elle n'est pas encore prête à renoncer. Quoiqu'il en soit, ce projet collectif échoue très rapidement :

« On a acheté une ferme en collectif, avec un maraîcher, une compagnie de cirque, et puis moi qui avais envie de jardiner, mais sans trop d'objectifs. [...] C'était pas structurée, un peu bordélique, ce qui fait que le projet a capoté très très vite. [...] On a acheté [...] en août 2016, c'est parti en cacahuètes en décembre et on a revendu [...] en mai 2018. [...] L'idée, c'était faire un peu ferme, un peu spectacle et lieu de vie. [...] On vit ensemble en collectif et en même temps, on fait un peu de ferme et [...] il y a une salle de spectacle et de répétition. [...] On était six. Trois couples. [...] Donc en gros il y avait quatre intermittents et deux qui avaient un peu envie de faire du maraîchage. [...] Moi, mon idée, c'était de faire un peu de maraîchage et de la photo, faire à moite-moite ».

Cette période coïncide par ailleurs avec une progression de sa carrière dans le domaine de la photographie. Elle parvient en effet à obtenir des contrats auprès de deux magazines qui lui permettent enfin de dégager un revenu suffisant pour subvenir à ses besoins. Cela se fait néanmoins au prix d'accepter des commandes qui ne correspondent pas à ses aspirations initiales, davantage orientées vers la photographie artistique et le reportage journalistique. Bien qu'elle les conçoive comme une manière d'obtenir un revenu lui permettant d'accepter aussi des

travaux moins rémunérateurs, l'acceptation de ces commandes génère en elle un sentiment de frustration :

« Sur la fin, [...] ce qui me faisait vivre, c'était deux magazines [...] très chics, [...] pour un public assez aisé. Et donc, [...] c'était des boulots [...] bien payés. [...] Parce que c'est de plus en plus rare dans la presse d'avoir des vraies productions. [...] C'est assez précaire. [...] [Donc] je faisais certains boulots très bien payés pour permettre d'accepter des choses mal payées. [...] L'idée, c'était de faire un peu rêver de la campagne bien lisse aux femmes de Paris, quoi. [...] Et moi, j'étais contente d'être payée, [...] mais je trouvais ça très absurde ».

C'est donc à ce moment qu'elle commence à envisager de quitter définitivement le domaine de la photographie. L'occasion se présente en janvier 2020, lorsqu'une amie lui propose de la remplacer à son poste de salariée d'une exploitation maraîchère. Elle y travaille près de deux ans, à l'issue desquels elle entame un projet d'installation à son compte. Ce processus de rupture avec son activité précédente a été par ailleurs favorisé par le fait que, suite à la crise liée au Covid-19, ses principaux clients ont connu des difficultés financières qui leur auraient empêché de lui proposer de nouvelles commandes :

« Fin 2019, j'ai une copine qui est salariée en maraîchage à qui je propose de venir donner des coups de main à la ferme. Et en fait, tout début 2020, donc vraiment en janvier, elle m'appelle et elle me dit « Je quitte mon poste, veux-tu me remplacer ? » Et en fait, j'ai abandonné ma carrière de photographe [...] et j'ai commencé à travailler dans une ferme maraîchère comme salariée agricole. Et là, ça a été une révélation. J'ai réalisé que je n'avais plus du tout envie de faire de photos et que c'était vraiment génial. Et le Covid arrivant derrière ça, en fait, ça a confirmé mon choix dans le sens où de toute façon, la plupart de mes clients en photographie se cassaient la figure. En fait, je n'aurais eu plus de travail si je n'avais pas fait autre chose ».

La pandémie de 2020 représente par ailleurs un appui permettant à Clémentine d'attribuer une forte valeur symbolique à son parcours de reconversion professionnelle. Ce contexte crise d'une ampleur exceptionnelle, lui permet en effet de valoriser l'utilité sociale de l'activité agricole (qui produit des biens de première nécessité), en l'opposant à la superficialité de son ancien métier, symbolisée par la fermeture de l'un des magazines pour lesquels elle travaillait :

« [Mon ancien métier] c'est clairement pas de première nécessité. Le magazine a fermé... Alors que moi, [...] je me suis dit que si on arrête de faire des pommes de terre, les gens, ils crèvent de faim. Et donc, je pense que, c'est un peu cliché, mais [je me sens] droite dans mes baskets et [je me dis] que ce que je fais ça fait moins rêver, mais ça sert vraiment à quelque chose ».

Pour Clémentine, comme pour les autres exploitants de ce premier groupe, l'installation en agriculture permet ainsi de réduire le sentiment de déclassement social qu'elle a connu dans sa carrière antérieure, par l'accès à une profession à laquelle elle accorde une forte valeur symbolique (dans ce cas, représentée par la valeur sociale de la production de denrées destinées à nourrir l'humanité).

1.2) Des trajectoires d'*exit* professionnel

Le second ensemble de trajectoires regroupe 14 agriculteurs et agricultrices parmi ceux que nous avons rencontrés au cours de l'enquête. Leurs origines sociales sont plus hétérogènes que celles des personnes que nous avons regroupé dans le groupe précédent. Si l'on observe une prédominance d'individus (9) issus de familles appartenant aux classes supérieures (professions intellectuelles, ingénieur et cadre du privé, chefs d'entreprise, professions libérales...), nous retrouvons également 3 individus dont les familles d'origine appartiennent aux classes moyennes (artisan-commerçant, fonctionnaires de catégorie B, technicien), ainsi que deux individus dont les parents appartiennent aux classes populaires (parents ouvriers et fonctionnaires de catégorie C).

Par opposition aux personnes ayant connu des trajectoires de déclassement, ces agriculteurs et agricultrices ont eu des scolarités linéaires, qui les ont conduits à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur (allant du BTS au master), parfois dans le cadre d'une filière d'études sélective (écoles d'ingénieur agronome et en mécanique, institut d'études politiques, école de commerce).

À l'issue de leurs scolarités, ils ont obtenu des emplois stables et avec un statut de cadres dans la fonction publique (enseignants, ingénieurs de recherche, chargée de mission) ou dans le secteur privé (ingénieure, cadre d'entreprise, officier, directeur général d'une association d'envergure nationale, directeur d'un commerce de luxe, journaliste), qui leur ont donné accès à un niveau de revenus confortable. Leurs salaires se situaient en effet au dessus du troisième quartile de la distribution des salaires français (salaire net \geq 2880 euros) et, pour cinq d'entre eux, au dessus du dernier décile de cette même distribution (salaire net \geq 4 160 euros).

À niveau agrégé, ce second groupe apparaît moins éloigné des mondes agricoles que le groupe précédent. Six de ces personnes ont en effet des liens préalables avec ce secteur d'activité, que ce soit par leurs origines familiales (un grand-père et un oncle agriculteurs), par leurs trajectoires scolaires (diplôme d'ingénieur agronome) ou par l'exercice d'une profession en lien avec l'agriculture (chargée de mission Natura 2000, chargée de mission dans un parc régional, ingénieure d'études à l'INRAE, directeur d'une association de développement rural...).

Malgré cela, leurs reconversions professionnelles ne relèvent pas de la réactivation d'une « vocation agricole contrariée » (Nicolas 2017). Rien n'indique en effet que ces individus aient souhaité devenir agriculteurs à une étape antérieure de leurs vies. Ces reconversions constituent ainsi des véritables « bifurcations » (Bessin et al., 2010), d'autant plus improbables que les positions de départ et d'arrivée sont socialement éloignées.

Les trajectoires d'entrée en agriculture de ces personnes se détachent nettement des « retours à la terre » des années 1970 (Rouvière 2015) et correspondent à une figure typique des reconversions plus récentes : celle d'individus pour qui l'installation agricole représente l'aboutissement d'une trajectoire d'*exit* professionnel (Samak 2016).

Les ressorts de ces trajectoires d'*exit* peuvent renvoyer à un désenchantement vis-à-vis de la profession antérieure (Denave 2006), à la confrontation à des conditions de travail difficiles, ou bien, à une articulation de ces deux facteurs.

Dans le premier cas, ces trajectoires s'expliquent par un décalage entre les croyances intériorisées et les conditions pratiques d'exercice de leur métier, qui conduit à une remise en question de l'utilité du travail et, par là, à une érosion progressive de l'*illusio* professionnel (Dain 2024). C'est le cas par exemple de personnes ayant des préoccupations écologiques fortement ancrées, qui occupaient des emplois en lien direct avec ces préoccupations (dans un parc naturel, une collectivité, à l'INRAE...) et qui ont constaté avoir les retombées pratiques limitées de leur travail. Pour ces individus, l'installation en agriculture représente une opportunité d'exercer un métier qu'ils considèrent plus accordé à leurs dispositions et à leurs croyances.

Dans l'autre cas, les trajectoires d'*exit* s'expliquent par la confrontation à des conditions de travail particulièrement contraignantes, qui ne conduisent cependant pas à une remise en question du sens de la profession. C'est le cas par exemple de personnes qui occupaient des emplois impliquant un niveau de stress élevé, des horaires prolongés, des déplacements fréquents ou, encore, des périodes prolongées d'éloignement du domicile. Pour ces individus, l'installation en agriculture est motivée essentiellement par la recherche d'une amélioration de la qualité de vie ou d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et familiale.

Ces sont donc ces éléments qui permettent à ces futurs agriculteurs et agricultrices d'envisager une mobilité professionnelle particulièrement improbable. Compte tenu des positions occupées par ces individus dans leurs carrières antérieures, leurs reconversions impliquent en effet un déplacement conséquent au sein de l'espace social, ainsi qu'une perte de revenus considérable.

C'est là un point crucial de ce type de trajectoires, puisque la perspective d'une perte de revenus peut constituer un frein majeur à la concrétisation du projet d'installation (Paranthoën 2021). Nous avons pu le constater dans les cas de deux personnes (que nous n'avons pas inclus dans ce groupe à cause de leur spécificité), qui, malgré des trajectoires proches de celles des agriculteurs de cette catégorie, ne sont pas résolues à franchir le pas et ont opté pour une solution de compromis : ils se sont installés en zone rurale et pratiquent l'agriculture comme activité secondaire, tout en continuant à exercer leur ancienne profession.

Il est significatif en ce sens que, pour une partie des personnes rencontrées, l'entrée en agriculture a été facilitée par la présence d'un conjoint qui a conservé un emploi bien rémunéré, permettant ainsi de réduire l'impact de la reconversion sur les revenus du foyer.

Anne-Sophie D. incarne particulièrement bien ces trajectoires d'entrée en agriculture à l'issue d'un processus d'*exit* professionnel. Elle a grandi dans une ville moyenne du Nord-Ouest de la France, au sein d'une famille appartenant aux classes moyennes. Ses parents étaient en effet artisan boucher et conseillère d'orientation à Pôle Emploi. Sa trajectoire scolaire se déroule sans obstacles. Après un Baccalauréat scientifique, elle s'inscrit dans une classe préparatoire « biologie, chimie, physique et sciences de la Terre » (BCPST), à l'issue de laquelle elle intègre une école d'ingénieur agronome, où elle s'oriente vers une spécialisation en qualité de l'environnement et gestion des ressources naturelles :

« J'ai fait des études classiques [...] J'ai obtenu mon bac S, je suis rentrée dans les classes préparatoires aux grandes écoles, BCPST à l'époque, [...] et j'ai intégré l'école d'ingénieur agro à Toulouse. [...] Dans cette école-là, j'ai fait une spécialité en qualité de l'environnement et gestion des ressources naturelles. [...] J'ai fait pas mal de stages, etc. Je suis partie Camargue, enfin voilà, j'ai voyagé, j'ai fait un Erasmus en Écosse ».

À l'issue de ses études, elle obtient un premier emploi de cheffe d'équipe au Conservatoire des ressources naturelles de Picardie. Au sein de cette institution, elle contribue à des projets de restauration de milieux, elle réalise des suivis naturalistes, mais elle est chargée aussi de promouvoir la diffusion de pratiques favorables à la biodiversité au sein des exploitations agricoles de la région. Elle rentre ainsi en contact avec de nombreux agriculteurs et agricultrices.

« Et donc ensuite, mon premier boulot sortie d'école, ça a été en Picardie. [...] J'ai travaillé [...] au Conservatoire des ressources naturelles de Picardie, en gestion des milieux naturels. [...] J'étais [...] cheffe d'une équipe où on faisait vraiment de la restauration de milieux et aussi de l'animation auprès des agriculteurs, pour [...] mettre en place des bonnes pratiques favorables à la biodiversité sur leur ferme. [...] Parce que le Conservatoire était aussi propriétaire de terrains sur lesquels on faisait vraiment de la gestion, des suivis : [...] les papillons, les libellules, les criquets, etc. On faisait vraiment des suivis naturalistes. Après, il y avait des sorties naturelles et tout, c'était quelque chose d'assez varié ».

Au cours de cette période, elle rencontre aussi celui qui deviendra son conjoint. Titulaire d'un BTS en « gestion et protection de la nature » et d'un diplôme d'ingénieur agronome, il travaillait à l'Office national des forêts (ONF) en Picardie. Après la naissance de leur premier enfant (2013), il est néanmoins muté dans la Nièvre. Anne-Sophie démissionne donc de son emploi pour déménager avec sa famille dans ce département. Ici, elle retrouve rapidement un emploi de chargée de mission « Natura 2000 » au sein d'une collectivité territoriale. Comme en Picardie, une partie de ses missions consistaient à promouvoir la diffusion de nouvelles pratiques au sein des exploitations agricoles du territoire. Dans la Nièvre, elle est confrontée à des réactions d'hostilité qu'elle n'avait pas connues dans son emploi précédent. Au cours des 6 années où elle travaille au sein de cette collectivité territoriale, elle parvient néanmoins à établir des bonnes relations avec les agriculteurs locaux, notamment par le déploiement de projets visant à la fois des objectifs environnementaux et économiques :

« J'ai eu la chance de retrouver très rapidement quelque chose qui correspondait à ma première vocation, qui était la biodiversité, [...] Quand je suis arrivée, [...] c'était très compliqué en termes de relation avec le monde agricole, [...] [car] la Bourgogne a [...] fortement contribué au pourcentage de la politique française de mise en place de Natura 2000. C'est à dire que [...] l'Europe nous avait un petit peu tapé sur les doigts [...] [et] on avait dit « En Bourgogne, [...] il n'y a pas beaucoup de population, donc ce sera assez facile de s'imposer ». [...] Et donc, ça a quand même été très, très, très mal accueilli par la population locale, quoi. Et notamment le monde agricole et le monde de la chasse. [...] Donc moi, quand je suis arrivée, [...] j'ai dit « il faut proposer des mesures, il faut proposer des MAE, des MAE qui soient intéressantes financièrement ». [...] Et puis voilà, le lien s'est bien fait, [...] donc on a bien travaillé avec les agriculteurs. [...] Et on a réussi à créer justement une association d'éleveurs qui mettait en place la valorisation de leurs bêtes par rapport à Natura 2000 ».

Au fil des années, elle s'interroge néanmoins de plus en plus sur les impacts réels de son travail. Elle constate en effet que, malgré les efforts déployés, les agriculteurs qu'elle parvient à enrôler dans ses projets ne représentent qu'une minorité des exploitants actifs au sein du territoire. Cette remise en question conduit à un détachement progressif vis-à-vis de son emploi. Elle ouvre ainsi la voie à l'émergence d'un projet d'installation en agriculture, perçue comme une opportunité de

mettre en pratique les principes qu'elle cherchait à véhiculer dans le cadre de son travail d'animation :

« Après, je me suis un peu épuisée à bosser là-dessus, parce que travailler dans l'environnement, dans lequel vous êtes convaincu qu'il faut faire des choses... Vous faites des suivis d'espèces, vous mettez en place des choses et vous voyez qu'il y a peu d'effets, parce que, [...] [on arrive à] convaincre 15 agriculteurs, [...] mais il y en a peut-être 60-70... Donc [...] on a l'impression de faire de la survie, des fois. [...] Je trouvais que c'était énormément d'énergie pour peu de résultats. [...] Après, [...] il y avait cette idée de vouloir mettre en pratique ce que je disais, justement : « il faut protéger les mâts, il faut garder les haies, les prairies permanentes, [...] tendre vers l'agriculture biologique... ». Et je me suis dit, « ça serait bien que toi, t'essayes, quoi ». Et donc, c'est un peu parti de là ».

L'occasion pour concrétiser ce projet se présente en 2019, lorsqu'un voisin agriculteur lui signale qu'il envisage d'arrêter son activité et lui propose de reprendre 20 hectares de terre situés à proximité de son domicile. Après une courte période de réflexion, elle accepte la proposition et s'engage dans la construction d'un projet d'exploitation, en vue d'une installation en 2020.

Si, pour Anne-Sophie, le processus d'*exit* professionnel est motivé par une remise en question du sens de son travail et se déroule de manière rapide, dans le cas d'Émilien G., ce processus est envisagé 10 ans avant sa réalisation et répond à une volonté de trouver un meilleur équilibre entre vie professionnelle et familiale, après deux décennies de travail dans un secteur imposant des longues périodes d'absence du domicile.

Émilien a grandi dans la Nièvre, au sein d'une famille ayant des liens avec l'agriculture. Bien que ses parents soient kinésithérapeute et professeure d'allemand, en effet, un grand-père et deux oncles sont éleveurs de bovins et ovins allaitants. Depuis l'adolescence, il passe ainsi une partie de ses vacances à travailler sur la ferme de ses oncles. Cette expérience n'est pourtant pas tant à l'origine d'une vocation agricole précoce, quant de l'intériorisation d'un « *ethos* du faire » (Laferté 2018), au même titre que les autres emplois saisonniers qu'il a occupés pendant sa jeunesse :

« Pendant les grandes vacances, je pouvais travailler [...] un mois et demi d'affilée chez mes oncles. [...] Et ça, [...] c'est important par rapport à l'apprentissage du travail, [...] d'aimer travailler. Avant 18 ans, [...] j'ai été [aussi] moniteur de voile pendant plusieurs années. [...] J'ai travaillé en usine aussi, comme job d'été pour gagner de l'argent. Je vous le dis parce que [...] je trouve que c'est important comme ça conditionne quelqu'un. Moi, j'ai des gamines qui sont adolescentes et, pour moi, il faut qu'elles travaillent l'été. Parce qu'on apprend à travailler et qu'on n'a rien sans rien ».

Après l'obtention d'un Bac scientifique, la question de réaliser des études supérieures agricoles ne se pose donc pas. Pratiquant de planche à voile, c'est en effet la mer qui l'attire à cette période de sa vie. Grâce aux conseils obtenus dans un centre d'orientation, il passe le concours d'accès à l'École Nationale Supérieure de la Marine Marchande, qu'il intègre en 1998.

« Je faisais beaucoup de [...] planche à voile [...] [et] j'ai toujours aimé l'eau. [...] Et en fait, j'ai cherché un métier [...] au contact de la mer. [...] Ça aurait pu être en plongée sous-marine, [...] l'étude des océans, tout ça, mais j'avais plutôt envie [...] de faire quelque chose avec mes mains que d'étudier. Par exemple, la biologie, ce n'est pas quelque chose... [...] C'est en allant dans un centre d'orientation, dont tout le monde dit qu'il ne sert à rien, que je leur ai dit ça et qu'ils m'ont parlé de la marine marchande. [...] [Donc j'ai fait] l'École Nationale Supérieure de la Marine Marchande ».

En 2005, après l'obtention du diplôme et la validation d'une période de stages de navigation obligatoires, il entame une carrière d'officier au sein de plusieurs compagnies maritimes. Il acquiert rapidement le grade de chef mécanicien (le plus haut grade de sa spécialité), ce qui lui permet de bénéficier d'un niveau de revenus élevé :

« C'est un métier que j'ai fait totalement par hasard [...] et je suis très heureux d'avoir fait ça. Parce que ça m'a beaucoup plu. Et puis ça m'a donné beaucoup de liberté dans le changement de vie que j'ai fait. [...] C'était un métier [...] dans l'oil and gas, donc des bons revenus. J'avais des revenus [...] entre 5 et 8 000 euros [par mois]. [...] Quand je naviguais, j'étais chef mécanicien, responsable de toute la partie technique du navire, que ce soit la machine avec du diesel, de l'électricité, de l'automatisme et tout. [...] Et j'avais aussi un bagage d'officier de pont. Donc, possiblement, je pouvais occuper des postes de lieutenant, second et commandant. [...] Sauf que je me suis spécialisé à la machine ».

Malgré le goût pour le métier et ces revenus confortables, Émilien envisage rapidement une reconversion à moyen ou long terme. D'après son récit, il s'agirait d'une pratique courante dans le domaine de la marine marchande, en raison du fait que les longues périodes d'embarquement sont difficilement compatibles avec une vie familiale. Les reconversions seraient par ailleurs facilitées par une formation polyvalente, qui permettrait aux officiers de se réorienter vers plusieurs domaines d'activité :

« Sur 100 élèves qui rentrent en première année, 10 ans plus tard, ils en naviguent à peu près 10%. Il y a énormément de reconversion, parce que [...] c'est pas forcément compatible avec la vie familiale, c'est assez dur. [...] Il y a des gens qui arrêtent très vite parce que c'est un métier particulier et les reconversions peuvent se faire dans tout type de secteur : [...] dans le para-maritime, en industrie, dans les centrales électriques... Mais dans tout, en fait, [...] parce qu'on a le couteau suisse des études, et en plus on a la gestion du personnel [...] [et] on est très adaptable au niveau des heures. C'est un métier où on bosse beaucoup. Quand on est sur un navire, ça tourne 24h sur 24. S'il y a une avarie à 2h du matin, la journée commence à 2h. Parfois, elle ne finit pas. Je crois que ça joue beaucoup dans ce qu'on fait après, au niveau du recrutement ».

Dans un premier temps, cependant, l'agriculture n'était pas envisagée comme une voie de reconversion possible. C'est en 2011 que cette idée commence à se délinéer. Cela coïncide avec sa mise en couple et la naissance de deux filles. Son logement de l'époque était en effet trop petit pour une famille de quatre personnes. Lors de la recherche d'une maison plus spacieuse, un notaire lui propose un corps de ferme avec 18 ha de terrain. C'est suite à l'achat de ce bien qu'il commence à envisager d'y construire une activité de type agricole :

« En 2006, j'ai acheté mon premier logement. [...] [Puis] j'ai rencontré [...] mon ex-compagne, on a eu deux enfants [...] [et] cette maison était trop petite. Elle n'était pas adaptée à une famille. [...] En cherchant une maison avec un peu de terrain, [...] [on a visité] une maison [...] [qui] avait deux hectares de terrain, ce qui me semblait énorme. Et c'est là que [le notaire] m'a parlé d'une ferme qui devait se libérer. [...] En gros, c'est du hasard. C'est vraiment un hasard de circonstances et j'ai eu une chance énorme : trouver 18 hectares avec une ferme, [...] c'est quasi impossible »

À ce stade, la reconversion vers l'agriculture demeure néanmoins une perspective relativement floue, envisagée à moyen terme. Peu après l'achat de la maison, il s'engage en effet à partir pour

une mission en Corée du Sud et à y rester jusqu'en 2016. Au retour de cette mission, il prolonge ultérieurement le contrat avec son employeur pendant 6 années supplémentaires :

« De 2012 à 2016, j'ai été en Corée du Sud. Et après, j'ai continué à aller régulièrement en Corée du Sud pour des [...] missions, tout en naviguant. [...] Je m'étais engagé, juste après qu'on achète [la maison]. [...] Donc, en gros, j'étais engagé jusqu'en 2016. [...] Finalement, mes contrats ont duré plus longtemps que prévu, jusqu'en 2022. [...] Quand j'étais en Corée, [...] je suis parti [...] en famille. Donc il ne s'est rien passé dans la maison pendant ce temps-là. On est revenu trois mois ici. [...] Et après, c'était des missions. Comme un rythme d'embarquement. C'est-à-dire... Je partais trois mois, je revenais un mois, je partais deux mois, je revenais deux mois. C'était en alternance ».

La construction d'un projet d'installation concret ne se réalise ainsi qu'en 2019, lorsqu'il prévient son employeur de son départ en 2022. Cette décision coïncide avec la séparation de sa conjointe et s'explique aussi par le fait que, suite à cette la séparation, ses deux filles sont restées à son domicile :

« Je me suis décidé pour l'élevage, peut-être, [...] en 2019. [...] [Avec mon ex conjointe,] on a imaginé beaucoup, beaucoup de choses, [...] mais jamais très sérieusement. [...] On est séparés depuis 2019, donc, toute la partie installation, j'ai tout fait seul. Et j'ai aussi mes deux filles à la maison, qui sont ici et parfois chez leur mère aussi. [...] [J'ai commencé à] envisager plus sérieusement [une installation] [...] à ce moment-là : 2019. [...] Enfin, c'était sérieux, puisque mon employeur, [...] je l'ai averti [...] fin 2019 ou début 2020, mais au moins deux ans à l'avance. [...] Et du coup, j'avais quand même du temps pour préparer des choses. [...] Quand je me suis installé officiellement, en 2022, j'avais déjà des tracteurs, [...] des machines pour faire les foins. Ça n'a pas été du jour au lendemain ».

Malgré une perte de revenus considérable (son objectif est d'atteindre 1500 euros de revenus nets, contre les 8000 de son emploi précédent), la création d'une exploitation agricole représente ainsi un moyen d'atteindre un meilleur équilibre entre vie familiale et professionnelle.

1.3) Des mobilités sociales ascendantes ou horizontales

À côté de ces reconversions improbables, un troisième ensemble de trajectoires regroupe des individus pour qui l'installation en agriculture représente une mobilité de plus faible ampleur, à la fois en termes de distance sociale et géographique. Les parents de ces agriculteurs et agricultrices sont en effet ouvriers, employés de l'hôtellerie (serveuse, cuisinier), artisans (coiffeuse, garagiste), ce qui rend ces reconversions plus probables que les précédentes. D'autres travaux ont en effet montré que les nouveaux entrants dans la profession agricole sont davantage issus des mondes ouvriers et indépendants, que des professions intermédiaires, cadres et professions intellectuelles (Paranthoën 2014).

Paradoxalement, ce groupe est le moins nombreux dans notre recherche, puisqu'il ne compte que 7 membres. Cela s'explique en partie par le fait que des individus ayant des origines sociales analogues ont été regroupés dans un dernier ensemble de trajectoires, que nous présenterons plus loin. Comme nous l'avons anticipé, cependant, la principale raison de la sous-représentation d'individus issus de ces milieux dans notre population réside vraisemblablement dans la démarche empirique adoptée au cours de l'enquête (« boule de neige »). Il est significatif en ce sens que la

plupart des agriculteurs inclus dans ce groupe aient été contactés en puisant dans les listes qui nous ont été fournies par nos partenaires (chambre d'agriculture, CFPPA) et non pas par une démarche en « boule de neige ».

Ces agriculteurs et agricultrices se distinguent par leur ancrage local. Cinq d'entre eux ont en effet grandi dans le département, tandis que les deux autres sont originaires de la région parisienne, mais ont un conjoint originaire de la Nièvre. Ayant grandi en zone rurale, la plupart de ces personnes ont côtoyé des agriculteurs depuis l'enfance (membres de la famille, amis, voisins...). Cela n'est pas pour autant à l'origine d'une vocation agricole précoce. Comme pour les personnes en *exit* professionnel, en effet, rien n'indique que ces individus aient souhaité s'installer à une étape antérieure de leurs vies.

Au cours de leurs études secondaires, ces personnes ont emprunté une filière d'enseignement professionnel. Elles y ont obtenu des diplômes de niveau inférieur ou égal au Baccalauréat (CAP, BEP, Baccalauréat professionnel), dans des domaines dénoués de liens avec la production agricole (vente, logistique, services à la personne, comptabilité, secrétariat...).

À l'issue de leur scolarité, ces individus ont occupé des emplois qui apparaissent en adéquation avec leurs niveaux de diplôme, quoique, parfois, dans un secteur d'activité ne correspondant pas à celui de leurs titres scolaires. Ils ont ainsi été ouvriers, employés (vendeuses, secrétaire, aide à domicile) et, dans un cas, agent de maîtrise dans une usine. Leurs projets d'installation en agriculture ont émergé à l'issue de trajectoires d'emploi salarié relativement longues (6 ans dans un cas, entre 10 et 22 ans dans tous les autres).

En parlant de leurs reconversions professionnelles, ces personnes se réfèrent davantage aux contraintes de leurs professions antérieures qu'à leur attrait vis-à-vis de l'activité agricole. Elles évoquent notamment la dureté des conditions de travail, les rapports de subordination hiérarchique, les faibles niveaux de rémunération, ainsi que ses horaires contraignants, qui rendaient difficile la préservation d'une vie familiale épanouie.

Pour ces individus, l'entrée en agriculture représente ainsi une opportunité de gagner en autonomie (dans la prise de décisions, la définition des horaires, la définition des priorités) et de parvenir à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et familiale. Ces finalités coïncident donc avec celles d'une partie des cadres qui s'installent en agriculture à l'issue d'une trajectoire d'*exit* professionnel.

Les implications pratiques et symboliques de ces bifurcations sont néanmoins très différentes. Si pour les anciens cadres la reconversion professionnelle implique un déclassement objectif et une perte de revenus conséquente, pour ces personnes de milieu populaire l'installation agricole représente une mobilité ascendante (hormis le cas du contremaître, pour on devrait parler plutôt de mobilité horizontale), par l'accès au statut d'indépendant.

Laure B. incarne particulièrement bien ce type de trajectoires d'entrée en agriculture. Elle a grandi dans un village de la Nièvre, situé à près de 3 kilomètres de son domicile actuel, au sein d'une famille ayant des liens avec l'agriculture. Si ses parents sont conducteur d'engins de chantier et coiffeuse, l'un de ses grand-pères avait en effet une exploitation agricole, qui n'a cependant pas été transmise au sein de la famille. Après le collège, elle poursuit sa scolarité au sein d'une filière d'études professionnelles, dans le domaine des services. Elle obtient ainsi un BEP « Carrières

sanitaires et sociales », un CAP « Accompagnant éducatif petite enfance » et, enfin, un Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et animation dans les territoires » (SAPAT). Elle envisage ensuite d'entamer une carrière dans un domaine correspondant à ses diplômes, particulièrement auprès d'enfants. Elle se présente à trois reprises à un concours d'accès à un Institut de formation d'auxiliaire de puériculture, mais elle ne parvient pas à y accéder. Après un CDD de courte durée au sein d'une crèche d'une commune voisine, elle obtient un emploi de vendeuse dans un supermarché situé à proximité de sa résidence. Elle occupe ce poste pendant 6 ans :

« Je n'avais aucune étude dans l'agriculture. J'ai passé un BEP Carrières sanitaires et sociales, un CAP Petite enfance et un BAC pro SAPAT, donc Services à la personne et au territoire. [...] [Après,] j'en avais marre de l'école, donc j'ai travaillé. [...] Au début, je m'étais beaucoup située [sur] les enfants. [...] Donc, [...] j'ai passé mon concours d'auxiliaire de puériculture, que j'ai raté trois fois. Il y a énormément de personnes pour très peu de place, [donc] je l'ai raté. J'ai quand même trouvé un petit boulot d'été à la crèche de Dragny. Et après, je n'avais pas d'autre boulot, je n'avais pas d'autre diplôme. Et ma belle-mère travaillait au [supermarché] à Dragny. Du coup, elle m'a fait rentrer au [supermarché]. J'ai commencé en CDD et j'ai fini en CDI. [...] J'ai travaillé 6 ans là-bas ».

Au cours de cette période, elle emménage avec son conjoint. Celui-ci est agriculteur et est installé en GAEC avec son père et sa sœur, dans une exploitation comprenant 300 hectares de cultures et prairies, 1200 brebis et 200 vaches allaitantes. À partir de ce moment elle est connaît une initiation progressive au travail agricole. Elle consacre en effet une partie de son temps libre à aider son conjoint dans les travaux de la ferme. Elle apprend ainsi à conduire un tracteur, à labourer et à s'occuper des animaux. Cette initiation n'est cependant pas à l'origine de son projet de conversion professionnelle. C'est en effet après la naissance de son premier enfant qu'elle commence à s'interroger sur l'opportunité de continuer à travailler comme vendeuse en supermarché. Le désir de consacrer du temps au nouveau né lui rend en effet de plus en plus difficile d'accepter les contraintes horaires d'un emploi dans le secteur de la grande distribution. Dans l'objectif d'obtenir une plus grande autonomie dans la définition de ses horaires de travail, elle envisage ainsi de trouver des terres à louer et d'y créer une petite exploitation agricole (séparée de celle de sa belle famille). Lors d'une deuxième grossesse, elle démissionne ainsi de son travail et se lance dans le parcours d'installation :

« Je suis tombée enceinte de mon premier garçon. Et après, j'ai décidé que [mon travail] ne me plaisait plus. Du moins, ça ne correspondait plus à ce que moi, je voulais. Et du coup, j'ai décidé de me lancer en reconversion professionnelle. [...] Ça a été le déclic, parce que je commençais à cinq heures du matin à ne pas voir mes enfants, à les poser à la nounou. Et [quand] je suis tombée enceinte [...] de mes jumelles, [...] je n'ai jamais repris le boulot. J'ai fait une démission pour reconversion, j'ai suivi les étapes et puis me voilà aujourd'hui ».

Si, comme pour la plupart des trajectoires de ce type, l'entrée en agriculture de Sophie a été vraisemblablement favorisée par son origine rurale et sa proximité avec les mondes agricoles, la trajectoire de Charline G. apparaît plus étonnante.

Charline est née en région Parisienne, au sein d'une famille appartenant aux fractions précaires des classes populaires. Sa mère alternait en effet des périodes de travail comme serveuse et de chômage, tandis que son père a enchaîné plusieurs emplois non qualifiés dans les domaines du

bâtiment. En raison de la précarité des conditions de vie de sa famille biologique, Aurélie est placée en famille d'accueil à l'âge de 7 ans. Avant ses 18 ans, elle change quatre familles d'accueil et trois foyers, en suivant les déplacements de ses parents :

« Je suis de la banlieue parisienne. [...] J'ai vécu de mes 7 ans à mes 14 ans en Ardèche et après, on est revenu dans la banlieue parisienne. [...] Mais ce n'est pas mes parents qui m'ont élevée : j'étais en famille d'accueil et foyer. [...] On a pas mal bougé, car il fallait suivre les parents. Mon père était venu s'installer en Ardèche et, après, ma mère était dans la banlieue parisienne. Donc voilà, on est remonté après dans la banlieue, [...] avec la maman. [...] [Mais] j'étais en famille d'accueil [...] dans la banlieue parisienne aussi. [...] J'ai fait quatre familles d'accueil et trois foyers, [...] de mes 7 ans à mes 18 ans »

À l'issue de sa scolarité au sein d'un lycée professionnel, elle obtient un Baccalauréat professionnel en « Comptabilité ». Elle n'occupera cependant jamais un emploi dans le domaine correspondant à ce diplôme. Pendant deux ans, elle occupe en effet plusieurs emplois de vendeuse dans des marchés de plein vent de la banlieue parisienne. Suite à la naissance de son premier enfant, dont elle s'occupe seule, elle arrête ensuite de travailler pendant une période de deux ou trois ans. Enfin, elle reprend le travail et occupe plusieurs emplois de vendeuse et serveuse en région Parisienne et dans le Sud de la France :

« J'ai un bac comptabilité, [...] mais je n'ai jamais fait de comptabilité. [...] L'année de bac, j'ai fait les marchés dans la banlieue parisienne. Ma tante m'avait dit "si tu veux te faire un peu de sous pour payer ton permis, viens travailler sur les marchés". [...] Elle était vendeuse. [...] Du coup, j'ai été charcutière, poissonnière, primeure, fleuriste. [...] Jusqu'à mes 20 ans, puisque j'ai eu mon [premier enfant] à 20 ans et on est partis dans le Jura. J'étais toute seule parce que papa n'a pas assumé. Donc, ça a été 2-3 ans où je ne faisais plus rien. Et puis, comme je ne m'en sortais pas dans le Jura, je suis retournée [...] en banlieue parisienne, [...] sur les marchés, et j'ai renfloué mes poches. [...] [Après,] je suis partie dans le Gard et après [...] en Ardèche ».

À l'âge de 30 ans, les conditions de vie de Charline demeurent néanmoins précaires. Mère célibataire de deux enfants, elle cumule en effet deux emplois pour subvenir aux besoins de sa famille. Ces emplois l'occupent tous les jours de la semaine, limitant ainsi le temps qu'elle peut consacrer à sa vie familiale. Malgré cela, les revenus qu'elle en tire ne lui permettent pas de s'affranchir définitivement d'une condition de précarité économique. Face à ce constat, elle commence à envisager une reconversion professionnelle dans le domaine agricole et réalise ainsi un stage de découverte au sein d'un CFPPA :

« En Ardèche, [...] j'étais serveuse et vendeuse. Je travaillais du lundi au lundi. J'avais mon [premier enfant] et la deuxième. Quand j'ai eu 30 ans, je me suis dit : "Je travaille du lundi au lundi... mes enfants, je les vois pas beaucoup... Les 28 du mois, il n'y a plus grand-chose dans la poche...Je leur mets une boîte de raviolis industriels pour les nourrir, mais ce n'est pas ce qu'il y a de mieux comme alimentation...". Et quand j'étais gamine, à 18 ans, [...] mon éducateur qui s'occupait de moi, de la DAS, m'avait proposé de faire un projet de ferme pédagogique. Mais comme je suis tombée enceinte, il a fallu que j'arrête. Mais du coup, quand j'ai eu 30 ans, je me suis dit, "tiens, pourquoi pas essayer de voir si l'agriculture ce n'est pas vraiment ce qu'il me faut". [Donc] j'ai fait [...] [un stage] de découverte des métiers agricoles, avec le CFPPA de là-bas ».

Dans un premier temps, elle envisage de s'orienter vers l'élevage et réalise ainsi un premier stage au sein d'une exploitation caprine. Elle est néanmoins rapidement confrontée au fait que, compte

tenu de sa situation financière et familiale, une installation dans cette filière est un objectif difficilement réalisable. Elle envisage alors de se réorienter vers la production maraîchère et réalise ainsi un deuxième stage de trois semaines, qui confirme sa décision de se convertir dans ce secteur d'activité :

« Au début, j'étais partie [...] sur les chèvres. J'ai fait un stage de trois semaines [...] et le monsieur m'a dit : "je te vois bien dans le domaine, mais est-ce que tu as des sous de côté ? Je dis, maman, toute seule avec deux enfants, c'est compliqué de mettre des sous de côté. Il m'a dit, est-ce que tu as des terres ? Je lui ai dit, non. Est-ce que tu as de la famille agriculteur ? Non. Alors là, il a fait... Il m'a pris par l'épaule et il m'a dit regarde, essaye de compter en même temps. Il m'a dit tel bâtiment, ça m'a coûté tant, tel bâtiment ça m'a coûté tant, la fromagerie ça m'a coûté tant, l'endroit où on traite les chèvres ça m'a coûté tant. Il m'a dit voilà... Donc [...] j'ai fait trois semaines en maraîchage et je me suis éclatée ».

Se projet se concrétisera en 2013, après un déménagement dans la Nièvre pour des raisons familiales. L'un de ses nouveaux voisins accepte en effet de libérer une parcelle pour lui permettre de créer son activité. Elle entame ainsi un parcours de formation en vue d'une installation en 2015.

1.4) Des vocations agricoles précoces

Un dernier ensemble de trajectoires d'entrée en agriculture regroupe 10 individus qui ont développé un intérêt pour ce secteur d'activité dès l'enfance ou l'adolescence. Les origines sociales et géographiques des agriculteurs et agricultrices correspondant à ce profil sont particulièrement hétérogènes. Cinq d'entre eux sont en effet issus de parents ouvriers, employés (caissière, assistante maternelle, secrétaire, aide soignante), agents de maîtrise ou indépendants (coiffeur, bûcheron), et se rapprochent ainsi des personnes du groupe précédent. Les autres sont néanmoins issus de familles appartenant aux fractions culturelles des classes moyennes (institutrices) et aux classes supérieures (professeur, ingénieur, cadre d'entreprise, psychologue), et se rapprochent ainsi davantage des personnes en déclassement ou en *exit* professionnel. Ce groupe se partage aussi à égalité entre des individus ayant grandi dans un espace rural et des individus ayant grandi dans un milieu fortement urbanisé.

Malgré cette diversité d'origines sociales et géographiques, les membres de ce groupe partagent un élément biographique qui les distingue de tous les autres. Tous ces individus ont en effet connu une socialisation précoce au travail agricole, au cours de l'enfance ou de l'adolescence. Pour les personnes ayant grandi en milieu rural, la découverte de cette profession s'est réalisée généralement par la fréquentation de la ferme d'un voisin, d'un proche de la famille ou d'un copain d'école. Pour les personnes ayant grandi dans un milieu urbanisé, elle s'est généralement réalisée par la rencontre d'un agriculteur lors d'un séjour de vacances dans un espace rural.

D'après leurs récits de vie, ces expériences ont été à l'origine d'une passion et d'une vocation précoce pour cette profession. Ces personnes affirment en effet avoir envisagé de devenir agriculteurs tout au long de leur vie, même si, pour la plupart d'entre eux, ils étaient également conscients des difficultés qu'impliquait la réalisation de ce projet (accès au foncier, coûts de reprises, etc.).

Or, on sait que de tels récits de vie peuvent facilement relever d'une construction rétrospective finalisée à donner une cohérence à des trajectoires autrement fragmentées (Bourdieu 1986). Dans le cas de ces personnes, cependant, la mise en avant d'un intérêt précoce pour la profession agricole est appuyé par des éléments objectifs concernant les choix d'orientation scolaire, l'emploi du temps libre, et les choix professionnels.

Dès leur formation initiale, ces individus se sont en effet orientés vers des filières d'enseignement agricole (neuf d'entre eux ont ainsi obtenu un baccalauréat professionnel ou technologique agricole, sept d'entre-eux ont obtenu un BTSA en « Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole » ou « Productions animales et un dernier a obtenu une licence et un master en agronomie dans un pays européen). Par ailleurs, huit de ces personnes affirment avoir consacré une partie des vacances de leur jeunesse à travailler (à titre bénévole ou rétribué) au sein d'une ou plusieurs exploitations agricoles. Enfin, à l'issue de leur formation initiale, huit d'entre elles ont occupé des emplois de salarié agricole (tout en occupant également des emplois de conseiller technique, formateur agricole, commercial ou conducteur d'engins).

Compte tenu de ces éléments, il apparaît raisonnable d'affirmer que, si elle ne remonte pas forcément à l'enfance, la vocation à l'installation agricole s'est vraisemblablement construite tout au long de cette succession d'expériences ludiques, scolaires et professionnelles. Pour ces agriculteurs et agricultrices, l'installation en tant qu'exploitants ne représente pas une reconversion professionnelle, mais la réalisation d'un projet pré-existant. Il est significatif en ce sens que, pour ces individus, l'installation intervient généralement après une période d'emploi salarié plus courte que pour les membres du groupe précédent (entre 2 et 4 ans, hormis deux trajectoires de 6 et 12 ans de travail salarié).

Adrien B. (27 ans) incarne particulièrement bien ce type de trajectoires d'entrée en agriculture. Il a grandi dans la même commune où se situe l'exploitation qu'il conduit, au sein d'une famille n'ayant pas de liens directs avec l'agriculture. Ses parents sont en effet assistante maternelle et contremaître dans une entreprise de travaux public, tandis que les deux grand-pères ont été maçon et ouvrier (les deux grand-mères étant au foyer). Sa résidence dans une maison située à côté d'une ferme favorise néanmoins une familiarisation précoce aux mondes agricoles. Il relate ainsi que, au cours de son enfance, ses jouets étaient principalement des tracteurs, pour lesquels il avait une fascination. Dès l'âge de 10 ans, il commence à fréquenter les fermes de sa commune, d'abord celle de ses voisins immédiats, puis celle d'un éleveur bovin qui, une décennie plus tard, deviendra son associé. À partir de ce moment et jusqu'à la fin de ses études, il consacre ainsi la plupart de ses vacances et de ses week-ends à la participation aux activités de cette dernière exploitation, d'abord en qualité d'observateur, puis comme salarié saisonnier :

« Je suis d'ici, [...] de la commune. [...] Donc, voilà : maison de campagne, des champs, des tracteurs derrière chez moi. C'est ce qui m'a donné un petit peu l'envie. Je les voyais et j'avais envie d'y aller. Quand je suis arrivé vers mes 10 ans, je commençais à partir un peu à vélo, à aller à la rencontre des agriculteurs derrière chez moi, et puis à prendre connaissance, faire des tours de tracteur avec eux. [...] [C'est ce] qui m'a mis un peu le pied à l'étrier, on va dire. [...] Et puis, comme un fils agriculteur, j'ai envie de dire, les week-ends, j'allais à la ferme. Mes vacances, j'allais à la ferme. [...] Et ensuite, j'ai rencontré mon associé. [...] Ma mère [...] est assistante maternelle. [...] Mon associé a eu une fille et l'a portée en garde chez ma mère. Et de là, il a dit : "S'il est passionné d'agriculture, il n'a qu'à venir faire un tour à la ferme". J'avais 12 ans. Et, depuis, je suis toujours allé, toujours allé,

toujours allé. Et quand j'ai eu l'âge de 16 ans, on a fait des contrats saisonniers l'été, des contrats de deux mois ».

Comme le signale lui-même, la socialisation d'Adrien se rapproche, de ce point de vue, de celle d'un enfant d'agriculteurs. Il développe ainsi des aspirations précoces vis-à-vis de ce secteur d'activité, qui se manifestent aussi par les choix d'orientation qu'il opère dans le cadre de sa trajectoire scolaire. À l'issue du collège, il poursuit en effet ses études au sein d'un lycée agricole, dans la perspective d'une installation à venir. Sa famille le mettant en garde vis-à-vis des difficultés d'accès à ce métier, il y emprunte néanmoins une voie technologique plutôt qu'une voie professionnelle. Après l'obtention du Baccalauréat, il termine son parcours scolaire par un BTS « Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole » :

« [J'ai fait] un collège normal, général, et ensuite un lycée agricole. J'ai fait une seconde générale et technologique avec une option agricole. C'était de la production agricole, l'option. [...] Donc je suis resté dans le général, parce que je savais bien que je voulais aller dans l'agriculture, mais on s'est dit qu'on ne sait jamais... il vaut mieux prendre une branche large. Et c'est vrai qu'on [...] disait toujours que les fermes reviennent souvent aux fils de paysans et ça reste dans la famille. Donc ne sachant pas si j'allais pouvoir m'installer un jour, j'ai préféré prendre un peu plus large. Ensuite, j'ai fait un bac STAV, donc, sciences et technologies de l'agronomie et du vivant. [...] Et ensuite, je suis parti en BTS ACSE ».

À l'issue de cette formation, il cherche un emploi au sein d'une exploitation agricole. L'éleveur qu'il avait le plus fréquenté au cours de son adolescence lui propose alors un emploi à mi-temps, qu'il complète avec un contrat analogue auprès de la ferme des ses voisins immédiats. Pendant trois ans, il partage ainsi son temps de travail entre ces deux exploitations. Son engagement au sein de la première exploitation dépasse néanmoins largement les limites définies par son contrat. Il y travaille en effet également en dehors des horaires accordés avec son employeur, y compris pendant les week-ends :

« Et ensuite, sorti de BTS, [...] mon associé [...] voulait m'embaucher en tant que salarié, mais il n'a pas pu me prendre à plein temps, vu qu'il avait déjà un salarié à mi-temps. Et il m'a dit, "Si j'en reprends un autre, je ne peux pas, quoi". Donc, ça a commencé [...] [avec] un mi-temps à la ferme où je suis actuellement [...] et un autre mi-temps chez des voisins... chez qui j'allais aussi quand j'étais tout petit, quoi... [Là] où j'ai commencé à monter dans la première moissonneuse, quoi. Donc ils me connaissaient comme l'enfant du village, en gros, hein. Et voilà, ça a duré trois ans. [...] Et la ferme où je suis actuellement, [...] c'est une ferme que, même quand je travaillais à mi-temps ailleurs, j'allais les week-ends et j'y allais en surplus. Je faisais comme si c'était pour moi. ».

Face à l'implication de ce jeune salarié, l'exploitant lui suggère d'envisager la possibilité de reprendre des terres dans les alentours et de devenir son associé au sein d'un GAEC. L'occasion pour la concrétisation de son projet se présente en 2021, lors du départ à la retraite d'un éleveur conduisant une exploitation voisine :

« Et mon associé, voyant que j'étais passionné et mordu du boulot, et de la ferme... Je faisais comme si c'était chez moi, hein... Il m'a dit, si un jour tu veux t'installer... Plutôt que tu t'en ailles ailleurs, on pourrait peut-être faire quelque chose ensemble. Et puis au bout de trois ans que j'ai travaillé à mi-temps, on a un voisin qui a cessé l'activité. Et donc je me suis installé sur la ferme en l'apportant dans le GAEC ».

Si pour les individus d'origine rurale (comme c'est le cas d'Adrien) la genèse d'une vocation précoce a été favorisée par la proximité sociale et géographique avec des agriculteurs et des agricultrices, cela ne peut évidemment pas être le cas des personnes ayant grandi dans un milieu fortement urbanisé. Comme nous l'avons anticipé, pour ces dernières, la genèse d'une vocation agricole repose généralement sur une expérience de découverte de ce métier au cours d'une période de vacances. En dehors de cette différence, les trajectoires d'entrée en agriculture des uns et des autres sont étonnamment proches, comme le montre le cas de Mathieu G.

Mathieu a grandi dans une ville de la région parisienne, dans un environnement fortement urbanisé. Ses parents sont artisan coiffeur et secrétaire médicale. Il se familiarise pourtant très tôt avec l'agriculture grâce aux vacances passées dans la résidence secondaire familiale, située dans le Jura. Là-bas, il passe en effet beaucoup de temps auprès des bergers d'un alpage voisin. Il développe alors un intérêt croissant pour cette activité, ce qui l'amène à réaliser des séjours de plus en plus fréquents et prolongés au sein des alpages de la région. Il finit ainsi par passer toutes ses périodes de vacances en travaillant dans ces exploitations :

« Mais mes parents avaient une résidence secondaire dans le Jura. Et c'est comme ça que j'ai découvert l'agriculture. [...] Quand j'allais dans la maison de mes parents, il y avait un alpage juste à côté. Donc j'allais passer mon temps chez les bergers qui étaient à côté de chez nous. Et donc j'ai rapidement développé ma vocation, mon intérêt pour ce monde là. [...] Au début, c'était quand on allait en vacances avec mes parents : je passais juste mes journées là-bas. Et après, j'ai demandé d'y aller seul, quand mes parents n'étaient pas là. Donc, j'étais carrément à l'alpage. Je pense que je devais [...] être en 5e peut-être, quelque chose comme ça. [...] J'allais passer 15 jours l'été, puis l'année d'après, un mois. Et puis l'année encore d'après, comme j'avais fait le tour de cet alpage-là, on m'a fait rencontrer d'autres bergers et je suis allé dans d'autres structures. Et puis, pour finir, j'y allais finalement à toutes les vacances, pas que l'été ».

Comme dans le cas d'Adrien, cette socialisation favorise la genèse précoce de ses aspirations à l'installation en agriculture. Il affirme ainsi que, dès l'âge de 12 ans, son objectif professionnel à long terme était celui de devenir berger :

« Malgré que je sois hors cadre, j'ai toujours voulu faire ça et j'ai toujours été orienté là dedans. [...] Je pense que la décision de faire ce métier a été progressive. [...] [Si] on me demandait ce que je voulais faire quand j'étais en cinquième, [...] je répondais berger. Je voulais être berger dans le Jura, parce que c'est ce que je connaissais ».

Les choix d'orientation qu'il opère dans le cadre de sa trajectoire scolaire confirment la présence de ces aspirations précoces. En sortie de collège, Mathieu décide en effet d'intégrer un lycée agricole et d'y emprunter une filière conduisant au Baccalauréat professionnel. Cette transition ne se fait cependant pas sans difficultés. Ses résultats scolaires lui permettant en effet d'opter pour une filière plus généraliste, ce choix d'orientation inquiète aussi bien ses parents que les membres du corps enseignant de son établissement :

« [Mes parents] [...] ont toujours su ce que je voulais faire. C'était plutôt la décision de partir en lycée agricole qui a été un peu plus compliquée, parce que j'avais [...] les capacités de partir en général. Et puis, c'est vrai que pour un parisien... [...] Même ma directrice de collège, elle m'avait convoqué, parce qu'elle n'avait jamais vu ça. [...] Je ne sais même pas si elle savait ce que c'était que les lycées agricoles... Donc on en avait parlé, [...] [et] c'est vrai que, [...] indirectement, ça ferme aussi des portes. Donc c'était

plutôt ça la décision [difficile] pour mes parents : de se dire "est-ce qu'on dit oui, est-ce qu'on dit non ?" Mais finalement, ils m'ont toujours soutenu dans ce que je voulais faire. Et je pense qu'ils ont eu la bonne décision, puisque je leur ai prouvé qu'une fois que j'avais trouvé ma voie, je savais travailler. Parce que c'est vrai qu'au collège, je ne faisais quand même pas grand-chose. Tandis que quand je suis arrivé au lycée, je me suis mis [...] à suivre plus en cours et avoir des bons résultats, quoi ».

Il obtient ainsi un Baccalauréat professionnel agricole, suivi d'un BTS en productions animales. Il décide ensuite de ne pas poursuivre ses études en vue de l'obtention d'une licence. Vraisemblablement en raison d'une plus grande propension pour les apprentissages pratiques que pour les matières théoriques, il craint en effet qu'une licence ne lui apporte pas une réelle plus-value par rapport au Baccalauréat et au BTS :

« En sortie de troisième [...] j'ai voulu m'orienter vers un lycée agricole, [...] où j'ai passé mon BEP et BAC pro. [...] Suite à l'obtention de mon bac, j'ai voulu continuer mes études, donc j'ai fait un BTS [...] productions animales. [...] Après j'ai fait le choix d'arrêter. J'aurais pu continuer mais j'ai préféré arrêter parce que j'en avais un peu marre. [...] J'ai toujours été un peu à l'aise à l'école et [...] depuis que je suis rentré en lycée agricole, j'ai toujours été premier de ma classe. Et j'ai eu la sensation de ne pas avoir appris grand chose de plus en BTS que en bac pro. Donc je me suis dit, si c'est pour faire une licence et [...] finalement ne pas apprendre grand chose de plus, je préférais me lancer dans la vie active ».

À l'issue de ses études, il travaille quelques mois dans l'exploitation du lycée agricole où il a réalisé son BTS, avant de déménager dans la Nièvre avec sa compagne (fille d'un couple d'assureurs du Nord de la France). Diplômée d'un BTS en « Gestion et protection de la nature », celle-ci obtient en effet un emploi de chargée de mission Natura 2000 au Parc régional du Morvan. Le marché du travail étant plus tendu dans le secteur de l'environnement que dans celui du salariat agricole, Mathieu décide alors de la suivre. Arrivé dans la Nièvre, il occupe plusieurs emplois saisonniers. Il obtient ensuite un emploi de formateur en zootechnie dans un lycée agricole du département, où il enseigne de 2015 à 2018 :

« Ma femme, que j'ai rencontrée au lycée de Vendôme, elle était sur une filière environnement. Elle a passé un BTS GPN, gestion et protection de la nature. [...] Donc elle travaillait dans l'environnement et elle a trouvé une place au parc du Morvan. Moi, je travaillais dans l'agriculture et, quand on est salarié agricole, on ne peine pas trop à trouver du travail. Donc, on a fait le choix de venir ici parce que [...] les places sont beaucoup plus chères en environnement, [...] [alors que] je savais que je trouverais du travail assez facilement. C'est comme ça qu'on est arrivé dans la région. [...] [D'abord,] j'ai trouvé des petites missions, des semaines de services de remplacement. [...] Après, c'était la saison des sapins de Noël, donc [...] je me suis fait embaucher là-dedans. Et puis j'ai travaillé en tant que salarié à l'Abbaye de Gronget. [...] À l'époque il y avait [...] les vaches bien sûr mais il y avait aussi l'atelier chèvre, et j'étais plutôt sur l'atelier chèvre. [...] Et après, j'ai trouvé une place au lycée agricole. [...] Donc, j'ai été formateur là-bas de 2015 jusqu'à 2019. [...] Formateur de zootechnie [...] à temps plein ».

Parallèlement, le couple décide d'acheter un logement dans le département. Il cherchent alors une maison avec un grand terrain, dans la perspective d'une installation à moyen terme. Ces recherches aboutissent à l'acquisition d'un corps de ferme entouré de 18 ha de terrain. Mathieu y

créée rapidement une première entreprise agricole, avec le statut de Cotisant de solidarité. À cette époque, son activité se résume essentiellement à la vente d'herbe :

« [Lorsqu'on] a décidé de s'installer définitivement ici, on a cherché à acheter. On avait des attentes précises puisque moi, j'avais quand même un projet agricole qui me trottait en tête, mais qui n'était pas forcément bien défini à l'époque. Mais je savais que je voulais une [...] [ferme] avec au moins une dizaine d'hectares autour. [...] On en a visité trois ou quatre et puis c'est comme ça qu'on a atterri ici. [...] On a déménagé en 2016 [...] [et] c'est là où j'ai créé la première entreprise. [...] J'étais double actif : je travaillais toujours à temps plein au lycée du Morvan, [...] [mais] j'ai créé la première entreprise pour pouvoir exploiter mes terres, puisqu'il y avait 18 hectares autour. [...] À l'époque je vendais juste de l'herbe sur pied, j'avais les primes de la PAC et puis c'était tout quoi, ça se résumait à ça »

En 2018, il devient néanmoins exploitant, en raison d'une évolution des critères permettant de bénéficier du statut de Cotisant de solidarité. À la fin de l'année scolaire, il décide alors de quitter son poste au lycée agricole et d'entamer un parcours d'installation accompagné par la chambre d'agriculture.

* * *

Les résultats présentés dans ce chapitre confirment que les agriculteurs « NIMA » constituent une catégorie fortement hétérogène, qui rassemble des individus aux caractéristiques et aux trajectoires très différentes. Les agriculteurs et agricultrices que nous avons rencontrés au cours de l'enquête recouvrent en effet la presque totalité de l'espace social, aussi bien par leurs origines sociales que par les positions qu'ils ont occupées au cours de leurs trajectoires professionnelles.

Malgré cette diversité, nous avons pu identifier quatre ensembles de trajectoires d'entrée en agriculture qui permettent de rendre compte des parcours des personnes rencontrées au cours de l'enquête. L'intérêt de cette typologie n'est pas uniquement académique. Les spécificités des différentes trajectoires d'entrée en agriculture ont en effet des conséquences bien réelles sur les conditions d'installation et d'exercice de la profession agricole.

Les individus qui ont connu une trajectoire de déclassement disposent par exemple d'un volume important de capital culturel hérité (quoique non converti en titres scolaires), qui est susceptible de faciliter la réalisation des démarches administratives liées à l'installation. En raison de leurs trajectoires professionnelles fragmentées, ils n'ont cependant pas de capital économique propre, bien qu'il puissent parfois bénéficier d'un soutien familial. Enfin, en tant que groupe le plus éloigné des mondes agricoles, ils ont généralement un faible niveau de connaissances et compétences techniques avant l'installation.

Pour leur part, les individus ayant connu une trajectoire d'*exit* professionnel cumulent généralement des volumes élevés de capitaux culturels et économiques. L'occupation d'emplois bien rémunérés leur a en effet permis de constituer une épargne leur permettant d'investir davantage dans leurs exploitations, ainsi que de faciliter l'accès au crédit. S'ils n'ont pas de compétences techniques spécifiquement agricoles, ils disposent parfois de connaissances théoriques (en biologie des sols, physiologie végétale...) et de compétences techniques non agricoles (c'est par exemple le cas des ingénieurs) susceptibles d'être réinvesties dans l'exercice de leur nouveau métier.

Les individus ayant connu une mobilité ascendante ou horizontale ont généralement des faibles volumes de capitaux économiques et culturel, en raison de leurs origines sociales, leurs trajectoires scolaires et leurs parcours professionnels. Plus ancrés dans l'espace social local que les autres groupes, ils peuvent néanmoins disposer d'un capital d'autochtonie (Retière 2003, Renahy 2010) susceptible de compenser leur faible volume de ressources. S'ils n'ont pas de compétences techniques agricoles, ils ont parfois d'autres compétences transposables dans ce domaine (soudure, construction, mécanique...).

Enfin, les individus qui ont développé une vocation précoce pour le travail agricole, ont des volumes de ressources variés, en raison de hétérogénéité de leurs origines sociales et géographiques. Par leurs trajectoires scolaires et professionnelles, ils disposent d'une connaissance fine du milieu agricole, ainsi que des compétences techniques dans ce domaine. Ces éléments sont susceptibles de favoriser les parcours d'installation, l'exercice du métier, mais aussi, comme on le verra, l'accès au crédit.

2) LES PARCOURS D'INSTALLATION

Après avoir étudié les trajectoires d'entrée en agriculture des exploitants NIMA rencontrés au cours de l'enquête, nous analyserons ici le déroulement de leurs parcours d'installation. Dans le cadre de cette analyse, nous ne nous attarderons pas sur l'accompagnement des projets par les acteurs para-agricoles, ni sur les parcours de formation professionnelle des porteurs de projets. En effet, dans le cadre de notre recherche nous n'avons pas repéré de clivages entre les différents profils des agriculteurs et agricultrices NIMA, en ce qui concerne ces deux composantes du parcours d'installation.

Sur le premier point, la presque totalité des agriculteurs et agricultrices rencontrés ont en effet bénéficié d'un accompagnement d'un organisme para-agricole au cours de leur parcours d'installation, y compris lorsque, en raison de leur âge, ils ne pouvaient pas prétendre à l'obtention de la Dotation Jeune Agriculteur (avec 3 exceptions parmi ces derniers individus).

Dans le rapport intermédiaire de ce projet, nous avons observé des clivages sociaux entre, d'une part, les candidats recourant aux services proposés par la Chambre d'agriculture et, d'autre part, ceux recourant aux réseaux d'accompagnement « alternatifs » (Terre de liens, espaces test agricoles, etc.). La suite de l'enquête nous a néanmoins conduits à nuancer cette interprétation, qui reposait sur l'observation de formations et de stages pré-installation.

Nous avons en effet constaté que la presque totalité des agriculteurs et des agricultrices en activité ont eu recours aux services de la Chambre d'agriculture (même si parfois en parallèle avec ceux d'un réseau « alternatif »), à un moment ou à un autre de leurs parcours d'installation. Cela s'explique notamment par le fait que, jusqu'en 2023, cet organisme était le seul habilité à l'accompagnement des candidats demandeurs de la DJA. Par ailleurs, des personnes rencontrés au cours de l'enquête nous ont également signalé que les établissements bancaires du département conditionneraient l'accès au crédit à la présentation d'un plan d'entreprise réalisé par la Chambre :

« Il y a d'autres régions où ils [...] passent par d'autres organismes qui les aident gratuitement. Mais c'est vrai que dans la Nièvre, les banques veulent le plan d'entreprise de la Chambre d'agriculture. [...] Moi, j'étais arrivée à la banque avec un plan d'entreprise que j'avais fait faire par [...] un de mes patrons, qui est expert comptable. Il m'a fait un plan d'entreprise nickel, [...] mais ils voulaient celui de la Chambre. [...] Et du coup, sans plan d'entreprise de la Chambre, pour avoir un prêt, c'est compliqué ». (*Marina L.*)

En ce qui concerne la formation professionnelle des candidats, les données collectées au cours de l'enquête conduisent à un constat analogue à celui de l'accompagnement. Si l'on exclut les personnes ayant connu une socialisation précoce à l'agriculture (qui avaient déjà une formation initiale agricole et une expérience professionnelle dans ce secteur d'activité), presque tous les individus rencontrés ont suivi des formations professionnelles et ont réalisé des stages dans le cadre de leur parcours d'installation (avec une seule exception). Comme pour l'accompagnement des projets, cela concerne aussi bien les individus qui ont demandé la DJA (et qui avaient donc besoin de la capacité agricole) que ceux qui, en raison de leur âge, ne pouvaient pas prétendre à cette subvention. Les agriculteurs et agricultrices rencontrés soulignent en effet l'importance des formations et des stages pour la réussite du projet d'installation et l'exercice du métier :

« C'est vraiment important d'avoir un maximum de formations parce que, quand on fait un BPREA et qu'on n'a pas d'années d'expérience [...] en tant qu'ouvrier agricole, il faut accumuler beaucoup de connaissances avant de se lancer. Et du coup, [...] j'ai fait beaucoup de formations et également beaucoup de stages en BPREA. [...] J'ai dû faire une vingtaine de semaines de stages, [...] alors que dans la plupart des BPREA, il y a peut-être 6 ou 8 semaines de prévisions. [...] Ces 20 semaines de stage et toutes ces formations étaient vraiment indispensables, je pense, pour pouvoir faire ce métier et en vivre sans se planter ». (Murielle R.)

Sur ce point, il convient également de souligner que, contrairement à ce qui a été observé par d'autres travaux sur le sujet (Chouteau *et al.* 2020), les agriculteurs et agricultrices que nous avons rencontrés ne nous ont pas signalé d'avoir rencontré des difficultés dans la recherche d'exploitations disponibles à les accueillir en stage. Cela pourrait s'expliquer, d'une part, par le fait que les établissements de formation du département s'appuient sur leurs réseaux d'anciens élèves pour faciliter la recherche de maîtres de stages pour leurs étudiants. D'autre part, cela s'explique vraisemblablement aussi par le fait que, à l'instar de ce qui a été observé dans le cas des « néo-artisans » (Dain 2024), les individus les plus éloignés du monde agricole tendent à s'adresser à des exploitants qui ont également connu une reconversion professionnelle (ce qui les rend vraisemblablement plus réceptifs à ces demandes) :

« Quasiment tous les gens chez qui j'étais en stage sont des gens qui n'étaient pas issus du milieu agricole. Dans tous les lieux que j'ai fait en stage, j'ai fait au total 6 lieux différents. Il n'y a qu'une seule ferme où les parents étaient issus du milieu agricole. Donc 5 fermes sur 6, les gens sont installés en reconversion ». (Murielle R.)

En raison de ce qui a été évoqué jusqu'ici, dans la suite de ce chapitre nous nous concentrerons sur deux seuls éléments du parcours d'installation. Il s'agit, d'une part, des conditions d'accès au foncier agricole et, d'autre part, des conditions de financement des projets d'installation.

2.1) L'accès au foncier agricole

En accord avec la littérature sur le sujet (Barral et Pinaud 2017 ; Chouteau *et al.* 2020 ; Dolci 2021), s'il y a bien un élément partagé par la grande majorité des agriculteurs et agricultrices que nous avons rencontrés, malgré la diversité de leurs trajectoires, cela concerne la problématique de l'accès au foncier. Quelles que soient leur origines sociales et géographiques (des personnes issues des classes moyennes et supérieures urbaines jusqu'aux individus issus des classes populaires rurales), en effet, la presque totalité de nos interlocuteurs nous ont signalé la difficulté d'accès au foncier comme l'un des principaux obstacles auxquels ils ont été confrontés dans le cadre de leurs parcours d'installation.

Des conditions plus favorables que dans les régions limitrophes

Si les récits que nous avons collectés sont quasi-unanimes à ce sujet, l'entité de ces difficultés dans le territoire étudié mériterait vraisemblablement d'être relativisée, si on la compare à celles que l'on peut rencontrer dans d'autres régions de France. Les prix moyens des terres et des prés dans la Nièvre sont en effet parmi les plus bas de France métropolitaine (3 070 €/ha, contre une moyenne nationale de 6200 €/ha) et, ce, particulièrement en ce qui concerne la région agricole du

Morvan (2190 €/ha)¹. De plus, les taux de remplacement y sont particulièrement faibles, notamment dans le secteur de l'élevage allaitant (Agreste BFC 2020), ce pourquoi, entre 2012 et 2019, seul la moitié de la SAU libérée par des cessations d'activité a été reprise par de nouveaux installés, le reste ayant été destiné à l'agrandissement d'exploitations existantes (Agreste BFC 2021). Compte tenu de ces éléments, on pourrait alors s'attendre à ce que les conditions d'accès au foncier soient plus favorables dans la Nièvre que dans d'autres départements de France.

Cette hypothèse est confirmée par les entretiens que nous avons réalisés auprès d'agriculteurs et agricultrices qui résidaient dans d'autres régions de France et se sont établies dans la Nièvre pour y réaliser leur projet d'installation. Nous avons en effet collecté de nombreux récits de personnes qui avaient commencé leurs recherches de foncier à proximité de leurs anciens lieux de résidence, mais qui, en raison de la faible disponibilité de terres et de leurs prix, ont progressivement élargi le rayon de leurs recherches, jusqu'à arriver dans la Nièvre, où les conditions d'accès au foncier étaient plus favorables.

C'est par exemple le cas de Murielle R., qui, avant sa reconversion professionnelle, était ingénieure dans l'industrie aérospatiale et résidait dans le Nord de la région parisienne. Après avoir dans l'Oise. Ils ont d'abord cherché dans l'Oise, puis ils ont progressivement élargi le rayon de recherche à cause des prix élevés et de la concurrence foncière, jusqu'à arriver dans le Morvan.

« [Ce qui nous a amenés dans la Nièvre c'est,] en fait, le terrain. Parce qu'on cherchait [...] un terrain agricole et ce n'est pas facile à trouver. [...] On cherchait [...] des maisons qui auraient un grand terrain, [...] mais on n'a pas trouvé et on n'arrêtait pas de s'éloigner de plus en plus dans nos recherches. Et au bout de plusieurs mois, on est tombé sur cette petite annonce de cette maison avec ce grand terrain. Et on s'est dit, "C'est beaucoup plus loin que ce qu'on voudrait"... Ce n'était pas prévu... Parce qu'à la base, on voulait être plus près de la région parisienne, puisque c'est là où on habitait, et ce n'était pas prévu de s'éloigner autant, non. Mais c'était indispensable, parce que soit on faisait ça, [...] soit on était condamné à chercher encore pendant longtemps et on ne sait pas quand on aurait trouvé. À un moment donné, soit on se lance et on fait des concessions, soit on ne se lance pas. [...] [Au départ] on cherchait dans l'Oise, [mais] ça a été difficile. [Ensuite] on s'est éloigné, [...] en incluant plus de départements dans notre recherche, jusqu'à trouver ici. [...] [Mais] on cherchait dans les départements limitrophes de la région parisienne au départ. En fait, c'est aussi que [mon conjoint], à l'époque, [...] il avait son fils un week-end sur deux [...] et sa maman est [...] dans l'Oise. Donc, [...] l'éloignement compliquait les trajets pour l'avoir le week-end [et] les vacances. [...] Il y a quand même 4 heures de route et c'est mal desservi, quoi » (*Murielle R.*)

Il en est de même pour Sasha M., qui, avant son installation, résidait à proximité de Strasbourg avec sa famille. De ce fait, il a avait commencé ses recherches en Alsace, pour l'élargir ensuite au département des Vosges. Après plusieurs années de recherches infructueuses, il élargit son périmètre de recherche au Morvan, sur conseil d'un ami originaire d'Autun. C'est ici qu'il finit par trouver une ferme lui permettant de concrétiser son projet d'installation :

« On a mis 3-4 ans à trouver cette ferme. On était prêt à baisser les bras, à acheter une maison en Alsace [...] et à mettre de côté... avoir un CDI, et puis voilà, quoi. Mais bon, on a cherché, cherché et [on a trouvé]. Alors, pourquoi on est ici ? C'est parce qu'en Alsace, le

1 Source : FNSafer - AGRESTE, *Prix moyen des terres en 2023*.

prix du terrain, c'est juste impossible. [...] Donc on a quand même essayé. Après, on a écarté vers les Vosges, mais il y a les Allemands qui [...] font monter les prix. [...] Et puis, on a rencontré un pote à Strasbourg qui m'a dit, "Moi je viens d'Autun, c'est le Morvan"... puisque il faut savoir que le Morvan, ce n'est pas très connu dans notre secteur. On connaît les Alpes, le Massif Central et les Pyrénées, mais le Morvan... [Donc] on est venus passer un week-end ici [...] et on s'est dit, "La région nous plaît". [...] On voulait une région un peu comme les Vosges, semi-montagneuse. [...] Le Morvan s'y prêtait bien et les prix ici sont encore attractifs. Du coup, on a visité trois ou quatre fermes dans le secteur [...] [et] ça s'est fait. [...] Donc on a d'abord cherché évidemment autour de nous, mais le foncier là-bas, [...] c'est 8 à 10 fois plus cher. [...] Et puis surtout, il y avait peu d'offres.[...] On a essayé quand même, mais on s'est rendu compte qu'il n'y avait pas d'offres [et que] le peu qu'il y avait, c'était hyper cher. Du coup, ce n'était pas finançable. Soit il fallait être très riche et avoir un capital, avoir bossé à l'extérieur avec un haut niveau de revenus pour pouvoir y prétendre, soit pas ». (Sasha M.)

Un accès au foncier qui reste perçu comme difficile

Si les derniers témoignages indiquent que les conditions d'accès au foncier sont globalement plus favorables dans la Nièvre que dans les régions limitrophes, il n'en reste pas moins qu'une très grande majorité des personnes ayant directement entamé leurs recherches dans ce département indiquent aussi l'accès au foncier comme la principale difficulté rencontrée dans le cadre de leur parcours d'installation. L'accès à la terre reste ainsi malgré tout difficile pour des porteurs de projet NIMA, y compris dans ce département.

En accord avec ce qui a été souligné par d'autres travaux (Chouteau *et al.* 2020), ces difficultés relèvent en partie d'un décalage entre les projets des candidats à l'installation et l'offre des exploitations à reprendre. Cela concerne notamment les porteurs de projets qui envisagent de déployer des systèmes requérant des surfaces limitées (maraîchage, culture de petits fruits, élevage de petits ruminants...), dans un département où la majorité des exploitations sont spécialisées dans l'élevage de bovins allaitants et, de ce fait, disposent de surfaces importantes et de bâtiments de grande taille. Coline M. recherchait par exemple une ferme avec une surface comprise entre 10 et 20 ha, afin d'y créer un élevage de petits ruminants. La réalisation de ce projet a été néanmoins retardée de plusieurs années, en raison de la difficulté à trouver une exploitation correspondant à ces critères :

« Ce qui a été très difficile, c'est de trouver un lieu d'installation. [...] J'avais déjà cherché entre 2005 et 2007, [...] [mais] je n'avais pas trouvé, donc j'avais basculé sur un autre projet. Et après, on a recommencé à chercher, [...] je dirais peut-être en 2013. [...] Et en fait, la grande difficulté, c'est que l'élevage majoritaire, dans le Morvan, c'est plutôt l'élevage charolais. Donc à chaque fois que je trouvais une ferme en reprise, c'était 150 hectares avec des grandes stabulations, etc. Donc ce n'était pas du tout adapté à ce que je voulais faire. Je cherchais entre 10 et 20 hectares avec un peu de bâtiments, pour pouvoir installer un troupeau de chèvres et puis éventuellement de brebis. Mais voilà, c'était en fait l'échelle qui ne correspondait pas. [...] Des trucs, on en a visités... Et le problème, à chaque fois, c'était [...] la dimension des bâtiments et, du coup, le prix, en fait. Ce n'était pas sur ce genre de budget qu'on voulait investir. C'était surdimensionné par rapport au projet ». (Coline M.)

Au delà de l'inadéquation entre les projets des candidats et l'offre des exploitations existantes, les entretiens réalisés font état d'une concurrence pour la reprise des terres libérées. Cela rend difficile l'accès au foncier y compris pour les projets s'inscrivant dans la continuité des modèles productifs les plus répandus dans ce territoire. Émilie G. recherchait par exemple des terres à reprendre en vue de la création d'un élevage de bovins et ovins allaitants (elle conduit aujourd'hui une exploitation 207 ha de SAU, 110 vaches mères et 70 brebis). Dans le cadre de ces recherches, elle a néanmoins été confrontée à la concurrence d'exploitations existantes, ce qui a conduit à l'échec d'une première opportunité de reprise :

« Au début, il y avait des prés qui s'étaient libérés, [...] et puis, en fait, ça ne s'est pas fait, [...] [car] tout le monde voulait les prés... [...] Ils se sont tous battus, et puis ils les ont eus. [...] Du coup, ce sont deux agriculteurs déjà existants à avoir les prés. [...] Moi, je ne me suis pas installée là-dessus. [...] Les gros agriculteurs veulent tous les mêmes prés. [...] Ils peuvent monter à 5, 6, 7, 800 hectares... Il n'y a pas un brin de haie de taillé, il n'y a pas une clôture de faite, mais ce n'est pas grave, ils les ont repris. [...] Laisser la place aux jeunes, ça, c'est pas dans leurs objectifs. [...] Ils sont capables d'installer les grands-parents, juste pour avoir la priorité sur les hectares. [...] Ils peuvent installer toute la famille, hein. C'est bien pour ça que [...] mon premier projet n'a pas abouti... [...] Puisqu'en fait, [...] même le gosse qui ne veut pas [devenir] agriculteur, ils sont prêts à l'installer juste pour avoir 20 hectares, quoi. Alors qu'ils en ont déjà 600, qu'on a des bêtes dans les prés et qu'ils s'en occupent à peine, qu'ils font pas de clôtures et qu'ils [taillent] pas les haies. Voilà. [...] Même s'ils n'y arrivent pas, ce n'est pas grave. Ils les ont. Le but c'est de les avoir, après ils s'en fichent ». (Émilie G.)

Cette concurrence pour le foncier n'est pas limitée aux zones à plus fort potentiel agronomique, telles que les plaines du département. De nombreux agriculteurs et agricultrices nous ont signalé d'y avoir été confrontés également dans des régions à plus faible potentiel du Morvan, où l'on aurait pu s'attendre à ce que les terres soient moins convoitées. Les individus rencontrés identifient les causes de cette problématique dans les critères d'attribution des aides de la PAC, qui incitent à l'agrandissement et, par ailleurs, rendent également attractives des terres à faibles potentiel, en raison de la possibilité d'accéder à l'Indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) :

« J'ai toujours un gros souci sur l'accès au foncier. [...] Parce qu'il y a beaucoup de parcelles tout autour, mais [...] ça va systématiquement à l'agrandissement. Je pense que c'est peut-être le point le plus important. Le plus gros frein à l'installation, c'est l'accès au foncier. [...] Ce qui fait que l'accès au foncier est quasi impossible, c'est la manière dont la PAC est conçue. [...] Les aides poussent à l'agrandissement et, du coup, ça fait une pression foncière. Avec parfois des gens qui vont prendre des terres ici, parce que, en plus des aides PAC standards, il y a l'ICHN, l'indemnité compensatoire de handicap naturel, qui donne des aides bien plus importantes quand on est en moyenne montagne... Et ici on est en moyenne montagne. Et du coup, ça fait des exploitations qui sont à 40 km d'ici et qui récupèrent des parcelles. [...] Pour moi, c'est vraiment le cœur du problème dans l'agriculture actuelle et dans le frein à l'installation ». (Émilien G.)

Si notre enquête ne permet pas de vérifier la réelle entité de cette concurrence, nous ne pouvons que constater qu'une très grande majorité de nos interlocuteurs affirment y avoir été confrontés et la signalent comme le principal frein aux projets d'installation d'agriculteurs NIMA.

Comme un prolongement de cette perception, plusieurs parmi les agriculteurs et agricultrices interrogés ont le sentiment d'avoir finalement réussi à accéder au foncier par un concours de

circonstances, sans lesquelles ils estiment qu'ils n'auraient pas pu réaliser leurs projets. C'est le cas par exemple de Mathieu G., qui a racheté une ferme avec 18 hectares de terrain libre de bail. Lors de la signature du contrat, le notaire lui a signalé que la SAFER avait demandé d'exercer son droit de préemption sur les terrains. Cette demande a été néanmoins refusée par le notaire, en raison du fait qu'elle avait été avancée hors délai. Mathieu perçoit ainsi cette circonstance comme un élément clé de la réussite de son projet :

« On a eu la surprise le jour de la signature [auprès du] notaire, qui nous a informé que la SAFER avait voulu préempter. Donc mettre son droit de veto, pour pas qu'on achète, finalement. Mais ils étaient hors délai. Donc le notaire a refusé la préemption puisqu'ils avaient, je sais pas, peut-être deux mois [...] pour préempter. Et ils ont voulu préempter au bout de deux mois et une semaine, disons par exemple. Je ne sais pas ce que c'est réellement, mais en tout cas, c'est pour que vous compreniez l'idée. Donc, ils n'ont pas pu préempter parce qu'ils étaient hors délai. [...] Sinon, [...] peut-être qu'on ne l'aurait même pas eu s'ils avaient préempté, [car] c'est eux qui mettent qui ils veulent ». (*Mathieu G.*)

D'autres agriculteurs et agricultrices ont affirmé avoir pu réaliser leur projet parce que les terres qu'il envisageaient de reprendre étaient vendues avec une maison d'habitation ou des bâtiments agricoles qui augmentaient le coût de rachat, le rendant ainsi antiéconomique pour les exploitants voisins. C'est le cas par exemple d'Estelle B., qui a pu acheter 1,5 hectares de terrain, grâce à la présence d'une maison d'habitation, qu'elle a transformé en entrepôt agricole :

« Cette année-là, j'ai eu [...] beaucoup beaucoup de chance, [...] qui a permis d'avoir ces terrains-là. Nous avons eu [...] plein de circonstances favorables pour se lancer dans ce projet. [...] Je commençais à chercher des terrains autour de chez moi. Et ici, la maison que tu vois là, elle était à vendre, [...] mais ce que je ne savais pas, c'est que les terrains, ils étaient à vendre avec la maison [...] pour 45 000 euros. [...] En tout, [...] ça fait 1 hectare et demi. Mon voisin [...] est éleveur de vaches, [...] [mais,] comme la maison était à vendre avec les terrains, [...] il n'allait pas acheter 1 hectare et demi pour 45 000 euros. [...] Sinon, il était prioritaire et moi je n'aurais jamais eu un hectare de terre. C'est grâce aux bâtiments que j'ai eu accès à la terre. [...] C'est ça [...] la grande chance que j'ai eu, [...] parce que, [...] 45 000 euros, ce n'est pas donné. Mais [...] j'ai toujours travaillé, [mon conjoint] est propriétaire de la maison [et] on avait un peu d'économies, [donc] il n'y a pas de souci. [...] Donc, voilà, [j'ai eu] accès à la terre grâce au bâtiment, [...] sinon je n'avais pas les terrains ». (*Estelle B.*)

Enfin, en accord les travaux sur la transmission (Gillet 1999), on retrouve également des récits qui attribuent la réussite d'un projet d'installation à la rencontre d'un cédant soucieux de transmettre sa ferme, au lieu de céder ses terres aux exploitations voisines. Cela les conduirait à s'investir dans la recherche d'un repreneur potentiel, en intercédant parfois auprès des voisins pour éviter la mise en concurrence ou en acceptant de vendre à un prix inférieur à celui du marché. Sasha M. attribue par exemple la réussite de son projet à une telle volonté du cédant, qu'il considère particulièrement sensible à cette problématique du fait d'être lui-même agriculteur NIMA :

« [Le cédant] n'avait pas de repreneur familial et lui-même n'était pas fils de paysan... Et donc, [...] ça lui tenait à cœur d'installer quelqu'un, pas fils de paysan... Enfin, d'aider un jeune à s'installer, quel qu'il soit. [...] Il aurait pu vendre la maison [...] en résidence secondaire, [...] les vaches au marché [...] et le matériel sur internet, et il aurait eu peut-être un peu plus cher que ce que je lui ai donné. [...] Moi, je me suis installé parce qu'il était hors cadre familial, [...] [car] il y a des anciens qui disent, "De toute façon, je n'ai pas

de repreneur, donc ça va partir aux voisins, c'est normal"... Mais non, ce n'est pas normal. [...] Parce que sinon, [...] il n'y aurait plus d'agriculteur là. Il y aurait des Hollandais ou des Belges [...] en résidence secondaire et les terres autour auraient été louées à une grosse ferme du coin. Et puis voilà, mais il y aurait une installation en moins ». (Sasha M.)

Des conditions favorisant l'accès au foncier

Au delà de ces concours de circonstances, au caractère par définition aléatoire, qui sont évoqués par les agriculteurs et agricultrices rencontrés au cours de l'enquête, ils nous semblent également émerger des conditions davantage structurelles qui favorisent l'accès au foncier et, pas là, la réalisation d'un projet d'installation.

La première de ces conditions renvoie à la mobilité potentielle des porteurs de projet. Il va de soi, en effet, que les probabilités de trouver une ferme ou des terres adaptées à un projet d'installation donné sont d'autant plus grandes que le rayon de recherche est élargi. Nous en avons vu des exemples lors de la présentation des récits de personnes qui se sont installées dans la Nièvre en provenance d'autres régions. À une échelle plus réduite, cependant, le même principe s'applique également aux mobilités intra-départementales.

Or, si ce constat peut paraître banal, il contribue à déterminer les probabilités d'accès au foncier, en fonction des trajectoires biographiques et familiales des porteurs de projets. La littérature scientifique sur les mobilités résidentielles indique en effet que les rapports à la mobilité ne sont pas universels, mais varient en fonction des trajectoires biographiques et familiales des individus.

En s'appuyant sur des analyses statistiques robustes, ces travaux montrent tout d'abord que la tendance à la mobilité résidentielle varie en fonction du niveau diplôme : elle est en effet d'autant plus forte que le niveau de diplôme est élevé (Bonvalet et Maison 1999). Ces travaux indiquent aussi que la mobilité géographique varie également en fonction de la catégorie socio-professionnelle : elle est en effet faible pour les agriculteurs, les indépendants et les ouvriers, tandis qu'elle est particulièrement élevée pour les professions intermédiaires et, surtout, pour les cadres (Pumain et Courgeau 1993). La catégorie socio-professionnelle des individus est par ailleurs corrélée à l'ampleur de leurs mobilités résidentielles (en termes de distance entre lieux d'origine et lieux de résidence). Si, pour les membres des classes populaires (ouvriers, employés), ces mobilités sont en effet principalement locales, pour les cadres elles sont davantage interrégionales (Pumain et Courgeau 1993). On peut enfin ajouter que la tendance à la mobilité résidentielle varie aussi en fonction du lieu de résidence (elle est en effet plus élevée pour les populations urbaines que pour celles qui résident dans les espaces ruraux), et qu'elle est également corrélée à la trajectoire familiale : les individus issus de familles ayant une trajectoire de mobilité géographique sont en effet à leur tour plus mobiles que ceux issus de familles ayant toujours résidé dans le même département (Bonvalet et Maison 1999).

Compte tenu de ces éléments, on peut s'attendre les agriculteurs et agricultrices issus de familles appartenant aux classes moyennes et supérieures (ou appartenant eux-mêmes à ces catégories) soient davantage enclins à la mobilité résidentielle que leurs homologues issus des mondes populaires et indépendants. Cette hypothèse est confirmée par notre recherche. Parmi les agriculteurs et les agricultrices rencontrés au cours de l'enquête, ceux dont l'espace envisagé pour

l'installation était le plus étendu, sont ceux qui appartiennent à ces catégories et dont les familles avaient déjà connu des mobilités résidentielles.

C'est le cas par exemple de Sasha M. (père professeur, mère psychologue), originaire de Strasbourg, qui, comme nous l'avons vu plus haut, avait commencé sa recherche d'une exploitation en Alsace, pour pour l'élargir ensuite aux Vosges et enfin au Morvan. Comme il le signale lui-même dans son récit, ses dispositions à la mobilité géographique ne sont pas sans lien avec une trajectoire familiale marquée par des mobilités antérieures :

« Moi je m'en foutais un peu : j'ai de la famille un peu partout. On a grandi en Alsace parce que mon père a eu une mutation. Et puis voilà, on se retrouve en Alsace, mais on n'est pas du tout Alsaciens d'origine. Je suis né à Strasbourg, mais on n'avait pas de famille en Alsace. Donc moi, aller n'importe où en France, ça ne me dérangeait pas trop ». (*Sasha M.*)

On trouve un exemple encore plus extrême de cette tendance dans le cas d'une élève originaire de Belgique (père médecin, mère professeure de chimie). Celle-ci s'est reconvertie vers l'agriculture après une carrière de cadre supérieur d'entreprise, qui l'avait été amenée à résider dans plusieurs villes et pays du monde, tels que Hong Kong, les Seychelles, l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, l'Allemagne, le Danemark et le Nigeria. Après sa reconversion professionnelle, cette agricultrice envisageait alors de s'installer indifféremment en France, en Suède, en Norvège ou au Royaume-Uni :

« [Nous nous sommes demandés] "Où est-ce qu'on veut s'installer ? Où en Europe ?" Moi je voulais bien [m'installer] en Angleterre, mais l'Angleterre c'était très très cher. [...] Puis on a pensé à la Suède et la Norvège, parce que [...] je travaillais comme consultante là-bas, [mais] il y a un manque de lumière pendant l'hiver. Et puis, on a dit "on va regarder en France". Et on a commencé à regarder sur Internet. [...] On ne connaissait pas le Morvan. C'était inconnu pour nous. Mais la description de la ferme nous a plu, [...] [donc] on est venus ici. J'ai appelé un dimanche et le dimanche d'après, on est venus en France. Il pleuvait, il neigeait, il faisait mauvais, [...] [mais] le lieu nous a plu. [...] [Nous nous sommes donc installés ici] deux ans après qu'on a visité pour la première fois. [...] [J'aurais aimé] la Suède et la Norvège pour la nature, qui est encore très sauvage. L'Angleterre aussi, parce que, [...] dans le pays des Galles, [...] tu peux vraiment trouver des lieux qui sont isolés, mais isolés isolés, où tu dois faire trois heures de route avant de voir quelqu'un d'autre. [...] Ça nous plaît, ça, [...] [mais] ça coûte plus cher. [...] [Donc,] en fait, c'était vraiment par coïncidence qu'on est venus dans le Morvan ». (*Caroline C.*)

Il conviendrait néanmoins de souligner que, au delà des dispositions intériorisées, les conditions de la mobilité résidentielle relèvent également d'une série de contraintes liées à la configuration familiale et à la période du cycle de vie. On sait en effet que la tendance à la mobilité résidentielle diminue fortement après l'âge de 40 ans, avec la présence d'un conjoint et d'enfants, ainsi qu'avec l'accès à la propriété d'un logement (Bonvalet et Maison 1999 ; Bonvalet et Brun 2002).

Encore une fois, les résultats de notre recherche confirment ce constat. Lors d'une observation d'une formation s'adressant à des porteurs de projets d'installation, nous avons par exemple rencontré une candidate ayant un projet de création d'une exploitation spécialisée dans la culture de petits fruits. Depuis cinq ans, elle recherchait trois hectares de terrain à reprendre, sans parvenir à les trouver. Ses difficultés d'accès au foncier relèvent principalement de contraintes familiales qui limitent fortement son périmètre de recherche. Son conjoint occupe en effet un

emploi dans la fonction publique hospitalière, qui lui impose de résider à proximité de son lieu de travail, limitant ainsi l'espace géographique envisageable pour une installation éventuelle.

Au cours de l'enquête, nous avons également rencontré des agriculteurs et agricultrices pour qui le périmètre de recherche d'un lieu d'installation potentiel a été limité par la propriété d'un logement. C'est le cas par exemple d'Estelle B., qui évoque explicitement la propriété de maison comme un élément déterminant à la définition de son espace des possibles en vue d'une installation :

« On était propriétaires... Enfin, [mon conjoint] est propriétaire. Voilà, on était là, on n'allait pas déménager. Ça, c'est sûr. Donc, la chance d'avoir trouvé une parcelle à 200 mètres de la maison, c'est inespéré. [...] Et moi, si je n'avais pas trouvé chez moi, même si j'avais dû prendre la voiture pour faire 5 km, je ne me serais pas installée. [...] En formation agricole avec la chambre d'agriculture, ils nous ont tout de suite dit, ça : c'est des métiers [pour lesquels, si on est] situé à plus de 5 km, il ne faut pas s'installer. Il faut tout le temps y être : il faut aller voir, [...] mettre l'irrigation en route, [...] refermer une serre... [...] C'est tout le temps. On passe notre vie ici à faire des allers-retours. [...] C'était indispensable de pouvoir être sur place ». (*Estelle B.*)

Dans le cas de cette agricultrice, comme on l'a vu plus haut, la contrainte posée par la propriété d'un logement a été néanmoins compensée par un niveau de capital économique lui permettant d'investir 45000 euros pour l'achat d'une seconde maison avec 1,5 hectares de terrain. La réussite d'un tel projet aurait ainsi plus difficile pour des personnes moins dotées en capital économique.

Au delà de ces contraintes spécifiques, les conditions sociales de la mobilité géographique fournissent donc un avantage comparatif dans l'accès au foncier aux individus issus des classes moyennes et supérieures (telles que les personnes ayant des trajectoires de déclassement ou d'*exit* professionnel dont nous avons parlé dans le premier chapitre), qui vient fréquemment s'ajouter à la disponibilité d'une capital économique propre ou hérité.

Cela n'implique pas pour autant que que les agriculteurs et les agricultrices issus des classes populaires et des mondes indépendants (concentrés dans les ensembles de trajectoires ayant connu une mobilité ascendante ou une socialisation précoce de l'agriculture) ne disposent pas à leur tour d'autres ressources dans la concurrence pour l'accès au foncier.

On a vu en effet que les individus issus de ces catégories sont davantage ancrés dans l'espace local que les autres personnes que nous avons rencontrées. Or, la sociologie des classes populaires, a montré qu'un tel ancrage est susceptible de fournir un *capital d'autochtonie*, que l'on peut définir comme « l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisées » (Renahy 2010), que ce soit pour la définition des représentations et des usages légitimes du territoire (Chamboredon 1982), pour le contrôle du pouvoir municipal (Retière 2003) ou pour l'accès à l'emploi (Renahy 2005, Coquard 2019).

D'autres travaux ont déjà montré que l'appartenance à des réseaux de relations localisés est également susceptible de constituer une ressource dans la concurrence pour l'accès au foncier agricole (Barral et Pinaud 2017). Notre recherche confirme ce constat. Nous avons en effet rencontré plusieurs agriculteurs et agricultrices qui ont pu accéder au foncier en mobilisant leurs réseaux de relations au sein de l'espace social local.

C'est le cas par exemple d'Émilie G., éleveuse de bovins et ovins allaitants installée dans le Morvan. Comme nous l'avons vu plus haut, Émilie avait déjà essayé d'accéder à des terres

libérées par une cessation d'activité, mais celles-ci avaient finalement été reprises par des exploitants déjà installés. Or, cette tentative échouée avait eu lieu dans la commune où elle réside avec son conjoint, située dans la plaine, à une quarantaine de kilomètres de sa commune d'origine. Par la suite, elle parviendra à reprendre une exploitation située dans le Morvan, dans la commune voisine à celle où elle a grandi, par le biais d'une connaissance de sa grande-mère :

« Après, on a trouvé [des terres] [...] via ma grand-mère, qui connaissait ce monsieur. Il lui a dit [...] "Je pars en retraite", tout simplement, et elle lui a dit "Bah, ma petite fille il cherche une ferme". [Il lui a répondu] "Dis leur qu'ils viennent me voir". [...] Il avait deux enfants, mais ses enfants ne reprenaient pas. [Donc] on y a été, on s'est présentés et, puis, ça s'est déroulé comme ça, gentiment quoi. [...] Le bouche-à-oreille, en fait. [...] [...] Ma grand-mère nous a dit que Louis partait en retraite et puis donc on a été [le] rencontrer. [...] Et il a dit "Bah, écoutez, de mon côté ça peut le faire. Si, de votre côté, ça peut le faire, [...] on va se mettre en relation avec monsieur Grelon [de la chambre d'agriculture], qui s'occupe des installations et des départs en retraite ». (*Émilie G.*)

Il convient de souligner que les éléments recueillis indiquent que l'appartenance à des réseaux de relations localisés ne fournit pas uniquement un accès privilégié aux informations sur les exploitations à reprendre. Elle semblerait en effet rendre également possible l'établissement d'accords permettant de limiter la concurrence entre les repreneurs potentiels. Émilie décrit ces pratiques dans un passage ultérieur de l'entretien :

« On nous séparent que 25 km, mais c'est impressionnant la différence [...] de mentalités. [...] Dans le Morvan, [...] tout le monde s'appelle en disant "Tu les veux ? Moi, je ne les veux pas", "Tu les veux ? Moi, je ne les veux pas". [...] On n'a pas eu de souci à l'installation parce qu'il n'y a personne qui s'est battu pour les prés. [...] Tout le monde est arrangeant. Je veux dire, il n'y a pas de coups dans le dos comme ici. [...] S'il y a 20 hectares qui se libèrent, [on s'appelle:] "Oui, allô ? Ils nous touchent tous les deux, est-ce que tu les veux ?"..." "Oh, ben non, moi, j'en ai assez, mais par contre, si ça se libère ça, [...] rappelle-moi". Parce qu'il y a des propriétaires qui ne pensent pas forcément à appeler l'agriculteur le plus près. Mais quand nous, on sait [...] que cet agriculteur-là est plus près des parcelles qui vont se libérer, la logique, c'est de l'appeler et de lui demander si ça ne l'intéresse pas. Et auquel cas, si ça ne l'intéresse pas, [...] nous, ça peut potentiellement nous intéresser ». (*Émilie G.*)

Si Émilie explique son premier échec et sa réussite ultérieure à une différence de « mentalités » entre les zones de plaine et le Morvan, les autres entretiens nous indiquent que cela est vraisemblablement une conséquence des différences d'ancrage local. Nous retrouvons en effet des récits tout à fait analogues auprès d'agriculteurs installés dans une zone de plaine dont ils sont originaires. C'est le cas par exemple de Jeremy M., ancien ouvrier agricole, qui avait trouvé une exploitation de 70 hectares par le biais de ses relations d'interconnaissance. Lors de la reprise de cette exploitation, il n'a pas été confronté à la concurrence des exploitations voisines. De même que pour Émilie dans le Morvan, cela s'explique par le fait qu'il avait pu établir des accords préalables avec les autres repreneurs potentiels et la SAFER :

« [Lors de] l'achat, la SAFER, ne s'est pas mise dedans. Je les avais contactés et, en fait, on a trouvé un... Ça s'est fait à l'amiable. Il y avait des candidats non-JA qui étaient dessus et il y avait aussi un vétérinaire qui voulait acheter des terres et des bâtiments. Du coup, ça s'est arrangé à l'amiable. J'ai laissé les bâtiments que je ne voulais pas et j'ai laissé 7

hectares, en fait. Comme ça, on évitait les frais de SAFER. On s'est mis d'accord avec la SAFER [et] il n'y a pas eu de problème ». (*Jeremy M.*)

Il en est de même pour Adrien B., éleveur de bovins allaitants dont nous avons présenté le parcours dans le chapitre sur les trajectoires d'entrée en agriculture. Cet agriculteur a en effet repris une exploitation de 250 hectares attenante à celle où il travaillait comme salarié agricole. Comme Jeremy, il n'a pas été confronté à la concurrence d'autres repreneurs potentiels, ce qu'il explique par le fait qu'aussi bien les anciens propriétaires de la ferme que les voisins souhaitaient qu'il puisse reprendre l'exploitation :

« En tant que voisin et tout, ça a aussi facilité la chose, je pense. Les propriétaires voulaient aussi que ce soit nous. Donc tout allait au mieux, on va dire ». (*Adrien B.*)

On peut ajouter que les autres personnes qui affirment ne pas avoir eu de difficultés particulières pour l'accès au foncier se sont installées à proximité de leur commune d'origine. C'est le cas d'Alizée R., « paysanne-boulangère », qui a facilement trouvé 12 hectares de terre pour réaliser son projet, ainsi que celui de Laure B., qui a loué 4 hectares de terres à la famille de son conjoint, tout en trouvant 30 hectares supplémentaires pour compenser cette perte de surface.

Ces éléments indiquent ainsi que l'appartenance à des réseaux de relations localisés représente une ressource pour l'accès au foncier agricole. Le moindre mobilité de ces personnes, principalement issues des classes populaires et des mondes indépendants, s'explique vraisemblablement aussi, au moins en partie, par ce phénomène. Par sa définition même, le capital d'autochtonie ne peut être opérant qu'à l'échelle locale.

2.2) Le financement des projets d'installation

Tout comme l'accès au foncier, les conditions de financement des projets représentent un élément crucial du parcours d'installation en agriculture. Même si les coûts varient en fonction de la nature du projet, l'installation implique en effet des investissements conséquents, liés aux coûts de reprise des terres, des bâtiments agricoles, des matériels, ainsi qu'aux coûts de fonctionnement et aux manques à gagner des premières années d'activité.

Les conditions de financement des projets constituent probablement le domaine dans lequel les effets de l'hétérogénéité des propriétés sociales des agriculteurs et des agricultrices NIMA se manifestent avec le plus de force. On a vu en effet que cette catégorie regroupe des individus aux profils très différents, à la fois par leur âge, leur niveau de diplôme, leurs origines sociales et par les positions qu'ils ont occupées au cours de leurs trajectoires professionnelles.

Or, ces différences de trajectoires biographiques et familiales ont un impact direct sur les conditions de financement d'un projet d'exploitation agricole. Elle déterminent en effet le volume de capital économique initial (propre ou familial) que les individus peuvent investir dans leur parcours d'installation, ainsi que, au moins en partie, les conditions dans lesquelles ils peuvent accéder au crédit bancaire.

Le capital économique de départ

Sur le premier point, les agriculteurs et agricultrices rencontrés ont entamé leurs parcours d'installation en agriculture avec des volumes de capital économique initiaux très inégaux.

D'une part, nous avons en effet rencontré des individus qui, au moment de l'installation disposaient d'un capital initial (propre ou familial) très limité et parfois même nul. Il s'agit principalement de personnes issues de familles appartenant aux classes populaires, pour qui l'installation en tant qu'exploitant a représenté une mobilité sociale ascendante, ainsi que de personnes avec les mêmes origines sociales et ayant connu une socialisation précoce à l'agriculture. On a vu en effet que ces personnes ont occupé des emplois d'ouvriers (agricoles ou industriels) et employés (vendeuses, secrétaire, aide à domicile), avec des niveaux de revenus relativement faibles.

À l'autre extrême, nous avons rencontré des personnes qui, au moment de leur entrée en agriculture, disposaient d'un volume élevé de capital économique, parfois suffisant à financer un projet d'installation sans avoir recours au crédit. Cela concerne notamment les personnes qui se sont installées en agriculture à l'issue d'une trajectoire d'*exit* professionnel. On a vu que, dans leurs carrières antérieures, ces personnes avaient occupé des emplois d'encadrement, qui leur ont donné accès à un niveau de revenus confortable. Leurs salaires se situaient en effet au dessus du troisième quartile de la distribution des salaires français (salaire net \geq 2880 euros) et, pour cinq d'entre eux, au dessus du dernier décile de cette même distribution (salaire net \geq 4 160 euros).

C'est le cas par exemple de Murielle R., qui s'est installée en agriculture après avoir exercé la profession d'ingénieure dans une entreprise du secteur aéronautique. En plus des économies réalisées au cours sa carrière, elle a pu également compter sur les indemnités perçues en raison de son départ volontaire, dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi déployé par son ancienne entreprise. Cela lui a permis de financer en propre son parcours de formation, l'achat d'une maison d'habitation et de 4 hectares de terres, ainsi que l'intégralité des autres coûts de création d'une exploitation maraîchère. Murielle souligne par ailleurs que la possibilité de réaliser des investissements importants lui a permis d'avoir des conditions de travail plus confortables et que l'absence d'un crédit lui a permis de dégager un revenu dès la première année d'activité :

« Je travaillais dans l'aéronautique [...] et [mon entreprise a] fait un plan social. [...] Du coup, je me suis portée candidate pour [un] départ volontaire et c'est grâce à ça qu'on a pu [...] s'installer ici, parce que les investissements sont vraiment conséquents. Sans les aides apportées par l'entreprise, les économies qu'on avait n'auraient pas été suffisantes pour faire le projet. [...] [Au départ, je m'inspirais de] Jean-Martin Fortier, qui est un formateur en [...] maraîchage bio intensif sur petite surface, [...] avec des itinéraires techniques optimisés, [...] sans tracteur, avec un motoculteur. [...] Selon lui, on pouvait démarrer avec 40 000 euros. En vrai, ce n'est pas du tout possible, je trouve. [...] Rien que l'irrigation et notre premier tunnel, nous a coûté plus cher que ça. [...] Mais bon, à l'époque, effectivement, on s'imaginait pouvoir démarrer avec moins. Et je pense que c'est pour ça qu'il y a beaucoup de maraîchers qui démarrent et qui galèrent, parce que si on démarre avec des investissements faibles, on galère. Il faut [...] entre 100 et 200 000 euros pour réussir dans ce métier et être un peu confortable. [...] [Aujourd'hui on arrive à dégager un revenu] grâce au fait qu'on n'a pas d'emprunt. Si on avait des emprunts, ce serait certainement différent. Mais le fait de ne pas avoir d'emprunt, [...] ça fait plus d'argent pour nos prélèvements privés ». (Murielle R.)

On retrouve une situation analogue dans le cas d'Émilien G., éleveur de brebis laitiers avec une activité de transformation et de vente directe. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, celui-ci était déjà propriétaire de la maison d'habitation, ainsi que de 18 hectares de terrain, qu'il avait achetés une dizaine d'années plus tôt. Lors de son installation, les capital accumulé au cours de sa carrière lui a permis de financer la rénovation des bâtiments d'élevage, la construction d'une salle de traite, d'une fromagerie et d'un magasin fermier, ainsi que l'achat du troupeau et du matériel agricole :

« J'avais des revenus [...] entre 5 et 8 000 euros [par mois] [...] [et] c'est ça qui m'a permis de m'installer. [...] Ça a été extrêmement facilitateur par rapport à beaucoup de gens qui [...] vont s'installer autour de la quarantaine. En fait, ça coûte très très cher de s'installer. [...] [J'ai tout financé moi-même], sauf pour les clôtures, parce que j'ai eu une aide pour ça, mais qui ne m'a toujours pas été payée. [...] Tous les [autres] investissements que j'ai fait, [...] c'est de l'investissement personnel. Et ça, [...] c'est vraiment parce que j'ai fait le métier que j'avais avant, que j'ai pu le faire. Quelqu'un qui n'a pas de moyens et qui veut faire la même chose, je ne suis pas sûr qu'il aille au bout. Parce que c'est [...] des investissements [...] de l'ordre de, on va dire, de 150 000 euros. [...] Avec le bâtiment, je pense que je suis à moins de 200 000 euros en investissements spécifiques agricoles. Après, il y a la maison, mais [...] je pense qu'il ne faut pas mélanger ». (Émilien G.)

Les agriculteurs et agricultrices qui se sont installés à l'issue d'une trajectoire d'*exit* professionnel ne sont par ailleurs pas les seuls à avoir pu disposer d'un capital initial (propre ou hérité) leur permettant de réaliser leur projet sans avoir recours au crédit. Cela est également le cas de certains individus ayant connu une trajectoire de déclassement, ainsi que de certaines personnes ayant connu une socialisation précoce à l'agriculture. Cécile D., par exemple, est issue d'une famille fortement dotée en capital économique. À l'âge de 24 ans, elle a reçu un héritage qui lui a permis d'acheter une première maison dans le Morvan. Dix ans plus tard, malgré une trajectoire professionnelle fragmentée ne lui ayant pas permis d'accumuler un capital personnel, la vente de cette maison lui a ainsi permis de financer son projet d'installation :

« [J'ai] hérité d'une somme d'argent assez conséquente, assez jeune, [...] de la part d'une grande tante qui avait beaucoup d'argent. [...] Et du coup, grâce à [cet] héritage, j'ai pu acheter une maison dans le Morvan. [...] [Avant l'installation, j'ai vendu] ce lieu pour récupérer des fonds qui me permettraient d'avoir quelque chose de viable économiquement [...] et d'avoir une marge de manœuvre plus large. [...] [Car] il aurait fallu être viable économiquement très rapidement pour rembourser des gros emprunts. [...] Et puis, je ne suis même pas sûre qu'une banque m'aurait suivie. [...] [Donc] j'ai vendu la maison en décembre 2021. Ça a été très vite, parce que à cette période-là, les gens s'arrachaient les maisons dans le Morvan. En cinq jours d'affichage, la maison était vendue ». (Cécile D.)

L'accès au crédit

En absence d'un capital initial (propre ou familial), ou lorsque le capital initial est insuffisant pour couvrir l'intégralité des coûts d'installation, les porteurs de projet sont confrontés à la nécessité de recourir au crédit bancaire. En fonction de leurs trajectoires et de la nature de leurs projets, ils n'ont cependant pas les mêmes probabilités de voir leurs demandes acceptées.

En accord avec ce qui a été avancé par d'autres travaux (JA-MRJC 2013 ; Barral et Pinaud 2017), les données recueillies semblent indiquer que les conditions d'accès au crédit sont plus favorables pour les projets qui portent sur des exploitations de taille importante et qui s'inscrivent dans la continuité des systèmes dominants à l'échelle locale (élevage bovin et ovin allaitants).

Les agriculteurs et agricultrices correspondant à ce cas de figure, en effet, ne font pas état d'avoir rencontré des difficultés d'accès au crédit. Au contraire, plusieurs d'entre eux ont réussi à obtenir un crédit couvrant l'intégralité des coûts d'installation, y compris en absence d'un apport personnel.

Ainsi, Jeremy M., ancien ouvrier agricole, a pu accéder à un crédit lui permettant de financer intégralement son installation sur une exploitation avec une SAU de 170 hectares (dont 100 en location) et un cheptel de 70 vaches allaitantes :

« Je connais bien [un banquier], [...] qui m'a toujours fait confiance dans mes projets. Parce que ce n'était pas un projet simple, hein. Moi, j'arrivais avec rien, donc, ils m'ont tout prêté. Et puis aujourd'hui, ils me suivent. Ça se passe plutôt bien. [...] Tout ce que je leur ai demandé, ça n'a jamais été refusé. [...] [Ils me font] confiance. Aujourd'hui, [...] on dit qu'il y a le taux d'endettement à ne pas dépasser. Ce gars-là, tu peux encore parler avec lui et il voit les gens. [...] [Il ne va pas] dire, "S'il dépasse, c'est mort". [...] Socialement, il est bien, quoi. Il s'en occupe. [...] Il vient voir comment ça se passe. [...] Quand je me suis installé, [...] il est venu à la ferme... il est venu voir [...] [pour] se rendre compte... C'est un gars de terrain, ses parents sont agriculteurs et sa sœur est agricultrice » (*Jeremy M.*)

Il en est de même pour Émilie G., qui a obtenu un crédit lui permettant de s'installer sur une exploitation avec une SAU de 207 hectares, ainsi qu'un cheptel de 110 vaches allaitantes et 70 brebis :

« On a été suivi par la chambre d'agriculture, [...] [et] on a été très prudents sur notre plan d'entreprise. [...] pour que ça puisse passer et que le projet puisse être viable, [...] ce qui a fait que c'est passé au niveau des banques et que maintenant on se rapproche [...] de ce qu'elle avait imaginé. [...] On a plusieurs prêts, en fait. [...] Par exemple, [...] les bâtiments vont être sur 25 ans, mais le matériel agricole va être sur 7 ans. [...] Il me semble que les vaches, c'est 15, mais je ne me rappelle plus ». (*Émilie G.*)

Encore, Adrien B. a obtenu un crédit lui permettant de financer l'achat d'une exploitation comprenant 250 hectares de SAU (en propriété), un cheptel de 100 vaches allaitantes, ainsi que des bâtiments et du matériel. On peut également ajouter que, au cours des deux années suivantes, il a obtenu de nouveaux crédits pour l'achat de 50 hectares supplémentaires, ainsi que par la construction de nouveaux bâtiments d'élevage :

« [Le crédit pour] le matériel était sur 7 [ans], mon installation, c'est sur 25, les bâtiments, c'est sur 15. [...] Mais sinon, [...] l'installation en tant que telle, c'est 25. [...] Les banques, elles ont suivi [...] [car] il y avait déjà le GAEC qui était existant avec les 200 vaches. Ils se sont basés sur les chiffres du GAEC: [...] ils ont reporté les mêmes méthodes de travail, les mêmes chiffres que ça générerait sur l'autre ferme, vu que c'était [...] les mêmes surfaces. [...] Et puis voilà, ça a suivi parce qu'ils se sont dit "Ok, ça peut rouler comme ça". [...] Moi, j'aurais été tout seul, je n'aurais pas pu m'installer ». (*Adrien B.*)

Pour ces agriculteurs, la facilité d'accès au crédit s'explique principalement par le fait que leurs projets s'inscrivent dans la continuité des systèmes les plus représentés sur le territoire, pour

lesquels les établissements bancaires disposent de références économiques abondantes (Barral et Pinaud 2017). On peut ajouter que tous les individus correspondant à ce cas de figure ont connu une socialisation précoce à l'agriculture et ont suivi un parcours d'études agricoles dès leur formation initiale, ce qui peut être perçu comme un gage de motivation et de compétence.

Pour les agriculteurs et agricultrices dont les projets portaient sur des exploitations de petite taille et des productions atypiques pour le département, l'accès au crédit a été plus difficile. Les établissements bancaires se montrent en effet plus méfiants vis-à-vis de systèmes pour lesquels ils disposent de références économiques peu abondantes (Barral et Pinaud 2017).

Marina L., par exemple, avait envisagé d'acheter un corps de ferme entourée de 5 hectares de terrain pour y créer un élevage de poules pondeuses. Son emploi d'aide à domicile ne lui avait néanmoins pas permis d'accumuler un capital à fournir au titre d'apport personnel. Malgré le fait qu'elle dispose d'un plan d'entreprise réalisé par la chambre d'agriculture, ainsi que d'un avis favorable du conseiller en charge du dossier, le crédit a été refusé par la commission dont dépendait la décision finale, car jugé trop risqué. Dans un deuxième temps, elle parviendra enfin à obtenir un crédit pour l'achat d'une ferme plus petite et moins coûteuse :

« Au début, [...] je devais acheter la ferme qui était à côté de chez moi, à Grigny. J'avais un beau projet pour faire des [poules] pondeuses. [...] Sauf que la commission du crédit agricole a refusé. [...] J'avais déjà fait le compromis de vente, [...] parce que le banquier m'a donné un premier accord. Et après, ça devait passer en commission. Et donc en commission ils ont dit "Non, on ne prête pas, c'est trop risqué". [...] Du coup ça m'est passé sous le nez. Et donc, après, [...] on a pris [cette ferme], malgré [le fait] qu'il y a une tonne de travaux à faire, [...] [alors que] l'autre était habitable : il fallait rénover l'électricité, [...] mais elle était habitable. Il y avait le chauffage, il y avait tout ça. Ici, il n'y a pas de chauffage, il n'y a rien ». (*Marina L.*)

On peut ajouter que de tels refus de crédit entraînent des frais supplémentaires pour les porteurs de projets. Dans le cas de Marina, le dépôt du second dossier a en effet requis la réalisation d'un nouveau plan d'entreprise, dont les frais s'ajoutent à ceux générés par celui réalisé en vue du dépôt du premier dossier :

« Il faut tout de suite payer la chambre d'agriculture pour avoir [...] un plan d'entreprise. Donc, tout de suite, ils nous demandent 2500 euros pour faire le premier plan d'entreprise, qu'on ait la ferme ou pas. [...] Du coup, j'avais encore les 2500 euros [...] à donner à la chambre d'agriculture. Ensuite, j'ai trouvé cette ferme-ci. Et j'ai dû repayer 2000 euros [...] pour refaire un plan d'entreprise. [...] Donc, au final, je me suis retrouvée à devoir 6000 euros à la chambre d'agriculture avant même d'être installée ». (*Marina L.*)

Pour sa part, Charline G. n'a pas réussi à obtenir un crédit pour la création d'une exploitation maraîchère, en raison de l'absence d'un apport personnel. Son installation a été ainsi financée par le recours à un prêt participatif, possibilité qu'elle avait découvert par le biais d'un boulanger qui venait de s'installer dans une commune voisine (il convient par ailleurs de souligner que, quelques années plus tard, suite à sa mise en couple avec un éleveur de sa commune, cette même agricultrice n'a pas eu de difficultés à obtenir un crédit de 250 000 euros, à rembourser en 25 ans, pour le rachat de parts du GAEC de son conjoint) :

« À l'époque, il avait notre boulanger qui [...] s'est installé une année avant moi et il a fait un prêt participatif. C'est les clients qui lui ont avancé l'argent, au lieu d'aller voir la banque.

[...] Donc [...] j'ai fait un pré-participatif [moi-aussi], et c'est mes clients qui m'ont aidé à financer mes serres ». (*Charline G.*)

Il va de soi que les conditions d'accès au crédit sont plus favorables, lorsque les demandeurs disposent d'un apport personnel conséquent ou d'une famille dont le capital est susceptible d'être porté en garantie du remboursement de l'emprunt. C'est le cas par exemple d'Auriane B., issue d'une famille appartenant aux classes supérieures (père professeur universitaire, grands-parents pharmaciens). Pour la concession d'un crédit destiné à la création d'une exploitation caprine, la banque a en effet exigé une garantie de la part de sa mère :

« Je pense qu'il n'y en avait pas trop à l'époque... [...] La chèvre, quand même, c'était connoté de... [Donc], quand je suis arrivée [...] à la [...] banque, [...] et je leur ai dit "Je vais faire des chèvres", ils m'ont regardée comme ça... [...] Il a fallu que ma mère se porte... Vous savez, il faut toujours quelqu'un garant ou je ne sais pas quoi, quelque chose comme ça. Donc ma mère s'était portée [garante]... ». (*Auriane B.*)

Il en est de même pour Sasha M., éleveur de bovins allaitants, sur une exploitation cependant de petite taille (35 vaches), qui a été confronté à la nécessité de réunir un apport correspondant à 50 % de l'investissement global. Dans ce cas, le projet s'est concrétisé grâce aux économies qu'il avait réunies avec sa compagne, ainsi qu'à un apport financier de sa famille :

« Les banques disaient [...] "Il faut un minimum d'apport". [...] [Donc] on a autofinancé la maison. La maison est payée par nos fonds propres. Et après, on a emprunté pour tout ce qui est la ferme : les bâtiments, les cheptels bovin et ovin. [...] Donc il fallait compter 260 000 euros, avec la maison. [...] La maison, c'était 90 000 euros [et] on l'a payée, ma femme et moi. [Puis] il y avait 40 000 euros de matériel [...] et, ça, c'est ma mère qui nous a aidés. Donc, après, on a pu emprunter le restant à la banque. Si j'avais dû emprunter pour le matériel, je ne suis pas sûr que ce soit passé. Il fallait avoir la ressource nécessaire pour acheter le matériel ». (*Sasha M.*)

On peut enfin ajouter que, si la disponibilité d'un capital initial est indéniablement un atout pour les porteurs de projets portant sur des exploitations de petite taille ou des productions « atypiques » pour le département (ce qui, au passage, fournit un avantage comparatif aux candidats issus des classes supérieures), elle ne suffit pas à garantir des conditions d'accès au crédit équivalentes à celles des porteurs de projets portant sur des exploitations de taille importante et des productions « classiques ». Face au risque lié à la faible disponibilité de références économiques, les établissements bancaires peuvent en effet imposer des conditions plus contraignantes que celles qu'ils imposent aux porteurs de projets plus « classiques ».

C'est le cas par exemple de Philippe M., qui conduit une exploitation maraîchère de 4 hectares. Bien qu'il dispose d'un capital initial lui permettant de financer intégralement l'achat des terrains et du corps de ferme, en effet, la banque n'a accepté de lui octroyer qu'un crédit limité à 5 ans, période bien plus courte que celle concédée aux éleveurs bovins cités plus haut (y compris pour l'achat de matériel) :

« J'avais beaucoup d'économies, [...] donc, j'ai pu acheter la maison et le terrain sans crédit. [...] [Mais,] même avec le terrain déjà payé et la maison déjà payée, [...] vous êtes hors cadre, donc vous arrivez devant la banque et ils vous font quelque chose de... Moi c'est pas compliqué : ils m'ont fait 127 000 euros de crédit sur 5 ans. [...] Alors que, [...] tous les enfants d'agriculteurs, [...] ils peuvent faire des crédits de 400 ou 500 000 euros,

qui sont faits sur 20 à 25 ans. [...] Moi, [...] ils m'ont juste dit, "Soit vous choisissez cette option et vous devez nous rembourser dans les 5 ans, soit on ne vous suit pas". [...] Si vous n'avez pas une famille qui a de l'argent derrière, on ne vous propose que des crédits sur cinq ans. Si vous avez un garant derrière, [...] là on va vous proposer du 10, 15, 20 ans. [...] Mais [pour] moi, c'était pas compliqué : soit j'acceptais 5 ans, soit [...] on oublie. [...] Mais ce qui veut dire que, pendant 5 ans, vous vivez avec 200 euros par mois et puis, derrière, vous avez une pression financière qui est incroyable ». (Philippe M.)

Il convient de souligner que l'imposition de conditions aussi contraignantes est susceptible de fragiliser la viabilité économique des exploitations. Dans le cas de Philippe, en effet, le montant élevé des annuités n'a pas seulement imposé de limiter très fortement les prélèvements privés pendant les 5 premières années d'activité, mais il a également provoqué des problèmes de trésorerie, et ce malgré le fait que l'exploitation soit techniquement performante et les résultats économiques solides :

« On essaye de pousser [...] les jeunes à aller vers l'agriculture, [...] mais le parcours est complètement casse-gueule pour un jeune. Si vous êtes hors cadre familial, vous avez vraiment intérêt à avoir une famille qui a de l'argent, pour vous soutenir, parce que [...] vous n'y arriverez pas tout seul. [...] Si vous avez une tuile, quelque chose qui arrive... [...] L'hiver dernier, j'ai ma chaudière qui est tombée en panne. Eh bien, trésorerie à zéro. [...] Du coup, j'ai passé l'hiver sans eau chaude. [...] Heureusement que nous, [...] on est extrêmement efficaces sous serre, [...] et ça nous permet d'avoir une rentabilité [...] de 62 euros du mètre carré. [...] Et c'est ça qui nous sauve. [...] Parce qu'avec [120 000 euros] de crédit à rembourser en 5 ans, [...] le moindre changement dans la trésorerie, ça vous plombe. [...] Moi, je n'ai jamais vu autant d'argent passer devant mes yeux et je n'ai jamais été aussi pauvre. J'étais chef de cuisine je suis passé de 5000 euros à 200 euros par mois. [...] [Maintenant,] ma ferme [...] génère 115 000 [euros de chiffre d'affaires]. Donc là, je vais pouvoir [...] recommencer à gagner ma vie et [...] souffler un peu. [...] Mais il aura fallu 5 ans [...] très très durs. [...] Si je n'avais pas été complètement assommé par les crédits, j'aurais pu gagner ma vie plus rapidement. [...] Maintenant, je vais pouvoir gagner ma vie correctement, mais parce qu'on a les reins solides, quoi. Parce qu'il n'y en a pas beaucoup, je pense, qui auraient déjà remboursé tout ça en 5 ans, et, puis, accepté de ne pas avoir d'eau chaude [...] [et] de chauffage pendant un moment... ». (Philippe M.)

Le recours aux aides publiques

Outre le capital initial et le recours au crédit, le financement des projets d'installation peut reposer également sur le recours aux aides publiques, telles que la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) ou le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCAE). Comme pour l'accompagnement des projets et la formation professionnelle des candidats, nous n'allons pas approfondir cet aspect parce que nous n'avons pas repéré de clivages entre les différents profils des agriculteurs et agricultrices NIMA, en ce qui concerne l'accès aux aides. En règle générale, individus pouvant prétendre à ces aides, parmi ceux qui nous avons rencontrés, les ont en effet obtenues.

Nous allons néanmoins souligner quelques difficultés à ce sujet, qui nous ont été signalées par des agriculteurs et agricultrices rencontrés au cours de l'enquête. Tout d'abord, plusieurs personnes nous ont signalé que les calendriers d'attribution des aides sont parfois inadaptés aux besoins des porteurs de projets, notamment lorsque ces derniers sont confrontés à la nécessité de s'installer

rapidement. Cela est le cas par exemple de Cécile D., qui a dû anticiper son installation à cause du départ de l'ancienne exploitante. Elle a été ainsi confrontée à la nécessité de réaliser des investissements sans attendre la confirmation de l'octroi de la DJA :

« [La cédante voulait] partir au 1er janvier, [mais] ce n'était pas possible de faire aussi court pour une installation en jeune agriculteur. [...] Donc, [...] je me suis installée en cotisant solidaire au 1er janvier et on a fait mon parcours à l'installation avec le temps nécessaire. Je suis donc JA depuis le 1er juin 2024, [mais] j'ai trouvé ça assez éprouvant. [...] Je trouve qu'il y a énormément de flou, donc c'est très insécurisant. [...] J'ai dû m'engager avant de savoir si j'allais [avoir la] DJA ou pas. [...] [Jusqu'au] mois de mai, je n'avais pas de certitude que mon dossier soit validé, [...] alors que j'avais déjà engagé 80 000 euros ». (Cécile D.)

Les porteurs de projets peuvent être également contraints à anticiper leur installation par la nécessité de dégager rapidement un revenu après avoir démissionné d'un emploi précédent. Il va de soi que cette contrainte pèse avant tout sur les personnes les moins dotées en capital économique. C'est le cas par exemple de Laure B., ancienne employée en GMS, qui a été confrontée à la nécessité de démarrer son activité avant de recevoir la confirmation de attribution d'une aide relevant du PCAE :

« J'ai commencé parce que quand on démissionne pour une reconversion, on n'a plus de salaire au bout d'un moment. [...] Le problème c'est que si on commence avant, on n'est pas sûr d'avoir les aides de la région. J'ai posé des PCAE pour les centres d'emballage d'œufs et les bâtiments. Là, au jour d'aujourd'hui, les PCAE sont posées, mais je ne sais pas encore si je vais avoir les aides. Mais j'ai commencé parce que quand on a une famille de trois enfants, il faut démarrer son entreprise ». (Laure B.)

Il en est de même pour Marina L., dont le projet d'installation aurait dû être financé en partie par des aides liées au PCAE. Un retard dans l'ouverture des demandes l'a néanmoins contrainte à renoncer à ces aides. Désormais sans revenus, en effet, elle ne pouvait pas attendre ultérieurement pour démarrer son activité. En absence d'un capital initial, elle a été ainsi amenée à engager la totalité de sa DJA pour l'achat de volailles, d'aliments et d'abris. Cela a néanmoins provoqué des problèmes de trésorerie à moyen terme, puisque, une année plus tard, elle ne dispose pas d'un fonds de roulement :

« Je devais avoir les subventions de l'État, la PCAE. [...] Normalement, ça devait être débloqué l'année dernière, en septembre-octobre, [...] [mais] la région a tout bloqué jusqu'en janvier. Sauf que moi, il fallait absolument que je m'installe, parce que mes patrons, ils n'ont pas voulu me faire une rupture conventionnelle, donc je n'avais pas de revenu. [...] Du coup, j'ai utilisé toute ma DJA pour acheter mes volailles, acheter le grain, payer les factures [...] et puis j'ai monté des serres maraîchères, que j'ai aménagées en poulaillers, parce que les bâtiments à 10 000 euros sans subventions c'est impossible. [...] Du coup, [...] j'ai utilisé ma DJA. Donc, un an après, j'ai toutes les factures qui arrivent [...] et, là, c'est un peu compliqué, parce que la DJA, je l'avais gardée pour ça, pour les premières années. Sauf qu'en fait, elle est déjà toute utilisée. Et heureusement que la banque me l'avait avancée, parce que [...] je viens seulement de l'avoir, la DJA. Donc la banque a repris, mais, sinon, ça aurait été hyper compliqué ». (Marina L.)

Nous avons ensuite rencontré plusieurs personnes qui signalent des retards dans le paiement d'aides dont l'assignation avait déjà été confirmée par les pouvoirs publics. C'est le cas d'Émilien G., qui a obtenu une aide du PCAE pour la pose de clôtures, dont le paiement a été néanmoins

retardé par le transfert des compétences aux régions. Cet agriculteur souligne également que le montant de l'aide avait été anticipé par une banque, ce l'expose au paiement d'intérêt supérieurs au montant de ses prélèvements privés :

« [J'ai eu une aide] pour les clôtures, [...] mais qui ne m'a toujours pas été payée. Et du coup, elle me coûte... Je paye plus cher en intérêts à la banque que ce que moi je me paye en salaire. [...] Ces aides étaient gérées par les DDT, [...] [mais] l'État a demandé à transférer la gestion [...] aux régions. Et ça a été une catastrophe. [...] On touche l'argent deux ans, trois ans après le moment qui est promis. Et ça change tout dans la trésorerie, parce que vous avez des intérêts à payer. Moi je paye plus d'intérêts que je me verse de salaire. Je ne me verse pas un grand salaire aussi. Je suis à, je pense, moins de 400 euros ». (Émilien G.)

Pour sa part, Philippe G. a reçu le paiement de la DJA un an et demi après l'avoir demandée. Comme pour Émilien, cette aide avait été anticipée par une banque, avec cependant un crédit de courte durée. De ce fait, il a été confronté à la nécessité de rembourser le montant de la DJA avant de l'avoir reçue :

« Quand vous êtes hors cadre [familial], vous venez d'acheter une ferme, mais vous avez zéro matériel. [...] [Et] l'agriculture, c'est quand même un métier qui demande beaucoup de matériel pour pouvoir commencer à produire. Et en fait, la DJA, la dotation jeune agriculteur, même en prenant de l'avance sur [...] toute la paperasse à faire, j'ai mis un an et demi à la toucher. Du coup, j'ai dû prendre des crédits à la banque qui sont à très court terme. J'ai dû rembourser mon crédit de la dotation jeune agriculteur avant de toucher la dotation jeune agriculteur. Il faut vous dire l'enfer ». (Philippe M.)

On peut ajouter que les deux derniers agriculteurs avaient un capital économique initial conséquent, qui leur a permis de faire face à ces retards. Pour les agriculteurs et agricultrices disposant de ressources initiales limitées, de telles difficultés sont susceptibles de mettre en danger la viabilité économique de l'exploitation.

3) SYSTEMES DEPLOYES ET CONCEPTIONS DE L'AGRICULTURE

Après avoir présenté les trajectoires biographiques et le déroulement des parcours d'installation des agriculteurs et agricultrices NIMA rencontrés au cours de l'enquête, nous étudierons ici les systèmes qu'ils déploient sur leurs exploitations, ainsi que les logiques qui régissent la mise en place de ces mêmes systèmes.

3.1) Une prédominance des systèmes « atypiques »

La littérature sur le sujet indique que, au-delà de l'hétérogénéité de la catégorie, la plupart des agriculteurs NIMA tendent à déployer des projets qui s'écartent des modèles issus du processus de modernisation agricole, tels qu'ils se sont affirmés au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Beaucoup d'entre eux s'orientent en effet vers la création d'exploitations de taille réduite, souvent en agriculture biologique, ainsi que des activités de transformation fermière et de commercialisation en circuit-court (JA-MRJC 2013 ; Paranthoën 2014 ; CNE 2019 ; Coly 2020 ; Chouteau et al. 2020 ; Chambres d'agriculture BFC 2020 ; Dolci 2021 ; Chambres d'agriculture NA 2022 ; Saumon et Tommasi 2022).

Il n'est donc pas étonnant de constater que les agriculteurs et les agricultrices rencontrés au cours de l'enquête se sont en effet davantage orientés vers des systèmes dits « atypiques » que vers les systèmes les plus répandus dans le département étudié, tels que l'élevage de bovins et ovins destinés à la production de viande et commercialisés en circuit-long².

Parmi les exploitations visitées au cours de l'enquête, on trouve en effet une grande diversité de productions. Le tableau ci dessous présente la distribution des exploitations par orientation technique (en cas de productions multiples, la classification renvoie à la production principale).

Orientations techniques des exploitations visitées

Production	Exploitations
Maraîchage	13
Bovins + ovins viande	9
Caprins + ovins lait	8
Volailles	4
Autres (<i>PPAM, fruits rouges, pépinière, laine, boulangerie, apiculture</i>)	10
Total	44

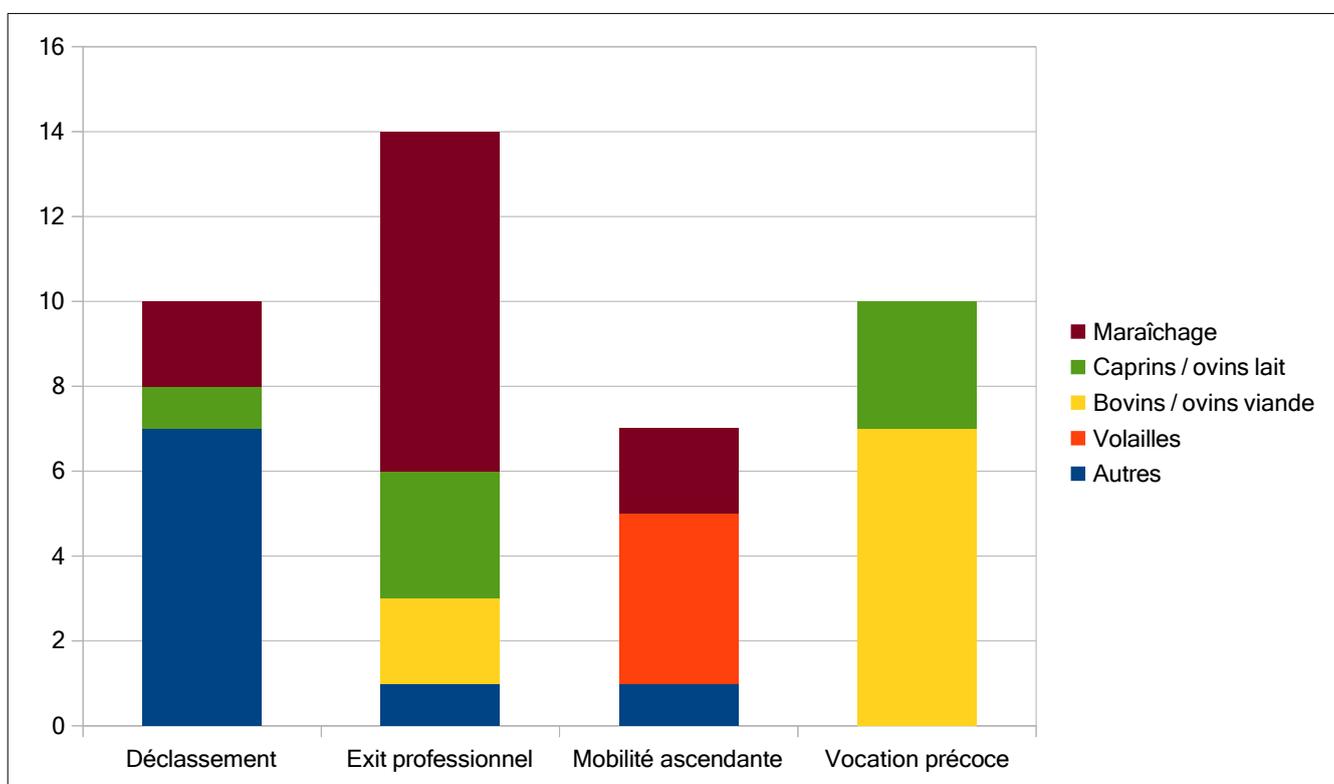
2 Il convient néanmoins de souligner, une fois de plus, que la prédominance de systèmes « alternatifs » dans notre échantillon s'explique vraisemblablement aussi, au moins en partie, par méthode empirique adoptée au cours de l'enquête. Les agriculteurs NIMA ayant déployé des systèmes « atypiques » ont en effet plus d'opportunités de se rencontrer (en fréquentant des marchés, des foires, des magasins de producteurs etc), que les agriculteurs ayant déployé des systèmes plus « classiques ». Les contacts obtenus par la démarche « en « boule de neige » se concentrent ainsi principalement au sein du premier réseau.

L'orientation technique la plus fréquente est le maraîchage, avec 13 exploitations sur 44. On trouve ensuite l'élevage de bovins et ovins destinés à la production de viande (9), l'élevage de caprins et ovins destinés à la production de lait et l'élevage de volailles (4).

Nous trouvons enfin un ensemble de productions que nous avons regroupées dans la catégorie « autres », qui comprennent la culture de PPAM (3), la culture de céréales associée à une activité boulangère (3), la culture de fruits rouges (1), l'activité pépinière (1), l'élevage de moutons destinés à la production de laine (1) et l'apiculture (1).

La distribution des agriculteurs et agricultrices au sein de ces orientations techniques est loin d'être homogène. Malgré le nombre de cas limité, on observe en effet des différences marquées d'orientation productive entre les personnes correspondant aux trajectoires d'entrée en agriculture que nous avons présentées dans le premier chapitre de ce rapport.

Orientations techniques par trajectoire d'entrée en agriculture



Les individus qui se sont installés à l'issue d'une trajectoire d'*exit* professionnel, après avoir occupé un emploi d'encadrement bien rémunéré, se sont ainsi principalement orientés vers le maraîchage et vers l'élevage de petits ruminants (caprins, ovins lait, ovins viande).

Pour leur part, les personnes issues des classes populaires et du monde des « petits » indépendants, pour qui l'installation en tant qu'exploitant agricole représente une mobilité ascendante ou horizontale, se sont principalement orientées vers l'élevage de volailles et, en moindre mesure, vers le maraîchage.

Encore, les individus qui ont connu une socialisation précoce à l'agriculture et ont suivi un parcours d'études agricoles dès leur formation initiale, pour qui l'installation représente la réalisation d'un projet de longue date, se sont principalement orientés vers l'élevage de bovins et, en moindre mesure, de petits ruminants (caprins, ovins viande).

Enfin, les personnes qui ont connu une trajectoire de déclassement social, se sont principalement orientées vers les productions que nous avons regroupées dans la catégorie « autres » (PPAM, boulangerie, production de laine, petits fruits, pépinière) ainsi que, en moindre mesure, vers le maraîchage.

Outre cette variété d'orientations productives, notre recherche confirme également qu'une très grande majorité des agriculteurs et agricultrices rencontrés ont construit des exploitations de taille réduite, ainsi que vers des systèmes centrés autour de la diversification (transformation fermière, accueil, hébergement, ateliers pédagogiques...) et la commercialisation en circuit court.

Seulement 7 personnes ont en effet déployé des systèmes qui s'inscrivent dans la continuité des modèles les plus répandus dans le territoire étudié, à savoir, l'élevage de bovins et ovins allaitants avec une commercialisation en circuit long. Il convient par ailleurs de souligner que celles-ci sont, sans aucune exception, des personnes qui ont connu une socialisation précoce à l'agriculture et ont suivi un parcours d'études agricoles dès leur formation initiale.

On peut enfin ajouter qu'une large majorité (26) des agriculteurs et agricultrices rencontrés au cours de l'enquête conduisent une exploitation en agriculture biologique. Comme pour les orientations productives, la distribution de cette certification révèle des oppositions entre les groupes de trajectoires d'entrée en agriculture que nous avons présentés dans le premier chapitre. L'agriculture biologique est en effet pratiquée principalement par des personnes ayant connu un trajectoire de déclassement social ou d'*exit* professionnel (20/26). À l'inverse, l'agriculture conventionnelle est pratiquée principalement par des individus qui ont connu une socialisation précoce à l'agriculture ou une mobilité professionnelle ascendante/horizontale (11/15).

Distribution de l'agriculture biologique et conventionnelle

Trajectoires	AB	Conventionnel
Déclassement	8	2
<i>Exit</i> professionnel	12	2
Mobilité ascendante	3	4
Vocation précoce	3	7
Total	26	15

Compte tenu de ces éléments (et au-delà de la mise en garde concernant les effets potentiels de la démarche en « boule de neige »), les résultats de notre recherche confirment ainsi que la majorité des agriculteurs NIMA tendent à déployer des projets qui s'écartent des modèles issus du processus de modernisation agricole (JA-MRJC 2013 ; Paranthoën 2014 ; CNE 2019 ; Chouteau et al. 2020 ; Dolci 2021 ; Saumon et Tommasi 2022). On observe en effet une forte prédominance d'exploitations de taille réduite, orientées vers des productions « atypiques » (pour la Nièvre) et pratiquant la transformation fermière, la commercialisation en circuit-court et l'agriculture biologique.

Cette prédominance ne relève pourtant pas d'une seule et même logique. L'adoption d'un système « atypique » peut en effet relever de logiques très différentes et refléter ainsi une pluralité de conceptions de l'agriculture.

3.1) L'« alternative » comme projet

Pour une partie des agriculteurs et agricultrices rencontrés au cours de l'enquête, la pratique de l'agriculture biologique ou la mise en place d'un système « atypique » représentent des choix assumés et revendiqués comme tels. Cela concerne essentiellement les personnes ayant connu une trajectoire de déclassement ou d'*exit* professionnel.

Pour ces individus, la construction d'un projet alternatif repose en effet sur des dispositions et des croyances intériorisées de longue date. Au cours de l'enfance ou de l'adolescence, ils avaient en effet connu une socialisation aux enjeux environnementaux, mais aussi à l'alimentation naturelle, aux médecines alternatives, voire des expériences militantes.

De plus, la dimension « écologique » et « alternative » des projets d'installation représente un élément essentiel dans la construction du sens attribué à leurs parcours de reconversion professionnelle.

Ces éléments se reflètent dans les systèmes et les pratiques qu'ils déploient au sein de leurs exploitations. Ils s'orientent en effet spontanément vers la création d'exploitations de taille réduite, avec des activités de diversification et de commercialisation en circuit court. De la même manière, la pratique de l'agriculture biologique apparaît à leurs yeux comme un choix relevant de l'évidence.

Pour ces agriculteurs et agricultrices, la mise en place de ces systèmes acquiert en effet une haute valeur symbolique, indépendamment de toute considération d'ordre technique ou économique. Cela les conduit à se revendiquer d'un modèle d'agriculture « alternatif », pensé en opposition explicite vis-à-vis des systèmes hérités de la modernisation agricole.

Des dispositions intériorisées de longue date

Comme nous l'avons anticipé, au moment de l'installation, ces individus avaient déjà intériorisé des dispositions et croyances qui ont favorisé leur attraction pour la mise en place d'un système « atypique ». Pour la plupart d'entre eux, la genèse des dispositions remonte à l'enfance et peut être expliquée par la socialisation familiale.

Philippe M. a connu par exemple une sensibilisation précoce aux enjeux environnementaux, par le biais de l'éducation qu'il a reçue par sa mère (assistante sociale). Il relate en effet que celle-ci lui a transmis dès l'enfance l'importance du respect de l'environnement. Cette inculcation a été ensuite renforcée par des lectures, ainsi que par le suivi de programmes télévisés portant sur ces questions :

« Ma mère est quand même assez sensibilisée à ça. Donc, depuis tout petit, on faisait attention à la nature, on essayait de faire correctement. Et puis, si on ouvre les yeux et qu'on s'intéresse un tout petit peu, les scientifiques nous alarment [...] depuis 60 ans sur ce qui va se passer si on continue comme ça. [...] On a juste à lire, à ouvrir un peu les yeux. [...] La chaîne 5, en France, [...] ils balancent des documentaires d'alerte [...] depuis que je suis né. Il y a un moment où on voit les dégâts. [...] Moi, ça fait 18 ans que je n'ai pas la télé, [...] [mais] tout ce qu'on pouvait nous montrer à la télé, avant, c'était : catastrophe naturelle, guerre ; catastrophe naturelle, guerre » (*Philippe M.*)

Dans le cas d'Anne-Caroline L., la socialisation familiale a porté davantage sur des pratiques liées à la santé, à l'alimentation et à la consommation. Elle relate en effet que sa mère (institutrice) l'a initiée dès l'enfance aux médecines alternatives (homéopathie, phytothérapie) et la consommation de produits de l'agriculture biologique (et ce, malgré le fait que cette forme de consommation soit encore peu courante à l'époque) :

« Étant gamine, ma mère me soignait beaucoup [...] avec l'homéopathie et puis quand même pas mal avec les plantes. [...] Elle a essayé de me soigner au naturel, le plus possible. Et je me souviens même qu'on [...] essayait le plus possible de manger bio, alors qu'à l'époque c'était quand même pas tellement encore à la mode. L'alimentation en fait c'est un peu la base de la santé. Je pense qu'elle était quand même très en avance sur plein de trucs » (*Anne-Caroline L.*)

Pour sa part, Laura G. a grandi dans une famille engagée au sein du mouvement contestataire des années 1970, où elle a été socialisée à un mode de vie marqué par la recherche d'une proximité avec la nature et d'une relative autonomie (absence d'électricité, auto-production de légumes, panification maison...) :

« Moi, j'ai grandi avec des parents qui faisaient partie du mouvement de retour à la terre des années 1970, [...] un peu des hippies... Donc on était tout le temps pieds nus, on était souvent dehors. Nos vacances étaient plutôt en camping, [...] dans la nature, en montagne... On n'avait jamais d'électricité. [...] Mes parents [...] avaient un potager [...] [et] ma mère faisait son pain, [...] elle allait à la ferme chercher du lait... » (*Laura G.*)

Si, pour ces personnes, on peut aisément renvoyer la genèse de ces dispositions à la socialisation familiale, dans d'autres cas, leur intériorisation a été plus tardive. Il s'agit de personnes qui ont grandi au sein de familles où ces enjeux étaient moins valorisés et qui n'ont donc pas fait l'objet d'une socialisation analogue à celle des premiers. Ces individus ont néanmoins développé une sensibilité aux enjeux environnementaux au cours de leur jeunesse, que ce soit dans le cadre de leurs études ou dans le cadre d'activités extrascolaires.

C'est le cas par exemple d'Anne-Sophie D., qui a grandi au sein d'une famille qu'elle décrit comme faiblement sensibilisée aux questions environnementales et davantage tournée vers la « profusion » et la « consommation ». Elle relate que c'est au cours de sa scolarité au sein d'une classe préparatoire aux grandes écoles (mais vraisemblablement aussi au cours de sa scolarité ultérieure en école d'ingénieur agronome) qu'elle a développé une sensibilité aux enjeux environnementaux :

« Je me demande d'où ça vient parce que mon père est artisan boucher [...] et ma mère n'est pas vraiment sensible à ça. Au contraire, [...] ils étaient dans la profusion, la consommation à fond. [...] Et je n'arrive pas à savoir d'où vient ce déclic de se dire "Il faut prendre en compte la nature, la biodiversité". [...] Je pense que le déclic a été [...] sûrement en prépa. [...] J'ai commencé effectivement à me documenter et être alertée, au niveau des informations, sur tout ça. Parce qu'après, quand je suis rentrée en école d'ingé, [...] dès la deuxième année, j'ai pris une spécialité environnement » (*Anne-Sophie D.*)

Quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins que, à leur entrée dans la vie adulte, l'ensemble de ces personnes avait intériorisée une sensibilité aux enjeux environnementaux, parfois accompagné d'une valorisation de pratiques alimentaires, de consommation et de santé perçues comme « alternatives ».

Des effets sur les pratiques de la vie quotidienne

Cela est confirmé par le fait que, dans les trajectoires ultérieures de ces personnes, on peut retrouver de nombreux éléments qui s'accordent à ces dispositions et croyances, que ce soit dans les choix professionnels, dans les engagements militants et associatifs ou, plus simplement, dans les pratiques ordinaires de la vie quotidienne (pratiques de consommation, pratiques alimentaires, éducation des enfants, etc.).

Tout d'abord, à leur entrée dans la vie professionnelle, une partie de ces personnes se sont orientées vers des emplois en lien direct avec les enjeux environnementaux ou l'agriculture biologique (chargée de mission Natura 2000, chargée de mission dans un parc régional, ingénieure d'études à l'INRAE, salariées de magasins de produits issus de l'agriculture biologique...). Nous avons déjà vu le cas d'Anne-Sophie D., dont la trajectoire a été analysé dans le premier chapitre de ce rapport. Cela est également le cas, par exemple, d'Estelle B., qui à l'issue d'un BTS en gestion forestière, a orienté sa recherche d'emploi vers des métiers en lien avec la protection de la biodiversité :

« Après moi je voulais vraiment travailler [...] dans l'environnement, d'une manière générale. [...] Après le BTS, je comptais travailler en forêt, mais je me suis aperçue que la plupart des postes à l'ONF, c'est vraiment pour produire du bois [...] et qu'il n'y a pas beaucoup de postes en environnement pur, de protection de la biodiversité. [...] Mais après, j'étais ouverte que ce soit dans les parcs nationaux, que ce soit dans les réserves naturelles, que ce soit dans les conservatoires d'espaces naturels. [...] [Finalement.] j'ai été embauchée au conservatoire botanique de Franche-Comté, [...] [puis au] conservatoire botanique national du bassin parisien ». (*Estelle B.*)

En dehors de la sphère professionnelle, une partie de ces personnes ont par ailleurs connu des engagements militants ou associatifs au sein d'organisations telles que le mouvement des Zones à défendre (ZAD) ou des associations promouvant le respect de l'environnement et des formes de consommation engagée (association d'histoire naturelle, Slow Food, association de justice alimentaire...). C'est le cas par exemple d'Axelle B., ancienne ingénieure d'études à l'INRAE, qui a contribué à fondation d'une association de justice alimentaire, qui vise aussi, entre autres, la promotion de pratiques agricoles durables et la sensibilisation aux problématiques de souffrance animale :

« [J'ai créé une association de] justice alimentaire. [...] [qui] a aussi un volet animation. [...] L'idée c'est d'essayer de faire de la médiation aux pratiques durables, à la durabilité de l'agriculture. [...] Ça passe aussi par l'éveil au goût. Ça, c'est ma fibre. [...] [On voudrait aussi] repositionner l'homme dans le règne animal et montrer que les animaux ont des capacités cognitives. J'entends énormément qu'un mouton, c'est con, et j'avoue que [...] ça me gêne toujours un peu. Donc voilà, essayer aussi de faire de la transmission sur ce que sont les animaux. [...] Et après, [...] faire des animations de cueillette libre, cueillette sauvage, réappropriation des savoirs ». (*Axelle B.*)

Dans le cas de Simon B., l'engagement vis-à-vis de ces enjeux se manifeste en dehors de l'adhésion à une organisation existante. Il passe alors par un projet d'habitat collectif qu'il a réalisé avec un groupe d'amis, dans l'objectif de réduire l'impact environnemental de leurs manières d'habiter, par la mise en commun de locaux et de services :

« C'est [...] par conviction écologique, pour mettre en commun nos moyens et l'énergie aussi, et puis mettre en commun ce qu'on pouvait mettre en commun, par exemple une chambre d'amis, une laverie, une buanderie, une cuisine... [...] [Je ne suis] pas engagé dans des associations : mon attrait pour la nature, c'est plutôt par les petits gestes. C'est quelque chose que j'essaie de mettre en place dans notre vie depuis un moment, et c'était l'occasion d'aller un peu plus loin aussi. Et puis de [...] rénover, mettre en place des solutions écoresponsables au maximum ». (*Simon B.*)

Plus largement, au-delà de ces engagements collectifs, le rapport aux enjeux environnementaux et l'attraction pour des pratiques perçues comme « alternatives » de cet ensemble de personnes se manifeste également à l'échelle individuelle, dans des dimensions ordinaires de la vie quotidienne, telles que les pratiques de consommation (consommation de produits biologiques, locaux et sans emballages ; réduction des consommations non alimentaires), les loisirs et les pratiques culturelles (randonnée, observation d'oiseaux ; suivi de formations en phytothérapie, herboristerie, nutrition ; lectures d'ouvrages et articles sur les enjeux environnementaux...) ou, encore, l'éducation des enfants.

C'est le cas par exemple de Bruno P. (consommateur de produits biologiques et locaux, adepte de l'auto-production de conserves et de savon), qui cherche à adopter des pratiques vertueuses en matière de consommation. Il souligne ainsi que sa maison n'est pas équipée de télévision, d'un congélateur ou d'un lave-vaisselle, de même qu'il privilégie l'achat d'outils à manivelle à celui de robots de cuisine :

« On a toujours été tous les deux proches d'écologie. [...] Les voisins, ici, nous ont pris un peu pour des tarés, parce qu'on n'a pas de télé, on n'a pas de congélateur et [...] [de] lave-vaisselle. [...] [Par ailleurs], mes machines, vous les voyez là-haut, c'est des trucs à manivelle et ça va très bien. Je trouve que ça marche très bien, au lieu d'utiliser que des robots de cuisine. Et en fait, on a quand même une certaine conscience écologique ». (*Bruno P.*)

Il en est de même pour Anne-Sophie D. (consommatrice de produits biologiques et locaux ; longtemps adepte de l'auto-production de légumes), qui, pour sa part, souligne qu'elle impartit à ses enfants une éducation fortement orientée vers le respect de l'environnement.

« Mes parents gagnaient bien leur vie [et] on était dans le consumérisme à mort : les vacances, l'avion... Chose que je ne fais pas du tout avec mes enfants. Mes enfants, il faut qu'ils fassent vraiment attention. Je suis très contente quand on se promène et qu'ils ramassent les déchets des autres. Je me dis que c'est quand même un peu gagné. Ils me disent, "Maman, ce n'est pas la poubelle, la nature". [...] Les instituteurs me disent toujours, "Vos enfants, qu'est-ce qu'ils en savent de choses sur la nature et l'environnement !" » (*Anne-Sophie D.*)

Ces éléments indiquent ainsi que les rapports aux enjeux environnementaux de ces agriculteurs et agricultrices (ainsi que leurs dispositions et croyances en matière de consommation, d'alimentation, de santé, etc.) se reflètent dans de nombreuses pratiques qu'ils adoptent dans le cadre de leur vie quotidienne.

La revendication d'un modèle agricole « alternatif »

Compte tenu de cela, il n'est donc pas surprenant de constater que ces mêmes dispositions et croyances se reflètent également dans les systèmes que ces agriculteurs et agricultrices déploient au sein de leurs exploitations.

Cela est d'autant plus vrai que, comme on l'a vu, la plupart de ces individus se sont installés en agriculture après avoir connu une trajectoire de déclassement ou un désenchantement vis-à-vis de la profession antérieure (Denave 2006). Pour les uns, l'installation représente ainsi une opportunité de réduire le sentiment de déclassement, par l'accès à une profession qu'ils valorisent symboliquement (par sa valeur environnementale, son utilité sociale, etc.). Pour les autres, elle représente une opportunité de redonner du « sens » à leur vie professionnelle, par l'accès à un métier qu'ils considèrent plus accordé à leurs dispositions et à leurs croyances.

Dans tous les cas, cependant, pour ces personnes, la dimension « écologique » et « alternative » des projets d'installation représente un élément essentiel dans la construction du sens attribué au parcours de reconversion professionnelle.

Cela est le cas par exemple d'Estelle B., qui, éprouvait une frustration vis-à-vis des retombées pratiques de son ancien emploi dans un conservatoire botanique, et conçoit ainsi son installation comme une opportunité de contribuer concrètement à l'application de ses convictions en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité :

« Je voyais moins d'intérêt dans mon travail... [...] [J'avais] vraiment de la déception, de la désillusion sur les retombées concrètes. [...] On nous demandait beaucoup d'études, on faisait des beaux rapports, [...] [mais] derrière, il ne se passait pas grand-chose. [...] On était un peu des donneurs d'alerte, mais il [...] n'y avait pas beaucoup de retombées. [...] J'étais un peu dégoûtée [...] [de l'absence de] prise en compte de l'urgence liée à la biodiversité. [...] Donc [...] je commençais à me dire qu'il fallait [...] s'impliquer dans autre chose localement. [...] On ne révolutionnera pas le monde avec cette activité, mais j'ai l'impression que c'est un peu plus concret que mon travail de scientifique. C'est une autre implication, on va dire ». (*Estelle B.*)

En raison de ces prémisses, c'est ainsi « naturellement » que, lors de l'installation en agriculture, ces personnes se tournent vers la création d'exploitations de taille réduite, des productions « atypiques » pour le secteur, ainsi que vers des systèmes centrés autour de la diversification (transformation fermière, accueil, hébergement, ateliers pédagogiques...) et la commercialisation en circuit court. Il en est de même de la pratique de l'agriculture biologique, qui apparaît à leurs yeux comme un choix relevant de l'évidence. À l'instar de plusieurs de ses collègues, Maud L. affirme par exemple que la question de pratiquer une autre forme d'agriculture ne s'est même pas posée lors de la construction du projet d'installation :

« On ne s'est même pas posés la question de ne pas faire du bio. C'est naturel, quoi. En plus, moi, si je suis allée dans ces études-là, justement, c'était pour [...] la protection de l'environnement. Du coup, ça n'aurait pas été très logique que je ne fasse pas du bio. Et puis ça fait partie entière du projet, de développer le maraîchage, [...] mais un bon maraîchage, sain, donc logiquement bio ». (*Maud L.*)

La pratique de l'agriculture biologique acquiert en effet ici une valeur en elle-même, indépendamment de considérations d'ordre technique ou économique. Anaëlle D. signale par exemple que la certification n'est pas essentielle pour les débouchés de ses produits, mais qu'elle la maintient dans l'objectif de « soutenir le mouvement » :

« [La cédante] n'avait pas certifié la dernière année, donc on a dû repasser par la conversion. [...] Mais ce n'était pas très grave parce que, au final, [pour] nous, [...] ce n'était pas un vrai enjeu. Ce n'était pas grave qu'on ne soit pas certifiés direct, parce qu'on ne voulait pas vendre à des magasins bio. On n'avait pas vraiment besoin techniquement de la certification. [...] On est certifié parce que [...] je veux soutenir le mouvement, mais [...] je n'ai jamais eu besoin [...] du logo ». (*Anaëlle D.*)

Pour ces agriculteurs et agricultrices, la pratique de l'agriculture biologique ou la mise en place d'un système « atypique » représentent ainsi des choix assumés et revendiqués comme tels. Ils se font par là promoteurs d'un modèle d'agriculture « alternatif », qui est pensé en opposition explicite vis-à-vis des systèmes « conventionnel » et « productiviste » hérités de la modernisation agricole. Caroline C. revendique par exemple sa décision de créer une exploitation de petite taille et en agriculture biologique, en l'opposant au modèle d'une « agriculture traditionnelle » qu'elle considère être promu par les chambres d'agriculture :

« Mes objectifs, c'était d'être certifiée bio, [...] laisser pâturer, replanter des haies et avoir un fromage qui soit reconnu [...] [et] labellisé. [...] Ça c'était mes quatre ou cinq rêves. [...] [Aussi,] pour nous, 10 hectares étaient le maximum. [...] On ne veut pas aller dans l'agriculture traditionnelle : production, production, production... [...] La chambre d'agriculture n'est pas très intéressée par ce type de petites fermes, parce qu'ils pensent toujours que les fermes doivent être grandes. [...] Je trouve que c'est faux. [...] Donc on était vraiment sur un autre type de ferme ». (*Caroline C.*)

De la même manière, Philippe M. revendique ses efforts de développer un système qu'il conçoit comme « vertueux », par opposition à des systèmes qu'il décrit comme susceptibles de « pourrir notre planète » et « empoisonner » à la fois les producteurs et les consommateurs :

« Pour moi, c'était logique de me dire qu'on n'est pas là pour pourrir nos sols, on n'est pas là pour pourrir notre planète, on n'est pas là pour s'empoisonner. [...] C'est complètement de la conviction à 100%. [...] On a un peu envie de faire autrement, on a un peu envie que les choses soient un peu mieux pour les prochaines [générations], donc c'était naturel pour nous d'aller là-dedans. [...] On essaye de [...] faire quelque chose de vraiment vertueux, [...] pour la planète [et] pour tout le monde ». (*Philippe M.*)

On peut enfin ajouter que, comme le suggère ce dernier extrait d'entretien, pour une partie de ces agriculteurs et agricultrices la promotion d'un modèle agricole alternatif s'apparente en quelque sorte à une démarche militante. La mise en place d'un système « atypique » peut alors être conçue comme une action à visée transformatrice, susceptible de contribuer à changer le monde qui les entoure. Dans la plupart des cas, l'activité agricole est alors pensée comme un levier potentiel pour contribuer à une évolution des pratiques à l'échelle locale, à travers l'exemple et la discussion. Bruno P. considère ainsi qu'une telle démarche est susceptible de produire des effets plus importants qu'un engagement au sein d'une organisation écologiste :

« L'objectif [...] c'était de s'adapter au terrain et de ne pas le transformer, [...] avec une démarche écologique. [...] Je trouve que, au lieu de rentrer dans des associations écologistes pour aller juste manifester, si on essaie de changer [des choses] autour de chez nous, ça fait peut-être plus d'effets. Parce que dans les associations, on pense tous pareil, en fait. [Donc] on peut plutôt parler avec des gens qui ne pensent pas spécialement comme nous ». (*Bruno P.*)

Pour les agriculteurs et agricultrices les plus politisés (tels que ceux qui ont connu un engagement au sein du mouvement « zadiste »), la visée transformatrice de leurs projets est parfois pensée à une échelle plus large. L'activité agricole peut alors être conçue comme une contribution potentielle à une remise en question du modèle agricole « productiviste », voire du système capitaliste dans son ensemble. De ce point de vue, les conceptions de ces personnes ne sont donc pas sans rappeler les utopies du « retour à la nature » des années 1970 (Léger 1979), dont elles partagent parfois aussi des références théoriques (tels que les travaux d'Ivan Illich). C'est le cas par exemple de Laura G., qui attribue une signification politique forte à son projet d'exploitation agricole :

« [Ce qui ma] poussée à venir ici [...] [c'est le] lien avec la nature, la nourriture, l'impact de ces choix sur notre santé et notre planète. [...] Et aujourd'hui, ce qui me pousse à continuer, [...] c'est que [...] quand tu es dans la production par toi-même, tu es naturellement moins dans la pure consommation. La pure consommation [...] [nous a] de plus en plus éloignés de ce qui nous a rendu humains : [...] la connexion avec l'autre, la nature. [...] Il y a un neurologue français qui [...] dit qu'on est câblés pour interagir avec la nature... [...] Et on s'éloigne de ça. Donc c'est aussi une autre raison de persévérer dans ce projet, [...] parce que je pense qu'il y a beaucoup plus en jeu que... Il y a l'aspect délirant de l'agriculture conventionnelle, mais il y a aussi [des effets] sur le lien humain, sur la santé, sur l'avenir de notre biodiversité. [...] Geneviève Pruvost [...] a beaucoup travaillé sur la question de l'économie de subsistance. [...] Pour moi c'est encourageant, parce qu'elle a passé 10 ans à voir d'autres modèles, des alternatives, et elle dit clairement qu'elle a vu plein de modèles possibles et [que] c'est viable et c'est vivable. C'est possible de vivre autrement, en dehors du système capitaliste [et] productiviste. Je suis aussi fan d'Ivan Illich. Ça nous alimente aussi beaucoup dans nos réflexions. » (Laura G.)

Des pratiques agricoles orientées par le rapport aux enjeux environnementaux

Indépendamment du degré de politisation variable de la démarche, on a vu que, pour ces agriculteurs et agricultrices, la mise en place d'un système « alternatif » et respectueux de l'environnement repose sur des dispositions et des croyances intériorisées de longue date, de même qu'elle contribue à la construction du sens attribué à leurs parcours de reconversion professionnelle.

À l'instar de ce que nous avons montré à propos des pratiques ordinaires de la vie quotidienne (consommation, alimentation, loisir, éducation des enfants...), cela se reflète également dans les pratiques adoptées par ces individus dans le cadre de leur activité professionnelle. En raison de leur rapport aux enjeux environnementaux, ces agriculteurs et agricultrices tendent en effet à mettre en avant une volonté d'adapter leur activité aux écosystèmes locaux plutôt que l'inverse. Cela les conduit ainsi à s'auto-imposer des contraintes qui peuvent aller bien au-delà des règles définies par la loi ou par les cahiers des charges.

Coline M. a par exemple constaté la présence d'une tourbière au sein de l'une de ses prairies. Dans l'objectif de préserver cette tourbière, elle a établi un partenariat avec le parc régional du Morvan. Les périodes de pâturage et le niveau de chargement dans la parcelle concernée sont ainsi définis en collaboration avec les techniciens du parc, en fonction des résultats des observations sur les évolutions de la flore :

« Sur une de mes prairies, j'ai une tourbière, par exemple. Je fais super attention. On travaille en partenariat étroit avec les scientifiques du parc du Morvan pour essayer de préserver ces environnements, ces milieux fragiles qu'on a autour de nous. [...] Là, par exemple, sur la tourbière, il y a des scientifiques qui sont venus faire des prélèvements pour dater la tourbière. On essaye de discuter ensemble avec les différents techniciens pour adapter les pratiques. [Ils font] beaucoup d'observations pour voir un petit peu comment la flore évolue en fonction de si on met plus ou moins des animaux dessus, etc. C'est un suivi scientifique des parcelles ». (*Coline M.*)

Cette volonté d'adaptation conduit parfois ces personnes à privilégier la préservation des milieux naturels à la production agricole elle-même. Bruno P. a par exemple constaté la présence de nombreux exemplaires de Reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*) dans une parcelle où il envisage de planter des arbustes et des arbres fruitiers. Il a ainsi décidé d'éviter de retourner le terrain dans la zone où la présence de cette plante est la plus dense, dans l'objectif de contribuer à la préservation du « biotope local » :

« L'objectif est [...] [de travailler] sans faire trop de ravages. Parce que j'ai fait une petite analyse. Je ne sais pas si vous connaissez la reine des prés ? On a plein dans le terrain et c'est quelque chose qui disparaît de plus en plus, parce que les terrains sont de plus en plus secs. Là il y en a pas mal, donc on essaye d'emménager le terrain, mais la partie où il y a le plus de reines des prés, on la laisse en brut, [...] de façon à préserver un maximum du biotope local, quoi. [...] Par exemple, là, pour [creuser une] mare, on a regardé parce qu'on veut quand même préserver. Il y a un petit ruisseau qui passe à côté et on a regardé de façon à construire le truc sans perturber le ruisseau, parce que déjà, ça ne touchera pas le ruisseau ». (*Bruno P.*)

Pour sa part, Anne-Sophie D. a destiné une parcelle d'un hectare à la culture de fruits, en complément d'un élevage d'ovins allaitants. Elle y a planté des arbustes fruitiers et des kiwis, qu'elle maintient humides par le recours au paillage et à un système d'irrigation en goutte-à-goutte. Après avoir constaté que les kiwis aurait requis une irrigation bien plus abondante, cependant, elle a renoncé à cette production, et ce, malgré les investissements déjà réalisés pour la plantation. Le recours à une irrigation à plus grande échelle lui paraît en effet inacceptable, ce qui l'a conduite à se tourner vers des productions plus économes en eau :

« À la base, je voulais faire de la framboise et du kiwi. [...] Et puis, en fait, j'ai vraiment diversifié. Et donc, maintenant, j'ai fraises, framboises, cassis, groseilles, raisins de table. Et les kiwis, ils sont toujours là, mais ils ne sont pas en production, [car] ils ont du mal avec le climat d'aujourd'hui. [...] Le kiwi, c'est la tête au soleil et le pied dans l'humidité et dans l'ombre. [...] Et en fait, il lui faut énormément, énormément d'eau... [...] beaucoup de nourriture et beaucoup d'eau, en bio notamment. [...] Et moi j'ai un problème psychologique qui est lié à mon... mon éthique... C'est que j'ai énormément du mal à arroser. Il y a des maraîchers qui ont des asperseurs et ils arrosent... Moi, j'ai tout en système en goutte à goutte, je suis tout en paillage... J'ai un système extrêmement économe en eau et, en fait, [...] de devoir mettre des litres et des litres d'eau tous les jours, psychologiquement, j'y arrive pas. Donc [...] je ne pourrais pas produire du kiwi comme il faut, parce que ça demande vraiment beaucoup d'eau. [...] Il faut être prêt à arroser beaucoup. Et moi, ce n'est pas dans mon éthique. Je trouve que [...] l'eau, c'est quand même une denrée rare maintenant. [...] Par exemple, j'arrive à faire des fraises, j'arrive à faire des cassis, des groseilles. Cassis, groseilles, c'est quasiment sans eau. Rien qu'en mettant un bon paillage, dès que le sol est bien humide et ça va commencer à se

réchauffer, ça tient. [...] Mais là où il faut y aller tous les jours, tous les jours, tous les jours à mettre des litres d'eau, ça me rend malade. Donc le kiwi, c'est accessoire, mais parce que moi j'ai un problème avec ça. [...] Je le laisse un peu de côté, parce que je trouve que ça fait partie de l'adaptation de trouver des systèmes et des productions qui demandent moins d'eau ». (*Anne-Sophie D.*)

Ces exemples confirment ainsi que, à l'instar des pratiques ordinaires de la vie quotidienne (consommation, alimentation, loisir, éducation des enfants...), les pratiques agricoles des ces agriculteurs et agricultrices sont déterminées, au moins en partie, par leurs dispositions et croyances concernant les enjeux environnementaux et climatiques.

3.2) L'« alternative » sous contrainte

Il existe aussi des agriculteurs et agricultrices qui ont créé des exploitations de taille réduite, avec des productions « atypiques » et des systèmes centrés autour de la diversification et la commercialisation en circuit court, sans que cela s'accompagne pour autant d'une revendication d'un modèle agricole « alternatif », ni de la mise en avant d'un impératif environnemental.

Cela concerne les personnes en mobilité ascendante ou horizontale (7), ainsi que trois éleveurs caprins qui ont connu une socialisation précoce à l'agriculture. Ces individus n'ont pas connu une socialisation aux enjeux environnementaux comparable à celle du groupe précédent. Ces enjeux ne jouent donc pas le même rôle dans le sens attribué à leur entrée en agriculture.

Alors que pour les individus ayant connu une trajectoire de déclassement ou d'*exit* professionnel le recours à une démarche « alternative » est consubstantielle à la valorisation du métier d'agriculteur, dans ce cas, cette valorisation repose sur un goût pour l'activité elle-même (pour les personnes ayant connu une socialisation précoce au travail agricole) ou sur la possibilité de gagner en autonomie (dans la prise de décisions, la définitions des horaires, la définition des priorités) et de parvenir à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et familiale (pour les personnes en mobilité ascendante).

Pour ces individus, la mise en place d'un système « atypique » n'acquiert pas une valeur symbolique en elle-même, mais relève davantage d'une adaptation à une série de contraintes définies par leurs conditions matérielles d'existence.

Un rapport pragmatique aux systèmes « atypiques »

Lorsqu'ils présentent la genèse des systèmes qu'il ont déployés sur leurs exploitations, ces agriculteurs et agricultrices les réinscrivent en effet systématiquement dans un tel système de contraintes, principalement de nature économique. Ces contraintes sont d'autant plus pressantes pour les personnes issues des classes populaires, qui disposent d'un faible volume de capital économique propre ou hérité.

On l'a déjà vu, par exemple, lors de la présentation de la trajectoire de Charline G., qui s'est installée après avoir occupé des emplois de vendeuse et serveuse. Pour cette agricultrice, les

contraintes économiques ont été en effet un facteur décisif dans la définition d'un projet d'installation. Elle envisageait en effet de créer une exploitation caprine, mais elle a été rapidement confrontée au fait que, compte tenu de sa situation financière et familiale, une installation dans cette filière est un objectif difficilement réalisable. C'est donc en raison de cela qu'elle s'est orientée vers la production maraîchère :

« Au début, j'étais partie [...] sur les chèvres. J'ai fait un stage de trois semaines [...] et le monsieur m'a dit : "je te vois bien dans le domaine, mais est-ce que tu as des sous de côté ? Je dis, maman, toute seule avec deux enfants, c'est compliqué de mettre des sous de côté. Il m'a dit, est-ce que tu as des terres ? Je lui ai dit, non. Est-ce que tu as de la famille agriculteur ? Non. Alors là, il a fait... Il m'a pris par l'épaule et il m'a dit regarde, essaye de compter en même temps. Il m'a dit tel bâtiment, ça m'a coûté tant, tel bâtiment ça m'a coûté tant, la fromagerie ça m'a coûté tant, l'endroit où on traite les chèvres ça m'a coûté tant. Il m'a dit voilà... Donc [...] j'ai fait trois semaines en maraîchage et je me suis éclatée ». (*Charline G.*)

Il en est de même pour Marina L., éleveuse de volailles issue d'une famille de classe populaire et ayant occupé des emplois d'aide à domicile. Comme on l'a vu, l'absence d'un capital initial et les difficultés rencontrés pour accéder au crédit l'ont obligée à acheter une exploitation plus petite et en moins bon état que celle qu'elle avait envisagée au départ. Ce crédit couvrait par ailleurs l'achat de la ferme, mais pas les investissements en matériel. À cela s'ajoute le fait qu'elle n'a pas pu solliciter les aides liées au PCAE, du fait d'un retard dans l'ouverture des demandes et de sa nécessité de s'installer rapidement pour commencer à dégager un revenu. Lors de l'installation, elle ne disposait ainsi que du montant de la DJA pour démarrer son activité :

« Je devais avoir [...] la PCAE, [...] [mais] la région a tout bloqué jusqu'en janvier. Sauf que [...] je n'avais pas de revenus, donc il fallait absolument qu'on s'installe rapidement. [...] Du coup, je n'ai pas demandé les subventions, mais j'ai utilisé ma DJA. Donc, un an après, j'ai toutes les factures qui arrivent, [...] [et] c'est un peu compliqué, parce que la DJA, moi, je l'avais gardée pour ça, [...] sauf qu'en fait, elle est déjà toute utilisée. Et heureusement que la banque me l'avait avancée, [...] parce que, sinon, [...] ça aurait été hyper compliqué ». (*Marina L.*)

En raison de cette situation financière, Marina est contrainte de limiter strictement les investissements liés à l'installation. Tous les choix techniques qu'elle opère sont ainsi motivés par des raisons économiques. Cet impératif la conduit par exemple à limiter le nombre de poules sur l'exploitation (afin d'éviter le coût d'aménagement d'un centre d'emballage d'œufs), à utiliser des serres maraîchères au lieu d'abris spécifiques à l'élevage de volailles (en raison du prix inférieur), ainsi qu'à utiliser des glacières pour le transport de la viande, au lieu d'un caisson réfrigéré. La construction d'un abattoir est enfin remise à un moment ultérieur :

« J'ai utilisé toute ma DJA pour acheter mes volailles, acheter le grain, payer les factures [...] et puis j'ai monté des serres maraîchères, que j'ai aménagées en poulaillers, parce que les bâtiments à 10 000 euros sans subventions c'est impossible. [...] Quand on s'est installés, on a acheté 240 poules, [car « à partir de 249 poules, il faut un centre d'emballage »]. Et après on fait un roulement de 200 poulets à peu près par mois. [...] Et là on commence tout juste à les avoir, les 200 par mois, parce qu'au début c'était un peu compliqué aussi. Il fallait acheter les serres, [...] on a aménagé un bâtiment pour les poules avec le hangar qu'on avait déjà... Donc [...] on commence tout juste, un an après, [...] à faire un petit roulement avec les volailles, mais bon, c'est encore juste, [...] [car] il y a

quand même beaucoup de coûts... [...] [On a acheté] une camionnette, [...] [mais] on n'a pas acheté le caisson réfrigéré, parce qu'il y en a pour 5000 euros. Donc on a des glacières où on met des pains de glace, tout ça, qui conservent au moins 3 heures dedans, voire plus. [...] Ça nous permet de faire les marchés, de ramener nos volailles de l'abattoir, tout ça. [...] On les emmène aussi à l'abattoir, [...] donc on a acheté aussi une remorque pour mettre les caisses à volailles dedans, parce que, vu qu'après on les ramène en viande, on ne va pas les mettre à côté des cages qui ne sont pas propres. Donc en fait, mon mari, il emmène les volailles avec la remorque et puis après, il revient avec les volailles tuées. [...] On aimerait bien un jour avoir un abattoir, mais pareil, il y en a pour 50 000 euros. [On investira] petit à petit, parce que sinon ça commence à faire beaucoup ». (Marina L.)

Comme les individus ayant connu une trajectoire de déclassement ou d'*exit* professionnel, ces agriculteurs et agricultrices s'orientent ainsi vers la création d'exploitations de petite taille, avec des activités de transformation fermière et de commercialisation en circuit court. Néanmoins, si, pour les premiers, cette orientation contribue à la construction du sens attribué à la reconversion professionnelle, pour ces personnes elle relève davantage d'une adaptation aux contraintes définies par leurs conditions matérielles d'existence. Par conséquent, la mise en place d'un système atypique n'acquiert pas ici une valeur symbolique en elle-même. Elle ne s'accompagne donc pas de la revendication d'un modèle d'agriculture « alternatif », pensé en opposition vis-à-vis des modèles hérités de la modernisation agricole.

Ainsi, si Marina L. signale qu'elle n'envisage pas un agrandissement excessif de son exploitation, elle l'explique encore une fois par des arguments liés à ses conditions de vie :

« Je ne veux pas m'agrandir [...] pour gagner plus. Moi, ce que je veux, c'est vivre de mon travail, qu'on ait un salaire correct, sans être dans l'excès. Mais voilà, si je veux faire mes courses, que je ne sois pas obligée de calculer au centime près pour ne pas dépasser, être en découvert et tout ça. Ce que je veux, c'est qu'on vive de notre travail, mais pas trop m'agrandir, parce que je veux garder cette qualité de vie et cette qualité de volaille. [...] On veut rester à taille humaine. Si j'ai fait ce métier c'est parce que ça me plaît et j'ai aussi envie de profiter de ma famille, donc, si on fait un truc intensif, [mais] on ne profite plus de la famille, c'est plus l'objectif. [...] Parce que, mine de rien, ça nous prend déjà deux bonnes heures le matin de s'occuper de tout le monde. Donc, imaginez s'il y avait encore d'autres bâtiments en plus... C'est beaucoup, beaucoup de travail ». (Marina L.)

Cette absence de revendication d'un modèle « alternatif » apparaît également dans les récits des personnes qui ont connu une socialisation précoce au travail agricole et qui se sont installées sur des exploitations « atypiques ». Dans le cadre de leurs parcours d'installations, ceux-ci ont d'abord envisagé de s'orienter vers des systèmes « classiques », inspirés de ceux qu'ils avaient connus au cours de leurs études et lors des périodes de travail au sein d'exploitations. Ce n'est ainsi qu'après avoir constaté les difficultés qu'aurait impliquées la réalisation de ce projet, qu'ils se sont orientés vers des productions plus « atypiques ».

C'est le cas par exemple de Mathieu G., dont nous avons analysé la trajectoire dans le premier chapitre du rapport. On a vu que Mathieu avait connu une socialisation précoce à l'agriculture en fréquentant des alpages du Jura et que cette expérience l'avait conduit à emprunter une filière d'études agricoles, en vue d'une installation à venir. Après avoir longtemps envisagé de reprendre une exploitation bovine spécialisée dans la livraison de lait, il s'oriente néanmoins vers la création d'un élevage caprin avec transformation fermière et commercialisation en circuit court. Il explique

cette évolution par la prise de conscience des coûts qu'aurait impliqué la reprise d'une exploitation bovine telle qu'il l'envisageait dans son projet initial :

« Au début, j'étais plutôt axé vaches laitières, dû au fait, comme je vous disais, que dans le Jura, j'étais à côté d'un alpage où [...] on avait des vaches laitières. Donc, toutes mes expériences, toutes mes vacances que je passais là-bas et puis dans d'autres alpages voisins, finalement, c'était en vaches laitières. Donc, j'ai d'abord développé cette passion, [...] qui m'a suivi durant mes études. Même en BTS, j'ai fait mes stages en vache laitière, j'ai travaillé un petit peu dans des exploitations de vache laitière. Après, je me suis vite rendu compte que ça allait être compliqué pour moi de m'installer en vache laitière... C'est quand même des grosses structures... Et je ne [...] sentais pas que j'avais les épaules pour [ça], [...] j'avais un peu peur de la pression financière. [...] Donc je me suis orienté vers les petits ruminants, plus spécifiquement les chèvres, [...] [car] je me suis assez vite rendu compte que reprendre 300 hectares, ça me faisait peut-être trop peur. [...] [Je pensais à une exploitation laitière en circuit-long, car] c'est le modèle que je connaissais. Je ne connaissais pas vraiment d'autres modèles. C'est vrai qu'on en voit aujourd'hui des fermes avec très peu de vaches, qui, pourtant, ont des comptabilités plus qu'honorables : [...] ils transforment tout, ils vendent tout en direct, et ça tourne. Mais ce n'était pas des modèles que je connaissais. [...] Si j'avais connu ça à l'époque, je me serais peut-être orienté là-dedans. Mais je n'ai aucun regret, parce que finalement, je ne connaissais pas non plus la chèvre, et quand j'ai commencé à m'y intéresser, j'ai trouvé que c'était vraiment super ». (*Mathieu G.*)

Il en est de même pour Baptiste D., éleveur caprin issu d'une famille appartenant aux classes moyennes (père maître d'œuvre, mère institutrice). Baptiste avait été socialisé au travail agricole au cours de son adolescence, en fréquent la ferme d'un ami. Il a ensuite suivi un cursus d'études agricoles et occupé des emplois salariés dans ce même secteur d'activité. Découragé par les coûts de reprise d'une exploitation bovine, il s'est d'abord orienté vers la reprise d'un élevage de truies. Pendant 12 ans, il a ainsi produit des porcelets, qu'il revendait à des engraisseur par le biais d'un groupement de producteurs. Des résultats économiques décevants l'ont ensuite conduit à reconverter son exploitation vers l'élevage caprin avec une activité de transformation et de vente directe :

« Je voulais m'installer [...] depuis longtemps, mais n'ayant pas les parents dans le domaine, j'avais pas de ferme. [...] Financièrement, pareil, j'avais pas grand chose, donc [...] l'installation [...] était un petit peu en attente. [...] Et puis, à un moment donné, je voulais [...] vendre du bois de chauffage [...] et, [...] en cherchant des parcelles de bois, [...] [on m'a] proposé une ferme à vendre, ici. [...] Et donc, j'ai [...] acheté [...] une partie de la ferme. [...] [Ensuite, j'ai trouvé un] gars [...] [qui] arrêta l'élevage de cochons, [...] donc, j'ai repris son cheptel : il y avait 120 truies à ce moment-là. [...] C'est un peu le hasard, [...] l'opportunité qui s'est présentée comme ça. [...] Le cochon c'était pas du tout ma production de prédilection. Mais bon, [...] n'ayant pas de parents [agriculteurs] [...] avec du foncier, pour moi, m'installer en bovin, c'était quasiment pas possible. [...] [Donc,] le cochon, [...] ça s'est fait comme ça. [...] Je faisais partie d'un groupement de producteurs. [...] Je faisais du naisseur [et] je vendais les porcelets [...] à un engraisseur par l'intermédiaire du groupement de producteurs. [...] Donc, je les vendais à 4 semaines, ils étaient sevrés, ils avaient 10-12 kilos. [...] Et j'ai fait ça 12 ans, [...] [mais,] en étant naisseur, c'est pas la meilleure place, économiquement. [...] Ce qui fait que j'ai arrêté [...] les cochons. [...] J'aurais continué, mais, [...] économiquement, c'était quand même trop compliqué. [...] J'avais [...] 150 truies [...] [quand] j'ai arrêté. [...] À ce moment-là, j'étais

prêt à tout arrêter, à tout vendre. [...] Entre-temps, [...] on s'est rencontrés [...] [avec ma compagne], qui était dans la Loire, [...] [et on a eu] l'idée de faire des chèvres. Moi je n'aurais jamais eu des chèvres tout seul : avoir les chèvres, transformer, fabriquer et vendre, ce n'est pas possible [...] tout seul. Donc l'idée est venue [...] comme ça. [...] On a acheté 60 chevrettes et [...] aujourd'hui on est à 70. [...] Et on transforme tout, [...] on ne fait que de la vente directe ». (*Baptiste D.*)

Cet exemple incarne parfaitement le rapport pragmatique qu'entretiennent ces agriculteurs et agricultrices vis-à-vis des systèmes et des productions « atypiques ». La réorientation vers un élevage caprin avec transformation et commercialisation en circuit court s'explique en effet ici par des raisons essentiellement économiques. Contrairement aux individus ayant connu une trajectoire de déclassement ou d'*exit* professionnel, la mise en place d'un tel système ne fait donc pas l'objet d'une valorisation particulière (par son caractère « alternatif ou sa valeur environnementale), ce dont témoigne également le fait que Baptiste se soit d'abord tourné vers la création d'élevage porcin en système intégré.

Une relation distanciée à l'agriculture biologique

Ce rapport pragmatique aux « alternatives » agricoles se reflète également dans la relation que ces agriculteurs et agricultrices entretiennent vis-à-vis de la pratique de l'agriculture biologique.

On a vu en effet que, dans le cas des personnes ayant connu une trajectoire de déclassement ou d'*exit* professionnel, le recours à cette pratique repose sur des dispositions et des croyances bien ancrées, de même qu'elle contribue à donner un sens à leurs reconversions professionnelles. Elle acquiert ainsi à leurs yeux une haute valeur symbolique, qui les conduit à demander la certification y compris lorsque celle-ci n'est pas indispensable pour assurer les débouchés des produits.

Cela n'a pas d'équivalent auprès des agriculteurs et agricultrices qui ont connu une socialisation précoce à l'agriculture ou une trajectoire de mobilité sociale ascendante. Ceux-ci entretiennent en effet un rapport distancié à l'agriculture biologique, « fondé sur un goût pour le concret, le raisonnable, la respectabilité et un certain refus de l'idéalisme » (Comby et Malier 2021).

Face à l'éventualité d'entamer une démarche de certification, ils en pèsent ainsi à la fois les bénéfices et les contraintes, en les resituant par rapport à leurs conditions matérielles d'existence. Cela conduit la plupart d'entre-eux à ne pas adhérer à cette forme d'agriculture sans pour autant la rejeter de manière radicale. Il mettent en avant par là une volonté de « faire de son mieux » sans pour autant oublier le « monde des réalités », celui du travail et des dettes » (Hoggart 1970).

Laure B. affirme par exemple qu'elle ne souhaite pas obtenir une certification AB (ni un autre label) parce que cela impliquerait une augmentation de la charge de travail administratif (qu'elle évoque aussi dans d'autres passages de l'entretien), en raison des contraintes liées au respect des cahiers des charges, des contrôles, etc. Elle met néanmoins en avant le fait qu'elle pratique un élevage en plein air et que ses volailles sont laissées libres de sortir à leur gré, de même qu'elle évite le recours aux antibiotiques :

« Je suis en plein air. Je ne veux pas de label parce que... [hésitation]... Les chartes, pour moi, en bio et tout, c'est trop compliqué. Enfin, je suis peut-être bête, mais c'est trop compliqué. C'est trop de papiers, c'est trop de machins... J'en ai déjà largement assez à faire. Par contre, je n'utilise aucun antibiotique. [...] Je ne pousse pas mes poulets. Mes

poulets, j'ouvre la porte, s'ils ont envie de sortir, ils sortent ; s'ils n'ont pas envie de sortir, ce n'est pas grave, ils ne sortiront pas. Ils font ce qu'ils veulent. La porte reste grande ouverte. Il n'y a que le soir qu'ils sont renfermés pour le renard. La nuit, ce qui est tout à fait logique. Mais sinon, aucun antibiotique ». (*Laure B.*)

Pour sa part, Sarah H. évoque le fait que la consommation de produits biologiques a diminué au cours des dernières années et que ce label risquerait de décourager une partie des clients potentiels. Comme Laure, elle réaffirme également la possibilité de « faire les choses bien sans être en bio », par une approche qu'elle qualifie de « raisonnable », qui renvoie ici à des pratiques définies comme « respectueuses », à l'utilisation de produits locaux et à l'évitement des antibiotiques :

« Des fois, le bio, je trouve que ça freine certaines personnes qui se disent que, si c'est du bio, ça va être cher. Voilà, il y a ça. Et c'est vrai qu'on voit aussi que là, ces dernières années, le taux de consommation en bio, il chute. Et moi, dans ma vision des choses, je pars du principe qu'on peut faire les choses bien sans être en bio. Faire quelque chose de raisonnable. Le raisonner raisonnable, c'est plus ce qui importe. Et je pense que si on fait des visites de fermes, par exemple, les gens peuvent voir le travail qu'on fait et se rendre compte que... que c'est respectueux, qu'on utilise des produits locaux, qu'on ne donne pas d'antibiotiques, [...] des choses comme ça. [Donc] on n'est pas en bio, mais on a une qualité qui est là. [...] Je pense que c'est l'avantage aussi de travailler en local. Du coup, les gens connaissent et savent... comment le produit est fait et ce qui se retrouve dans leur assiette ». (*Sarah H.*)

Pour sa part, Mathieu G. explique son rapport à la l'agriculture biologique par ce qu'il définit comme une « mentalité de chef d'entreprise ». Il insiste ainsi sur le fait qu'une certification éventuelle affecterait les résultats économiques de son exploitation. Cela impliquerait en effet à la fois une augmentation des coûts (liés à la certification elle-même et aux prix plus élevés des intrants) et une diminution des recettes (liée à la perte de MAEC non cumulables avec les aides à l'AB). De son point de vue, les pertes de bénéfices qu'en résulteraient ne pourraient pas être compensées par une augmentation des prix de vente de leurs produits, ce qui rendrait ainsi la démarche antiéconomique :

« Je pense que la mentalité bio, on l'a, mais j'ai peut-être la mentalité de chef d'entreprise avant tout. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, je pense qu'on perdrait trop d'argent. On perdrait de l'argent à passer en bio. Pour plusieurs raisons. Déjà, [...] on n'est pas autonome sur le plan alimentaire, donc, tout l'aliment concentré qu'on achète, on le paierait au moins 200 euros de plus à la tonne. Alors qu'on ne va pas le répercuter sur notre prix de vente, puisqu'on [...] bénéficie déjà de l'aspect local, [de la] vente directe, etc. Donc, on se permet déjà d'avoir des prix assez forts ou, en tout cas, sur les fourchettes hautes du marché. On ne répercuterait pas le fait de passer en bio en plus, je pense. À côté de ça, les aides. On perdrait gros en aides de la PAC à passer en bio. Aujourd'hui, on touche [...] des MAE, des mesures agro-environnementales, qui sont fortement rémunérées, très fortement rémunérées, et qui ne sont pas cumulables à l'aide bio. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, l'aide bio, elle est moins rémunératrice que cette MAE. Donc finalement, on paierait la certification bio, on paierait l'aliment, on paierait tout ça, pour avoir en plus moins d'aides... [...] Donc, pour nous, ce n'est pas intéressant ». (*Mathieu G.*)

Dans le cas de cet éleveur, la mise en avant de ces contraintes pratiques s'accompagne par ailleurs d'une remise en question des principes de l'agriculture biologique, qui porte notamment sur

l'interdiction des produits chimiques en matière de santé végétale, alors même que ces produits sont largement utilisés pour le traitement des maladies humaines. Cette remise en question ne conduit pourtant pas à un rejet radical de l'AB. Au contraire, la critique avancée est aussitôt euphémisée par la mise en avant d'une proximité vis-à-vis de « cette mentalité », le conduisant ainsi à nuancer l'opposition entre l'agriculture biologique et une forme d'agriculture conventionnelle que l'on pourrait définir « raisonnée » :

« Après, sur la philosophie bio, moi, c'est des vastes débats. [...] Je crois que j'ai du mal à me faire ma propre opinion. [...] Je suis pour [...] limiter au maximum l'utilisation de produits chimiques, [...] c'est ce qu'on fait déjà nous sur la ferme. Après, je ne sais pas... J'ai aussi... Si demain, je suis malade, ou que mon fils est malade, je vais lui donner des produits chimiques finalement. Donc, je me dis pourquoi quand les plantes, elles sont malades, il ne faudrait pas leur donner de produits chimiques. Donc, j'ai un peu aussi cette opinion de... Je ne suis pas bien arrêté non plus. [...] Je ne sais pas s'il y a des gens qui prennent plaisir non plus [à utiliser des produits chimiques]... [...] Je ne crois pas qu'il y ait deux catégories, ceux qui sont vraiment contre et ceux qui sont pour. Je ne sais pas si on peut parler de gens [qui sont] pour les produits chimiques, les pesticides, etc. [...] Je n'ai pas les compétences, ni les connaissances d'ailleurs sur le sujet. Mais en tout cas, je sais que si j'ai mal à la tête, je prends un Doliprane. Je me dis, pourquoi ça devrait être différent pour les plantes ? Donc voilà. Mais en tout cas, on a quand même cette mentalité. Je pense que les traitements, chez nous, [...] ils sont très rares. Des animaux malades, oui, je vais les piquer, mais un coup d'antibiotique, d'anti-inflammatoire... Et puis après, ça va être du déparasitage. On va faire en effet des cures de vermifuge. Mais ça reste très limité. Enfin, ça reste très limité. En tout cas, on n'a pas d'antibiotiques dans l'aliment, de choses comme ça ». (Mathieu G.)

Ces exemples illustrent parfaitement la distance entre les conceptions de ces agriculteurs et agricultrices et celles de leurs collègues ayant connu une trajectoire de déclassement ou d'*exit* professionnel. Si ces derniers valorisent la pratique de l'agriculture biologique au-delà de toute considération d'ordre technique ou économique, on observe ici une attitude plus pragmatique, qui place ces mêmes considérations au centre de la définition des itinéraires techniques. Cette attitude réaliste vis-à-vis pratiques agricoles est à l'origine d'un rapport distancié à l'agriculture biologique, qui leur permet de refuser d'adhérer à cette démarche, sans en rejeter pour autant les principes.

Des certifications motivées par des raisons économiques

On peut par ailleurs observer ce même rapport pragmatique à l'agriculture biologique auprès d'agriculteurs et agricultrices qui ont adhéré à cette certification. À la différence des personnes ayant connu une trajectoire de déclassement ou d'*exit* professionnel, leurs récits des trajectoires qui les ont conduits à entamer une démarche de certification font systématiquement référence à des critères de nature économique.

C'est le cas par exemple d'Auriane B., issue d'une famille appartenant aux classes supérieures (père professeur universitaire, mère institutrice, grands-parents pharmaciens), qui a connu une socialisation précoce à l'agriculture lors de vacances passées dans les Cévennes. À l'issue d'un parcours scolaire au sein d'un établissement d'enseignement agricole, Auriane a créé une exploitation caprine avec une activité de transformation et de commercialisation en circuit court. Dans cette exploitation, elle a longtemps pratiqué l'agriculture conventionnelle, avant d'entamer

une conversion à l'agriculture biologique. Dans son récit, elle signale que cette conversion coïncide avec ses tentatives de commercialiser ses produits au sein de plusieurs AMAP et répond à une requête explicite de ces associations. Elle insiste également sur le fait que l'accès à ces AMAP lui a permis de s'assurer une avance de trésorerie et d'améliorer ainsi la situation financière de son exploitation :

« C'est plus la démarche auprès des AMAP qui m'a fait prendre la certification. Parce qu'elles étaient demandeuses de ça, quoi. [...] [J'ai démarché] principalement des AMAP bio. À un moment, j'en avais deux qui n'étaient pas forcément en bio, avec des producteurs de légumes. [...] [...] J'ai trouvé qu'au début, pour rentrer dans les AMAP, [...] il fallait montrer patte blanche... C'était compliqué. Il faut vraiment que les gens aient une confiance en vous et puis qu'ils apprennent à vous connaître. Je me rappelle que j'allais à chaque AG pour expliquer vraiment le métier. [...] Et une fois qu'on est rentré, par contre, là, après, c'est confortable, l'AMAP. Ça fait une avance de trésorerie. [...] Elles ne fonctionnent pas toute pareil, mais il y en a [...] [qui] font le chèque au semestre [et] [...] il y en a que c'était annuel. [...] Et ça, ça a été un confort sur la ferme. Avant ça, c'était très tendu pour les remboursements, les annuités. Et après, une fois qu'il y a eu ça... Ça permet vraiment d'avoir un revenu assuré, régulier ». (Auriane B.)

Il en est de même pour Charline G., qui a créé une exploitation maraîchère en agriculture biologique après avoir occupé des emplois de vendeuse et serveuse. Sa description de son projet d'installation initial résonne avec celles des agriculteurs agricultrices qui se tiennent à distance de l'agriculture biologique. Elle affirme en effet d'avoir envisagé de pratiquer une « agriculture raisonnée, raisonnable », fondée sur un « bon sens paysan ». Lors de la réalisation d'une étude de marché, elle a néanmoins été confrontée à une demande de produits biologiques. Comme pour Auriane, sa démarche de certification AB répond ainsi à une demande explicite de ses clients potentiels :

« Quand je me suis installée, [...] dans la Nièvre il y avait [...] très peu de producteurs de légumes. [...] Et quand j'ai fait mon étude de marché, [...] il y avait une grosse demande pour les légumes et surtout en bio. Parce qu'ici, il y a le marché du colibri. [...] Il y avait des producteurs [...] et des consommateurs. [...] Et quand je suis arrivée dans la région, [...] ils m'ont dit, oui, oui, on a besoin de légumes. [...] Et du coup, le bio, c'était une demande de mes clients. C'était suite à l'étude de marché. [...] Ce qui m'a amenée à certifier, à avoir la certification, c'est mes clients. Parce que quand je leur ai fait remplir le questionnaire, ils ont entouré [...] bio. Donc, j'ai appelé Écocert, mais, à la base, [...] je voulais partir sur une agriculture raisonnée, raisonnable, on va dire. Avoir un bon sens paysan ». (Charline G.)

Comme leurs collègues qui n'ont pas adhéré à la certification, ces agricultrices ont ainsi un rapport pragmatique à l'agriculture biologique, qui ne se justifie pas ici par sa valeur intrinsèque, mais par sa valeur économique. Cette attitude pragmatique se reflète également dans leur rapport à l'agriculture conventionnelle. À l'instar de ce que l'on a vu plus haut, en effet, ces personnes tendent à nuancer l'opposition entre agriculture biologique et conventionnelle.

Charline G. incite par exemple ses clients à « arrêter de mettre en confrontation bio et conventionnel », lui préférant une opposition entre « exploitant et paysan », ce dernier n'étant pas défini par les caractéristiques de l'exploitation, mais par l'attention portée à la préservation de ses terres. Elle s'appuie pour cela sur l'exemple de son conjoint (éleveur de bovins allaitants avec une exploitation de près de 350 ha), dont elle valorise les pratiques vertueuses :

« J'essaie de sensibiliser mes clients à arrêter de mettre en confrontation bio et conventionnel, mais plutôt exploitant et paysan. Un exploitant, il s'en fout de ses terres. Un paysan, il espère que ça sera transmis, soit à ses enfants, soit à un autre. Donc il essaye de faire attention. Oui, il y a des fois, il faut mettre... [...] [Mon compagnon] des fois, pour assurer une culture, il va mettre un coup de glyphosate. [...] Mais voilà, s'il ne le fait pas, il n'y a pas de culture, [...] on n'est pas payés et on ne pourra pas payer les factures non plus. [...] [Donc, j'essaie] de sensibiliser sur le métier d'agriculteur et [...] de faire comprendre [...] qu'ils fassent plus attention entre un paysan et un gars qui exploite, qu'entre un bio et un conventionnel. [...] Mon compagnon, il est en conventionnel, il n'est pas en bio, mais [...] il fait un prélèvement de poils d'oreille des vaches pour savoir s'il y a des excès ou des carences, comme ça, on corrige par l'alimentation. [...] Il n'y a aucun bio qui le fait, ça, [...] [alors que,] lui, il est conventionnel, mais il le fait quand même ». (Charline G.)

On le voit, le rapport à l'agriculture conventionnelle de Charline est très éloigné de celui des personnes ayant connu une trajectoire de déclassement ou d'*exit* professionnel. Son attitude pragmatique la conduit en effet à justifier le recours à « un coup de glyphosate » par la nécessité de préserver la production d'une culture et, par là, la viabilité économique de l'exploitation. Tout en étant certifiée, elle conserve ainsi un rapport relativement distancié à l'agriculture biologique.

Ce rapport pragmatique à l'AB se manifeste également dans les pratiques de consommation. Contrairement aux personnes ayant connu une trajectoire de déclassement ou d'*exit* professionnel, il arrive en effet que ces agriculteurs et agricultrices conduisent des exploitations certifiées, sans pour autant consommer des produits biologiques.

C'est le cas par exemple d'Emmanuel M. (père contremaître, mère au foyer), qui s'est installé après avoir occupé des emplois d'ouvrier et de contremaître en usine. Il affirme en effet ne pas être « à fond dans le bio », tout en mettant en avant le fait qu'il y a d'autres manières de « faire des choses pour la planète », telles que le tri des déchets ou la lutte contre le gaspillage :

« Non, enfin... Moi, tout ce que je fais, c'est bio, mais après, on n'achète pas forcément des produits bio. On essaye, par contre, voilà, de... Enfin, voilà, on trie les déchets. Par exemple, il y avait... Alors, après, c'est pas forcément ça, mais quand il y avait des pertes, moi, à la maison, ça me rendait fou avec les filles. Du coup, on avait pris des poules pour que... Voilà, quoi. Mais je ne suis pas à fond dans le bio... Et je me dis qu'on peut faire des choses pour la planète tous les jours ». (Emmanuel M.)

Encore une fois, les arguments avancés par ce maraîcher sont très proches de ceux des agriculteurs et agricultrices qui refusent la certification AB que de ceux des personnes ayant connu une trajectoire de déclassement ou d'*exit* professionnel.

* * *

Les résultats présentés dans ce chapitre confirment l'intérêt analytique de la typologie de trajectoires d'entrée en agriculture que nous avons réalisé dans le premier chapitre de ce rapport.

Cette typologie contribue d'abord à la compréhension des choix d'orientation technique opérés par les agriculteurs et agricultrices rencontrés au cours de l'enquête. On a vu en effet que les choix de production les plus fréquents varient considérablement en fonction des trajectoires des individus concernés (maraîchage et élevage de petits ruminants pour les personnes en *exit* professionnel ;

élevage de volailles et maraîchage pour les personnes en mobilité ascendante ; élevage de bovins et de petits ruminants pour les personnes avec une vocation agricole précoce ; « autres productions » pour les personnes en déclassement).

Elle contribue ensuite à la compréhension des trajectoires qui conduisent à la mise en place d'un système s'inscrivant dans la continuité des systèmes dominants à l'échelle locale (élevage de bovins et ovins allaitants avec commercialisation en circuit long). On a vu en effet que, dans notre échantillon, ce choix d'orientation ne concerne que des individus ayant connu une socialisation précoce à l'agriculture, tous les autres s'étant tournés vers des systèmes « atypiques ».

Surtout, la typologie proposée permet d'appréhender la diversité se cache derrière la forte prédominance d'exploitations de taille réduite, orientées vers des productions « atypiques » et pratiquant la transformation fermière, la commercialisation en circuit-court et l'agriculture biologique.

Elle nous en effet permis de montrer que le recours à un même système peut relever de logiques très différentes et refléter ainsi une pluralité de conceptions de l'agriculture. Pour les personnes ayant connu une trajectoire de déclassement ou d'*exit* professionnel, le recours à ces systèmes repose sur des dispositions et de croyances intériorisés de longue date, qui les conduisent à se revendiquer d'un modèle agricole « alternatif » pensé en opposition aux modèles hérités de la modernisation agricole. Par contraste, pour les personnes qui ont connu une mobilité ascendant ou horizontale, le recours à ces systèmes relève généralement d'une adaptation à un système de contraintes et ne s'accompagne pas de la revendication d'un modèle agricole « alternatif ».

Dans le prochain chapitre, on verra que la prise en compte de cette pluralité de conceptions de l'agriculture et de rapports aux modèles « alternatifs » se révèle essentielle à la compréhension de la manière dont les agriculteurs et agricultrices parviennent à s'intégrer dans le groupe professionnel local.

4) INTEGRATION DANS LE GROUPE PROFESSIONNEL LOCAL

Après avoir analysé les trajectoires biographiques des agriculteurs et agricultrices NIMA, leurs parcours d'installation, ainsi que leurs conceptions de l'agriculture, il reste à aborder le dernier questionnement de notre projet de recherche. Celui-ci concerne l'hypothèse que l'installation d'un nombre croissant d'exploitants NIMA puissent contribuer à une évolution des pratiques et des conceptions de l'agriculture à l'échelle des territoires.

On a vu que, en accord avec ce qui a été avancé par d'autres travaux (Paranthoën 2014 ; Chouteau *et al.* 2020 ; Dolci 2021 ; Saumon et Tommasi 2022), notre recherche indique que la majorité des agriculteurs NIMA tend à déployer des projets qui s'écartent des modèles qui se sont affirmés au cours de la seconde moitié du XXe siècle. On observe en effet une forte prédominance d'exploitations de taille réduite, en agriculture biologique, avec des activités de transformation fermière et de commercialisation en circuit-court.

À première vue, les dynamiques étudiées sembleraient donc susceptibles de favoriser une écologisation des pratiques et une territorialisation des activités (Vandenbroucke et Pluinage 2014), constituant ainsi un levier potentiel pour la transition agroécologique à l'échelle des territoires. Au stade actuel, cependant, la population d'agriculteurs en activité demeure largement constituée d'exploitants installés dans le cadre familial (RA 2020). Les effets concrets des dynamiques étudiées sont donc tributaires de la manière dont les exploitants NIMA parviennent à s'intégrer au sein du groupe professionnel (Dubuisson-Quellier et Giraud 2010 ; Dolci 2021) et à y diffuser de nouvelles pratiques et conceptions de l'agriculture.

L'étude de ces dynamiques requerrait une enquête de longue durée, seule susceptible d'appréhender des évolutions qui se déroulent sur une plage temporelle de plusieurs années. Dans le cadre de ce rapport, nous proposons néanmoins une première analyse des relations et des interactions que les agriculteurs et agricultrices NIMA entretiennent au sein du groupe professionnel local.

4.1) Des trajectoires d'intégration réussies

Les données collectées indiquent que les exploitants NIMA les mieux intégrés au sein du groupe professionnel sont ceux qui ont connu une socialisation précoce à l'agriculture, ainsi que ceux pour qui l'installation représente une mobilité ascendante ou horizontale.

La socialisation précoce à l'agriculture : un levier d'intégration majeur

Cela est particulièrement évident dans le cas des individus qui ont connu une socialisation précoce à l'agriculture. Ceux-ci ont en effet côtoyé des agriculteurs dès leur enfance ou adolescence, en fréquentant la ferme d'un voisin, d'un ami ou d'un exploitant rencontré lors d'une période de vacances dans un espace rural. On a vu aussi que, dès leur formation initiale, ils se sont orientés vers des filières conduisant à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement agricole (baccalauréat professionnel ou technologique, BTSA, etc.), de même qu'ils ont occupé des emplois de salariés agricoles pendant et après leurs études. Par le biais de cette socialisation, ils ont ainsi intériorisé

des dispositions, des croyances, des savoir-faire et des savoir-être qui se rapprochent de ceux des enfants d'agriculteurs, par lesquels, ils comptent aussi généralement de nombreux amis :

« En sortant de Bac Pro Agricole, déjà on se fait des amis. Et dans notre classe, je crois qu'on n'était que deux [...] hors cadre familial. Donc, c'est sûr que les premières semaines, quand on est arrivés, ils nous parlaient de choses qu'on n'avait jamais vues, [dont on avait] jamais entendu parler. [...] Mais, [...] après, on se fait des amis qui sont agriculteurs. Leurs parents sont agriculteurs. Après, on sort [...] avec ces amis-là, qui nous font rencontrer des agriculteurs. Et puis le bac pro et le BTS m'a permis de rencontrer que des amis. Oui, on n'était que deux, il me semble, hors cadre familial, donc on ne comprenait pas grand-chose les premières semaines. C'est sûr que quand le prof parlait d'amendements sur des prairies ou quoi, on peut nous expliquer ce que c'est. Et ça s'est très bien fait ». (*Émilie G.*)

Cette socialisation se reflète par ailleurs dans leurs conceptions de l'agriculture et les systèmes qu'ils déploient dans leurs exploitations. On a vu en effet que toutes les (7) personnes qui ont déployé des systèmes s'inscrivant la continuité des modèles dominants à l'échelle locale (élevage bovin et ovin, avec commercialisation en circuit long) appartiennent à cette catégorie.

Ces éléments favorisent l'intégration au sein du groupe professionnel local. Ces agriculteurs affirment en effet n'avoir rencontré aucune difficulté à établir des liens avec leurs voisins immédiats, avec lesquels ils entretiennent des bonnes relations. Celles-ci se manifestent notamment par le développement de relations d'entre-aide entre voisins, le remplacement réciproque en cas de maladie ou de congés, l'achat groupé de matériel, ou encore, la mise en place de chantiers de travail en commun.

Émile G. signale par exemple que, malgré ses craintes initiales, elle et son conjoint ont noué des relations étroites avec les agriculteurs voisins, avec lesquels ils pratiquent des échanges réguliers de services :

« On avait peur d'avoir du mal à s'intégrer, [mais,] au final, on se sent très bien intégrés. Parce que les agriculteurs sont gentils : ils nous ont tous très bien accueillis et très bien accompagnés. [...] Moi, la première année, j'ai fauché chez le voisin... mais, [...] maintenant on en rigole... Du coup, on s'est très bien intégrés, ça s'est très bien passé. [...] Parce que, quand on est agriculteurs et voisins, on travaille avec les gens, au final... puisqu'on est à côté, [donc] on travaille tous ensemble. [...] On a quand même des voisins exceptionnels. [...] Cet été, par exemple, on est tombés en panne avec notre presse : on a deux voisins qui sont venus nous presser notre foin. Non, mais enfin, voilà, c'est vraiment... On s'entend très [bien]... Mais ça va dans l'autre sens aussi. Enfin, je veux dire, s'il faut rouler une benne pour de l'ensilage, [on] va tout de suite y aller. Enfin, voilà, [...] ce que je dis, c'est qu'on travaille ensemble, [...] on travaille avec tout le monde, quoi ». (*Émilie G.*)

Jérémy M. entretient également des échanges réguliers avec ses voisins, avec lesquels il pratique aussi l'entre-aide et le prêt de matériel. Ils ont par ailleurs constitué un groupement d'éleveurs qui achète des taureaux en commun, afin de partager les dépenses destinées à l'amélioration de la génétique de leurs cheptels :

« Je m'entends bien avec les voisins. [...] Moi, je travaille avec des voisins, beaucoup. Je travaille avec des copains, les Gautry, puis avec Jean, qui [...] est plus proche de la retraite que du début. Je travaille avec lui. [...] [On échange régulièrement :] "Je fais ci, je fais ça, ça marche, ça ne marche pas"... C'est des gens qui sont assez ouverts, on peut discuter.

Et c'est avec eux que j'achète les taureaux aussi. On s'entend bien. On se prête du matériel, on se donne un coup de main. Ça, c'est important aussi ». (*Jérémy M.*)

De la même manière, Adrien B. entretient des bonnes relations avec ses voisins, qui se manifestent notamment par des échanges de conseils et de services. Ces échanges sont également favorisées par le fait d'appartenir à une même CUMA :

« On se connaît tous dans le coin, on discute, [...] on fait pas mal d'entraide quand il y a des ensilages. Donc voilà, quand on fait de l'entraide comme ça, on se côtoie tous... Rien que la CUMA, déjà... [...] On est quand même une grosse CUMA... Donc, quand on s'appelle, on demande un matériel, mais à côté de ça, on discute d'autres choses, de méthodes, de techniques... suivant la météo, savoir comment le voisin fait, comment l'autre va faire, qu'est-ce que nous on va faire... Ça donne quelques références ». (*Adrien B.*)

Il convient de souligner que les trois exemples cités concernent des exploitants qui sont nés et ont grandi dans la Nièvre. Il est probable que cette origine locale favorise ultérieurement leur intégration au sein du groupe professionnel. Néanmoins, on retrouve des récits analogues auprès de personnes qui se sont installées en provenance d'autres régions.

C'est le cas par exemple de Sasha M., qui malgré des origines sociales (père professeur, mère psychologue) et géographiques (Alsace) éloignées du milieu agricole local, n'a pas eu de difficultés à nouer des liens avec ses voisins. Plus encore, il signale que ces relations avec ces derniers sont plus étroites que celles qu'entretenait le cédant de son exploitation :

« Mes voisins [...] sont assez sympas : on se rend des petits services. [...] C'est moi qui suis allé plutôt vers eux au début, parce que [...] mon prédécesseur, ici, il s'occupait de personne, il faisait son truc. Il ne demandait jamais rien aux voisins. Moi, j'allais plus vers les voisins en disant "*Ah tiens, où est-ce que tu vas acheter ceci, cela ?*", pour voir un peu autre chose que ce que mon prédécesseur m'avait dit. "*Moi, j'achète mon gasoil ici, ma paille ici*". [...] Du coup, ça crée des liens : "*Ah, tu cherches du foin ? Je connais untel qui vend du foin*", etc. C'est comme ça que je crée du réseau. Parce que le réseau, [...] j'ai dû me le faire moi-même... Parce que le cédant [...] connaissait ses voisins, il s'appréciait et tout, mais il n'avait pas de réseau, non. Il travaillait de son côté, vraiment tout seul. Moi, j'aime bien discuter aussi avec les gens, [...] pour avoir des idées, pour trouver des solutions à certaines problématiques que je rencontre sur la ferme : "*Tiens, comment font les voisins ?*"... Voilà quoi. Et puis, en général, ils le disent volontiers ». (*Sasha M.*)

L'intégration de ces agriculteurs et agricultrices au sein du groupe professionnel se manifeste également à une échelle plus large que celle du voisinage immédiat. Ils adhèrent en effet à des organisations professionnelles (groupements, CUMA, syndicats agricoles...), au sein desquelles ils occupent parfois des postes d'élus.

Delia B. a par exemple adhéré au syndicat des Jeunes Agriculteurs, au sein duquel elle signale d'être bien intégrée, bien qu'elle fasse parfois l'objet de moqueries en raison de son origine parisienne. Si elle n'occupe pas une charge électorale dans ce syndicat, elle participe activement aux réunions, aux tâches administratives et à l'organisation de manifestations :

« Ça fait trois ans que je suis adhérente [aux JA]. [...] Je ne suis pas élue, mais je suis très active dans les réunions, dans les bureaux. Dès qu'il y a besoin d'aller dans les réunions, je m'investis. [...] Ils se moquent de moi, mais ce n'est pas grave : [...] ils m'appellent la petite parisienne. [...] J'avoue que d'être une femme dans le milieu agricole, c'est toujours

compliqué. [...] En plus, quand on est parisienne, ça rajoute un peu de poids au truc... [...] Donc c'était important, chez les JA aussi, d'avoir un peu de filles dans le groupe. [...] On est [aussi] quelques-uns [...] [à être] hors cadre [familial]. Après, ils sont hors cadre, mais ils sont cousins d'un paysan. Ils sont nés dedans, quoi, ils ont été bercés. [...] On est un canton très actif : [...] il y a vraiment beaucoup de jeunes qui arrivent et aussi beaucoup d'anciens. Ce qui fait que c'est un canton qui est assez dynamique : [...] tout le monde va dans le même sens, c'est agréable. [...] [L'année dernière on a organisé la fête départementale, donc,] pendant un an, on s'est vus tous les 15 jours. [...] C'était une grosse préparation. Maintenant, on se voit un peu moins, mais, par contre, on a un groupe WhatsApp où on partage beaucoup de choses : "Qui peut aller à cette réunion-là ?", "Qui peut faire ceci ?" ». (Delia B.)

Émilie G. signale quant à elle que le cédant de l'exploitation qu'elle conduit avec son conjoint les a très tôt conviées aux réunions des instances agricoles du canton, favorisant ainsi leur intégration. Après son installation, elle a été ainsi nommée secrétaire de la CUMA et trésorière de la section locale de la FDSEA :

« Notre cédant [...] nous a beaucoup aidés [...] à nous intégrer, [...] en nous conviant à des réunions. Il nous a tout de suite inclus dans la vie [...] agricole cantonale. [...] Du coup, on a rencontré tout le monde [...] et ça s'est très bien passé. [...] On fait partie de la CUMA et on est syndiqué à la FDSEA. [...] Moi, je suis secrétaire. Je suis secrétaire de la CUMA et trésorière de la FDSEA. En fait, ça s'est fait tout bêtement. [...] Nous, on faisait partie d'aucun syndicat agricole, [mais,] notre cédant était trésorier à la Fédé... Donc on a tout de suite adhéré à la FDSEA, parce qu'ils nous ont aidé pour... Enfin, le président de la FDSEA [...] cantonale nous a aidé à nous installer, [pour] les dossiers, etc. Donc on a adhéré à la FDSEA. Et après, [...] ils nous ont demandé si on ne voulait pas prendre la place de trésorier. Et du coup, ça s'est fait comme ça ». (Émilie G.)

Pour sa part, Jeremy M. n'a pas d'affiliation syndicale, mais il entretient des relations étroites avec des élus des syndicats des Jeunes Agriculteurs et de la FNSEA. Il a par ailleurs assumé des responsabilités au sein d'une association d'éleveurs de bovins charolais, ainsi qu'auprès des filiales locales de Groupama et du Crédit Agricole :

« Je suis [...] sans étiquette, [...] [mais] on a des présidents de syndicats chez nous. [...] Un bon copain à moi était président des JA [...] et il y a Gilles Grelot qui était président [...] [de] la Fédé. [...] C'est des gens très proches de nous, [...] que je vois une fois par semaine, [...] et je pense qu'on a de l'estime l'un pour l'autre. [...] [Par ailleurs,] je suis à l'AJEC, aux Jeunes Éleveurs Charolais... Je suis à Groupama... Je suis au Crédit Agricole... Je suis administrateur, quoi. [...] Qu'est-ce que je fais d'autre ? [...] [J'ai adhéré à un groupement] pour acheter des taureaux ensemble, [...] permettre d'acheter un animal de haute génétique à plusieurs. [...] Là, je suis juste pour avoir les doses. Je suis déjà au Crédit [et] ça me prend déjà un peu de temps. [...] [Puis,] Groupama [...] cherchait des jeunes, du coup, j'y suis. Franchement, ça n'apporte pas bien grand-chose. Et le Crédit Agricole, c'est un peu mieux. [...] Je suis juste stagiaire pour l'instant, mais je vais vraiment être administrateur et je vais assister aux caisses locales. Donc, on va voter pour les obtentions de prêts, pour des projets locaux. [...] Donc c'est [...] intéressant, quoi. [...] C'est pareil, ils voulaient des jeunes. Je connais le président de la caisse locale, il m'a demandé et maintenant j'y suis. Et je pense que je vais y aller un peu plus, parce que c'est intéressant. Groupama, bon... il y a des trucs intéressants, mais il faut monter à Lyon. En caisse locale, il n'y a pas grand-chose d'intéressant ». (Jérémy M.)

Les individus ayant connu une socialisation précoce à l'agriculture font ainsi preuve d'une facilité d'intégration au sein du groupe professionnel, que ce soit à l'échelle du voisinage immédiat qu'à l'échelle plus large des organisations professionnelles.

Il convient néanmoins de préciser que ce deuxième point concerne principalement les personnes qui ont déployé des systèmes s'inscrivant dans la continuité des modèles dominants à l'échelle locale (élevage bovin et ovin, avec commercialisation en circuit long). Les trois personnes qui ont déployé des systèmes atypiques entretiennent en effet des bonnes relations de voisinage, mais ne sont pas aussi insérées au sein d'organisations professionnelles telles que les CUMA, les syndicats majoritaires, le Crédit Agricole, etc. Elles se rapprochent en cela des personnes qui ont connu une mobilité ascendante ou horizontale.

Une intégration réussie malgré la mise en place de systèmes « atypiques »

Les agriculteurs et agricultrices pour qui l'installation représente une mobilité ascendante ou horizontale font également preuve d'une facilité d'intégration au sein du groupe professionnel local. Comme les personnes ayant connu une socialisation précoce à l'agriculture, ils ne font pas état d'avoir rencontré des difficultés à établir des liens avec les agriculteurs voisins, avec lesquels ils entretiennent également des bonnes relations.

Ces relations prennent cependant des formes légèrement différentes de celles du groupe précédent. On a vu en effet que ces personnes ont créé des exploitations de taille réduite, avec des productions « atypiques » et des systèmes centrés autour de la diversification et la commercialisation en circuit court. Le fort écart entre les systèmes déployés par ces agriculteurs et agricultrices et ceux qui prédominent à l'échelle locale (élevage bovin et ovin, avec commercialisation en circuit long) rendent ainsi impraticables certaines formes de collaboration, telles que l'achat groupé de matériel ou la mise en place de chantiers de travail collectifs. Néanmoins, leurs récits révèlent l'existence de relations d'entre-aide avec les exploitations voisines (souvent asymétriques, en raison du fait que ces dernières sont généralement mieux équipées en matériel que les exploitations des personnes NIMA).

Marina L. entretient par exemple des bonnes relations avec la famille d'agriculteurs à qui elle a acheté le corps de ferme et les terrains qu'elle exploite. Elle signale notamment que le fils de l'ancien propriétaire se rend régulièrement disponible pour les travaux requérant du matériel spécifique (chargeur, faucheuse, etc.). Elle ajoute aussi qu'un autre agriculteur de la commune a fourni une aide plus ponctuelle :

« On s'entend bien avec les voisins. [...] Le fils du monsieur qui m'avait vendu la ferme, si j'ai besoin, je peux l'appeler. [...] J'avais vendu un petit bâtiment agricole que j'avais acheté pour rien [...] [et] il est venu avec son engin pour le charger sur la remorque. Il est venu [aussi] me déplacer des choses dans le terrain, [...] il est venu faucher l'herbe dans le champ. Voilà. Et puis, une fois, j'étais embourbée [et] il y a un [autre] agriculteur qui est venu me dépanner. Non, franchement, avec les gens du coin, je n'ai aucun problème ».
(Marina L.)

Pour sa part, Charline G. entretient des bonnes relations avec tous les exploitants voisins (éleveurs de bovins et ovins), avec lesquels elle pratique régulièrement des prêts de matériel, ainsi que des échanges d'informations et de conseils :

« Hier ou avant-hier on a eu un message d'alerte de présence du loup. Du coup, j'ai appelé tout de suite [le voisin]. Je lui ai dit : [...] "*Est-ce que tu as eu un message de la chambre disant qu'il y a la présence du loup ?*". [...] On essaye de s'entraider : s'il a besoin de matériel, on lui prête du matériel. [...] On s'entend bien avec les autres aussi. [...] Jean-Paul a encore une remorque à nous... [...] Il y a un monsieur [...] qui m'a appelé en me disant "*Je sais que tu as une dérouleuse de bâche : est-ce que tu peux me la prêter ? Je voudrais essayer de faire de la culture de Paulownia*". [...] C'est un nouvel arbre qui pousse en très peu de temps. Et je lui ai prêté ma dérouleuse de bâche. [...] Voilà, si on peut s'entraider, il faut s'entraider ». (Charline G.)

On peut ajouter que ces agriculteurs et agricultrices entretiennent des bonnes relations également avec des collègues qui ont par ailleurs une perception négative des « néo-agriculteurs » qui déploient des systèmes « atypiques » (notamment en ce qui concerne l'agriculture biologique). Cette facilité d'intégration semble relever de plusieurs facteurs.

Tout d'abord, on a vu que ces individus se distinguent par leur fort ancrage local. Cinq d'entre eux ont en effet grandi dans le département, tandis que les deux autres sont originaires de la région parisienne, mais ont un conjoint originaire de la Nièvre. Ils ont ainsi parfois des relations de longue date avec les voisins. Par exemple, Emmanuel M. avait une relation d'amitié avec un agriculteur de sa commune depuis 15 ans. Lors de son installation, celui-ci l'a aidé dans la recherche d'une parcelle à cultiver. Ensuite, avec d'autres exploitants de la commune, il a également contribué à la préparation du terrain, au montage des serres et à la construction du bâtiment :

« Le principal agriculteur [de la commune] [...] est un ami. Et quand je lui ai dit "*Je voudrais faire du maraîchage*", [...] c'est lui qui m'a aidé et qui m'a trouvé ce terrain-là. [...] Ça fait plus de 15 ans qu'on se connaît. [...] Pendant la construction [de notre maison], [...] ses vaches se sont sauvées et elles ont été sur le terrain. [...] Il était venu nous voir en disant "*Écoutez, les vaches ont été sur le terrain. Si jamais [...] elles ont abîmé quelque chose, vous me le dites*". C'était plutôt sympa de sa part. Et puis, après, [...] on s'est bien entendus, [...] [donc] on fait des fêtes ensemble, on mange régulièrement ensemble. [...] Sans [eux], [...] je n'aurais rien fait, parce que, déjà, c'est mon pote agriculteur qui m'a trouvé le terrain. Et puis, [...] je ne sais pas le nombre d'heures qu'ils ont pu passer avec moi pour monter le bâtiment, monter les serres... Ils sont venus avec le matériel... [...] Un ancien agriculteur est venu avec la mini-pelle : il m'a tout fait, les tranchées et tout. Enfin, voilà. J'ai vraiment eu un gros cercle autour de moi qui m'a aidé. [...] Ils sont tout le temps là. [...] Je vais terminer le bâtiment, bientôt, [et] je sais qu'ils vont être là. Il va y avoir une serre à remonter [et] ils vont être là. Je suis bien entouré ». (Emmanuel M.)

Par ailleurs, la facilité d'intégration de ces individus apparaît également liée à leurs conceptions de l'agriculture. On a vu en effet que ces personnes ont une attitude pragmatique vis-à-vis des systèmes et des productions « atypiques », ainsi que de la pratique de l'agriculture biologique. Contrairement à leurs collègues ayant connu une trajectoire de déclassement ou d'exit professionnel, ils ne se revendiquent pas d'un modèle d'agriculture « alternatif » à ceux hérités de la modernisation agricole, mais justifient leurs itinéraires techniques par des considérations de nature économique. Ces arguments contribuent à rendre recevable leur démarche aux yeux des voisins réfractaires aux systèmes « atypiques » :

« Ils ne vont pas changer du jour au lendemain, mais, à force de leur montrer qu'on [...] n'est pas plus cher et qu'on produit autant [...] de kilos de viande [...] qu'en conventionnel... [...] Ce qu'il y a, c'est qu'avant, les gens en bio, on les prenait... c'était des

babs... C'était des marginaux, les bio. On les catégorisait "*Ils ont des dreads, ils ne mettent pas de chaussures et ils vivent dans la forêt*" quoi... Alors que maintenant les gens voient quand même que [...] on n'est pas des sauvages parce qu'on est en bio... [...] Et on en vit... ils le voient aussi ça » (Audrey S.)

Enfin, comme on l'a vu, cette même attitude pragmatique conduit ces individus à nuancer l'opposition entre agriculture biologique et conventionnelle, ainsi qu'à adopter une posture compréhensive vis-à-vis des pratiques de leurs collègues conventionnels. Plus encore, leur rapport distancié à l'agriculture biologique leur permet de ne pas se revendiquer de cette forme d'agriculture, lorsque cela est susceptible de générer des tensions ou de desservir la réussite de l'activité. Par exemple, Charline G. relate à ce sujet que, dans certains marchés ruraux, elle évite d'afficher la certification AB, dans l'objectif de favoriser l'acceptation locale de ses produits :

« Je ne mets pas sur mon étal [le logo] bio. Je me fais taper sur les doigts par Écocert, mais, [...] dans le monde rural, dès qu'ils voient bio, pour eux, c'est cher. [...] Donc ils pensent qu'un producteur bio sera plus cher que les autres. [...] Donc ils ne s'approchent même pas, en fait. [...] Je préfère leur parler, leur expliquer, que de mettre la [pancarte]... [...] Parce que, [...] au début, j'avais ma pancarte AB, puis les gens passaient, ils voyaient AB [et] ils regardaient même pas les légumes, [...] rien du tout. Dès qu'ils voyaient AB, hop, [...] [ils partaient] sans regarder ». (Charline G.)

En raison de cet ensemble d'éléments, ces individus peuvent alors être perçus comme des cas « à part » parmi les exploitants pratiquant des formes d'agriculture « alternatives », ce qui favorise leur acceptation locale. Cela émerge par exemple dans le récit d'un échange entre Audrey S. et une cliente appartenant à une famille d'agriculteurs conventionnels. Celle-ci se montre en effet particulièrement virulente vis-à-vis des agriculteurs biologiques, tout en se montrant indulgente vis-à-vis d'Audrey (elle même certifiée AB), dont elle consomme également les produits :

« Hier, j'ai la mère Girard qui m'a dit : "*De toute façon, moi, les bio, je ne peux plus les voir !*" [rires] J'adore... [rires] [...] Je ne sais plus ce que je lui avais dit, mais je l'ai fait exprès, je l'ai taquinée... Et elle m'a dit "*De toute façon, les bio, moi, je ne veux pas en entendre parler, je ne peux plus les voir !*"... Et je dis "*Mais vous me parlez, Mme Girard !*". Elle dit "*Oui, mais toi, ce n'est pas pareil !*". "*Ah ben, si... - je lui dis - Elles sont bonnes mes pâtes hein ? Elles sont bio !*" [rires]. [...] C'est une cliente qui a 85 ans, [...] qui a grandi dans le monde agricole, qui a une famille agricole, des enfants agricoles, mais tout en conventionnel... Et des gros conventionnels, quoi. [...] C'est juste sentimental : elle m'aime bien, je suis gentille, [...] et puis, du coup, elle aime bien mes pâtes. [...] [Donc,] pour moi, c'est différent : je ne suis pas bio, moi ! [rires] » (Audrey S.)

À l'instar des individus ayant connu une socialisation précoce à l'agriculture, les personnes ayant connu une mobilité ascendante ou horizontale font ainsi preuve d'une bonne intégration dans le groupe professionnel à l'échelle du voisinage. Ils se démarquent néanmoins des premiers en ce qui concerne l'intégration à des organisations et des réseaux professionnels plus larges. Ces différences sont en grande partie liées aux spécificités de leurs exploitations.

Tout d'abord, en raison de leurs systèmes « atypiques », ces personnes n'appartiennent pas aux CUMA du territoire, celles-ci étant orientées vers l'achat de matériel concernant les productions les plus répandues localement (élevage bovin et ovin, avec commercialisation en circuit long).

D'un autre côté, la commercialisation directe des produits les conduit à fréquenter de nombreux marchés de plein air, au sein desquels ils sont amenés à rencontrer de nombreux collègues, principalement NIMA. Il n'est donc pas étonnant que, contrairement aux personnes installées sur des systèmes « classiques » (qui ne connaissent généralement pas d'autres agriculteurs NIMA), ces individus aient été en mesure de nous fournir des contacts en vue de la poursuite de notre enquête.

On peut ajouter que les trois personnes conduisant une exploitation certifiée AB apparaissent bien intégrées aux instances de l'agriculture biologique, tels que le *Groupelement des Agrobiologistes de la Nièvre* (GABNI). Les relations qu'elles entretiennent à l'échelle supra-locale sont ainsi largement structurées par l'appartenance à ces réseaux. C'est par exemple le cas d'Audrey S. :

« Les rencontres se font beaucoup sur les marchés, et puis en formation. [...] Pendant les formations, on rencontre beaucoup de gens. Et après, on fait aussi partie de structures... tout ce qui est bio... donc, le GABNI, [...] les AMAP... [...] Donc, on est dans tous ces réseaux-là. On s'est intégrés là-dedans. [...] C'est très bio, tout ça. Bio, local, transfo, les marchés... Donc ça permet de rencontrer beaucoup de monde et d'être en contact avec beaucoup de personnes. Beaucoup plus que le paysan qui est conventionnel, qui est chez lui, qui ne sort pas trop de sa ferme. Et à part le concessionnaire, c'est un peu tout ce qu'il voit quoi. [...] Car nous, c'est vrai que [...] on voit quand même beaucoup de gens. [...] On nous appelle souvent pour faire des journées, des conférences, [...] [pour] partager notre expérience. [...] En général, ils passent par les organismes, comme le GABNI, [...] [qui] connaissent tous les paysans bio du coin [...] et savent qui est plus disposé à répondre et à échanger. [...] On est quand même un peu connus dans le coin parce qu'on répond toujours par le oui. [...] Donc, on est quand même dans le milieu, on est [...] un petit peu connus [...] [et] on nous appelle souvent ». (*Audrey S.*)

Il en est de même d'Emmanuel M., dont les relations à l'échelle supra-local sont entièrement structurées par son appartenance à la fédération locale d'agriculture biologique. Ces relations s'inscrivent principalement au sein d'un Groupelement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) réunissant une dizaine de maraîchers biologiques, avec lesquels il entretient également des échanges réguliers par le biais d'un groupe Whastapp :

« [Je suis adhérent] à Bio-Bourgogne [...] [et] à travers Bio-Bourgogne, [...] je fais partie aussi du GIEE [...] où il y a les maraîchers, justement, des maraîchers bio. [...] Ils étaient là lundi dernier [...] [et,] normalement, on a encore un rendez-vous [...] en fin d'année pour faire un point ensemble. Puis, après, on a un groupe WhatsApp, [...] donc on communique régulièrement là dessus. [...] On ne se voit pas trop, mais par contre, [...] il y a quand même beaucoup de solidarité, parce qu'au mois de juillet, j'ai été grêlé [...] et, donc, [...] j'avais envoyé un truc sur WhatsApp en disant que j'avais été grêlé. Et derrière, j'ai des maraîchers qui m'ont donné des plants. [...] J'ai eu plein de marques de sympathie. Donc, ça, c'était bien, quoi. On sent qu'on n'est pas tout seul ». (*Emmanuel M.*)

Par contraste, contrairement aux personnes ayant connu une socialisation précoce à l'agriculture, aucun des individus en mobilité ascendant ou horizontale n'est inséré au sein d'instances professionnelles que l'on pourrait appeler « classiques », tels que les syndicats majoritaires (FNSEA, JA), le Crédit Agricole ou Groupama.

4.2) La construction d'un entre-soi « néorural »

Pour les agriculteurs et agricultrices qui se sont installés à l'issue de trajectoires de déclassement ou d'*exit* professionnel, l'intégration au sein du groupe professionnel local se révèle plus compliquée.

On a vu que leurs conceptions de l'agriculture reposent sur des dispositions et des croyances intériorisées de longue date (notamment par le biais d'une socialisation aux enjeux environnementaux, à l'alimentation naturelle, aux médecines alternatives...), qui les conduisent à s'orienter spontanément vers la création d'exploitations de taille réduite, en agriculture biologique et avec des systèmes « atypiques ». Cette tendance est ultérieurement renforcée par le fait que les dimensions « écologique » et « alternative » des systèmes qu'ils déploient sur leurs exploitations représentent un élément essentiel dans la construction du sens attribué à leurs parcours de reconversion professionnelle.

Ces dimensions acquièrent donc ici une haute valeur symbolique, indépendamment de toute considération d'ordre technique ou économique, les conduisant parfois à s'auto-imposer des contraintes qui peuvent aller bien au-delà des règles définies par la loi ou par les cahiers des charges. Ces agriculteurs et agricultrices se revendiquent alors d'un modèle d'agriculture « alternatif », pensé en opposition explicite vis-à-vis des systèmes « conventionnel » et « productiviste » hérités de la modernisation agricole.

Une fois installés, ces agriculteurs et agricultrices sont ainsi rapidement confrontés à la distance qui sépare leurs rapports aux enjeux environnementaux et leurs conceptions de l'agriculture de ceux leurs collègues héritiers :

« On fait pas du tout partie du même monde. [...] Je pense à des [...] exploitants agricoles qui n'ont pas du tout la même vision des choses que nous, [...] sur la conception de l'agriculture et du rapport à la nature. [...] D'autant plus que nous sommes très militants, [...] donc il y a vraiment [...] un gros décalage. Eux, ils étaient dans une manière de vivre très conventionnelle, [...] à ne pas remettre les choses en question, [...] donc, [...] à un moment, ça coince, quoi. [...] Je sens bien que mon discours, il va trop loin pour eux... et qu'ils ont pas envie, quoi. [...] Par exemple, sur la culture de sapin... On prône plutôt une forêt diversifiée avec plusieurs essences, mais, ici, ce qui compte, c'est de faire du bois, c'est de vendre du bois. [...] Ils n'ont jamais été sensibilisés, comme nous on l'est, à toutes ces questions d'environnement, de disparition des espèces... Pour eux, c'est des arbres, donc c'est pas grave. [...] Ils ne voient pas forcément le problème ». (*Anne-Caroline L.*)

Ces divergences de points de vue sont généralement attribuées au fait que les exploitants locaux ont passé toute leur vie dans la même région et dans le même métier, ce pourquoi, ils n'ont pas eu l'opportunité de s'ouvrir à « d'autres horizons » possibles :

« Les éleveurs, [...] c'est des super travailleurs. [...] Ils bossent comme des fous. Ils bossent tout le temps, tout le temps. [...] Ils ne s'arrêtent jamais. Mais [...] [ils] ne sont jamais sortis du Morvan. Tu vois ? Ils n'ont pas d'autres perspectives, ils n'ont pas d'autres [...] références. Du coup, ils connaissent très bien leur territoire, mais [...] le fait que tu n'aies pas d'autres horizons mentaux possibles, ça fait la différence, quoi ». (*Anaëlle D.*)

Des tentatives d'amendement des pratiques locales

Or, on a vu que pour les individus ayant connu une trajectoire de déclassement ou d'*exit* professionnel, l'activité agricole est fréquemment conçue comme une démarche à visée transformatrice, c'est à dire, comme un levier potentiel pour contribuer à une évolution des pratiques à l'échelle locale, par le biais de l'exemple et de la confrontation entre pairs.

Une fois installés, la plupart d'entre-eux cherchent ainsi à diffuser leurs préoccupations environnementales et leurs conceptions de l'agriculture auprès de leur voisinage, dans une logique « de réforme et d'amendement » (Chamboredon 1982) des pratiques locales, caractéristique des membres des classes moyennes supérieures (Gusfield 1963 ; Chamboredon 1982).

Après son installation, Caroline C. a par exemple cherché à sensibiliser ses voisins à la nécessité de « repenser l'agriculture moderne », dont elle critique l'impact environnemental et la dépendance vis-à-vis des aides. Elle relate notamment les avoir intégrés à l'organisation d'un événement centré autour de la projection de courts-métrages sur des formes d'agriculture « alternatives », lors duquel, le projecteur n'était pas alimenté par le réseaux électrique, mais par des générateurs à pédales actionnés par les spectateurs eux-mêmes. L'organisation de cet événement a fait ressortir toutes les divergences qui séparent cette agricultrice de ses voisins. Ses propositions de servir des boissons issues de l'agriculture biologique et des plats végétariens ont ainsi été rejetées par les voisins, qui, le jour de l'événement, ont également refusé d'assister à la projection des courts-métrages et se sont maintenus en retrait, dans la cour de la ferme.

« J'essaie de ne pas aller trop en conflit avec les locaux, [...] mais c'est assez difficile. [...] Ils nous trouvent [...] trop intellectuels, trop élitistes, trop radicaux sur l'environnement. [...] Je pense qu'ils ont peur [...] [des] manières de repenser l'agriculture moderne : [...] travailler avec la nature, sans engrais, [...] sans aides. [...] Je [leur] dis, " *C'est quand même idiot que [...] vous ne puissiez pas survivre sans avoir d'aides*". [...] Je dis ça, alors, [ils disent :] "*Elle met en question tout notre système*". [...] [Au début,] j'ai pris quelques initiatives pour les intégrer. Par exemple, il y avait une initiative, [...] Ciné-cyclo... [...] Il y avait des cinémas sur les fermes, [...] avec [des projections] de courts-métrages sur des sujets plutôt alternatifs, d'autres manières de faire de l'agriculture. [...] Et au lieu de brancher [le projecteur] [...] à l'électricité, c'était le spectateur qui devait monter sur un petit vélo [et pédaler]. [...] J'ai dit, "*Ah, mais c'est une bonne idée*". [...] Et puis [...] [je voulais] inviter un food truck. [...] J'ai dit, "Comme, moi, je suis bio, on peut peut-être trouver des boissons bio". "*Ah non, pas de boissons bio*". [...] "*Peut-être des choses végétariennes à manger ?*". "*Non, pas des choses végétariennes*". La seule chose que j'ai pu faire ça a été [de ne pas acheter] des verres en plastique, mais des gobelets à réutiliser. Et puis, il y avait beaucoup de monde qui est venu : tous mes clients du marché [...] sont allés [...] voir les films et tous les agriculteurs [...] sont restés dans la cour et ne voulaient pas voir le film. [...] Je leur ai dit, "*Venez voir, ça peut vous intéresser*"... "*Non*". Et, je me souviens encore, [là] je deviens un peu méchante et je dis : [...] "*Mais c'est vraiment idiot de dire non, [...] sans pouvoir m'expliquer pourquoi vous ne voulez pas voir les films*" ». (Caroline C.)

Dans le cas de cette agricultrice, les tentatives d'amendement des pratiques des voisins vont par ailleurs de pair avec une tentative réciproque de la part de ces derniers. Ceux-ci ont en effet à leur tour essayé d'orienter ses propres pratiques, notamment en ce qui concerne la gestion des blaireaux présents dans ses parcelles, l'entretien des haies et la plantation d'arbres isolés. Cela a

fait émerger de manière encore plus nette la distance qui sépare leurs conceptions respectives de l'agriculture :

« [Le voisin me disait :] "Tu as des blaireaux sur ton terrain, tu sais ? Si tu veux, je viens mettre des pièges". "Des pièges, mais alors ils vont être morts"... "Ah oui, naturellement, parce que les blaireaux, c'est comme les rats : il faut tous les tuer". Je dis, "Ah non, [...] je n'ai pas besoin de tes pièges". [...] [Il disait aussi :] "Les haies, tu les fais bien courtes, bien propres". Je dis, "Propres ? Ça, ce n'est pas propres. Moi, j'aime bien les haies un peu plus hautes, pour qu'il y ait des oiseaux". "Ah non, ça, c'est pas propre". Sur le concept de la propreté, on avait déjà pas la même opinion. Pour eux, c'était couper les arbres, [...] [pour moi], la diversité. Donc j'ai replanté des haies et des arbres isolés. [...] Et il vient me voir : [...] "Tu vas perdre des subventions, parce qu'il y a moins de mètres carrés [...] à la PAC !" ». (Caroline C.)

Tensions et conflits avec les agriculteurs héritiers

Les divergences de points de vue concernant les enjeux environnementaux et les conceptions de l'agriculture, couplées de cette « volonté de réforme et d'amendement » (Chamboredon 1982) des pratiques locales, sont fréquemment à l'origine de tensions avec les agriculteurs héritiers. Ces tensions se cristallisent notamment autour de l'entretien des haies et des chemins, de l'utilisation de produits chimiques ou, encore, du rapport à la chasse, aux prédateurs et aux nuisibles.

Comme beaucoup d'interviewés, Johann M. souligne par exemple que l'entretien des haies constitue un sujet de discorde fréquent avec les autres agriculteurs de la commune. Au cours de l'hiver, ceux-ci ont en effet l'habitude de réaliser une taille rase des haies qui entourent leurs parcelles. Du point de vue de Johann, une telle pratique est cependant inadaptée, parce qu'elle risque de mettre en danger la survie de ce qu'il perçoit comme un « outil de biodiversité ». D'autres sources de tensions avec les agriculteurs locaux concernent l'utilisation de produits chimiques. Johann évoque notamment le désherbage chimique des contours de parcelle, visant à assurer le fonctionnement des clôtures électrifiées. Cette pratique aurait été en effet à l'origine du déclassement de la production d'un apiculteur certifié AB, en raison de la présence de traces de glyphosate dans le miel. De la même manière, il évoque la présence de traces de pesticides dans l'eau potable, en raison de la proximité entre une zone de captage et des cultures de céréales. Ce problème de pollution l'a conduit à solliciter (sans succès) une intervention de la mairie, dans l'objectif d'obtenir une réduction des traitements.

« Les haies, c'est un gros sujet. [...] C'est tout le temps un sujet de discorde, parce qu'ils les taillent très, très rases. Nous, on trouve qu'ils les taillent mal, dans le sens où les haies, elles risquent de mourir assez vite, alors que c'est un outil de biodiversité qui est important, même pour les agriculteurs. Et eux, ça les ennuie, ça leur fait du boulot [supplémentaire]. [...] Donc, [...] les haies, c'est un gros sujet. Le Roundup aussi, le glyphosate, quand on voit qu'ils s'en mettent au pied des haies pour que le fil électrique puisse bien fonctionner. [...] [Un] apiculteur [...] bio a eu du miel déclassé, [...] parce qu'un agriculteur du coin avait mis du Roundup au pied des haies [...] [et] les abeilles avaient ramené ça dans la ruche. Et lui, il s'est fait déclasser son miel. Donc, ça crée des tensions, des discussions, mais en fait, il ne se passe rien : il n'y a pas de remise en question. C'est pour ça que ça devient après... Par exemple, sur notre problème de pollution d'eau... Un peu au-dessus du captage, il y a des agriculteurs qui cultivent du maïs ou du blé [et] il y a une pollution de l'eau [par des pesticides]. Même au sein de la mairie, ils sont plus que prudents pour aller

voir les agriculteurs et leur dire qu'on a un problème. [...] J'ai l'impression qu'ils en ont peur et qu'ils ne veulent pas [...] d'ennuis. [...] C'est dans les zones autorisées, ils ne sont pas hors la loi quand ils traitent. Mais là on avait une année particulière, où il a beaucoup [...] plu, [...] donc ça a ramené plus de polluants jusqu'à notre source d'eau ». (*Johann M.*)

Il convient de souligner que, concernant la pollution de l'eau, Johann précise que les traitements en question ont eu lieu dans des zones autorisées et dans le respect de la réglementation en vigueur. Cela semblerait donc indiquer que les agriculteurs NIMA s'attendent parfois à ce que leurs collègues s'auto-imposent des contraintes supplémentaires par rapport à la réglementation, sur le modèle de ce qu'ils ont l'habitude de faire au sein de leurs propres exploitations.

Il ne s'agit cependant pas d'une observation généralisée. Dans le cas d'Anaëlle D., par exemple, les tensions avec les agriculteurs du voisinage portent avant tout sur une pratique illégale : le brûlage des films d'enrubannage usagés en plein air. Le constat de cette pratique l'a conduite à solliciter l'intervention de la mairie et de la communauté de communes, afin d'obtenir le respect de la réglementation. Au delà, de ce sujet de discord majeure, Anaëlle évoque également l'existence de tensions autour de l'utilisation de pesticides à proximité des aires de captage, ainsi que de la coupe de haies et d'arbres isolés :

« Il y a un groupe d'agriculteurs [...] très problématiques. Et qu'ont fait des actions assez violentes, des fois. Et moi... Bon, avec du recul, il aurait fallu que je fasse différemment, mais ce n'est pas grave, je ne regrette pas. [...] J'ai eu des conflits. [...] Ils brûlent [...] leur plastique d'enrubannage à ciel ouvert. [...] Et donc, j'ai eu des soucis, parce que moi, ça, ça ne passe pas. [...] Il y a des choses que je ne peux pas tolérer. [...] Donc je suis en conflit avec eux par rapport à ça. [...] Ils disent qu'ils ne le font plus : je pense qu'ils le font ailleurs. [...] Je suis allée à la communauté de communes, [...] où j'ai soulevé ce problème-là. Et du coup, la communauté de communes [...] a mis en place des collectes. Et en fait, il y a encore un [qui] a brûlé deux jours après la collecte. [...] C'est de la mauvaise volonté aussi, selon moi, éclatante. [...] C'est des gens très provocateurs. [...] Ils traitent aussi sur des aires d'alimentation de captage, [...] ils retirent régulièrement des sections de haies ou des arbres isolés en des périodes où ils n'ont plus le droit de le faire par rapport à la biodiversité. En fait, c'est un peu chez eux et, nous, on n'est pas d'ici. [...] Et leur argument, c'est que tout le monde le fait. Mais [...] c'est pas parce que tout le monde le fait, qu'on est censé continuer. Qu'est-ce que tu laisses à tes enfants ? [...] C'est des raisonnements assez particuliers ». (*Anaëlle D.*)

Il en est de même pour Bruno P., qui évoque des tensions au sujet de l'entretien d'une haie mitoyenne. L'exploitant de la parcelle voisine souhaitait en effet effectuer une taille basse, pratique que Bruno estime être « une honte » et « un ravage ». Suite à l'échec des tentatives de trouver un accord, il a fait appel au droit de propriété, en demandant au voisin de tailler uniquement la partie de haie située sur sa parcelle :

« Depuis le début, [notre objectif] est qu'on s'adapte au terrain et pas de saccager ce qui existe. [...] On a creusé une petite mare [et,] rien qu'avec ça, la quantité de grenouilles, de tritons, de salamandres qui sont maintenant dans le terrain, c'est hallucinant. [...] Il y a toute la biodiversité qui s'est jetée dedans. On a pas mal d'oiseaux aussi parce que [on a] [...] une haie mitoyenne, entre nous et les voisins. Vis-à-vis de la loi, on a dit, "De ton côté de la haie, tu fais ce que tu veux. De notre côté, [...] tu ne coupes pas, tu ne touches pas". [...] Et en fait, on essaie de faire un écosystème un peu plus résilient. [...] Les haies, elles étaient comme là [taillées]. [...] Pour moi, ça, c'est une honte, c'est un ravage. [...] Au

début, il était un peu choqué, parce qu'il disait que ça ne faisait pas propre. Je lui ai dit, "Tu fais ce que tu veux de ton côté. De mon côté de la haie, c'est chez moi, donc, qu'il fasse propre ou pas propre, ça reste quand même chez moi" ». (*Bruno P.*)

Évitement des conflits et cloisonnement des réseaux de relations

Face à la multiplication de ces tensions, les parties en présence peuvent parfois chercher à mettre en place des médiations. Johann M. évoque par exemple le cas d'un habitant originaire de la commune, ayant résidé à Paris tout au long de sa carrière professionnelle, qui est fréquemment sollicité par les agriculteurs et les pouvoirs publics afin de favoriser le dialogue entre « les gens du cru et les néo » :

« [On a un voisin qui] a été adopté [...] par une famille du coin, donc il a été vraiment à l'école [ici], [...] mais après il [...] est parti bosser, faire sa vie. [...] Il a fait sa vie à Paris, tout en gardant [...] une attache ici. [...] Il a passé sa vie ailleurs, quoi, [...] mais, par rapport aux gens d'ici, même à la mairie et tout, il a vraiment un contact différent. On va vachement le consulter, lui. Comme s'il pouvait faire le médiateur entre les gens du cru et les néo. J'ai l'impression qu'il a un peu ce rôle-là... "Toi, t'es d'ici, parce que t'as quand même été à l'école ici, même si ça a pas duré très longtemps". [...] Et du coup, il peut faire le dialogue entre les deux. Souvent, je l'ai vu être sollicité pour ça, quoi ». (*Johann M.*)

De telles démarches semblent néanmoins rares. Dans la plupart des cas, en effet, le constat de ces divergences de points de vue conduit ces agriculteurs et agricultrices NIMA à adopter des stratégies d'évitement (Anaëlle D. signale par exemple avoir renoncé à établir des relations avec les éleveurs de sa commune : « *Maintenant, je sais que c'est comme ça et j'en prends parti. [...] On a d'autres canaux très positifs et constructifs. Donc, tant pis* »), en fuyant les relations potentiellement conflictuelles et en se tournant vers des collègues qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes visions de l'agriculture :

« Je pense que ce qu'on partage le plus, vraiment, avec les amis [...] qui ont le même métier que moi, [...] c'est vraiment [...] un souci de préservation de l'environnement. [...] Avec un regard un peu naturaliste. [...] On a un peu tous des connaissances en botanique, en ornithologie... On s'intéresse de près à l'environnement dans lequel on vit et ce qu'on partage par rapport à ça, c'est notre volonté de nous adapter, et pas d'adapter l'environnement à ce que nous on veut faire... D'être en remise en question permanente sur nos pratiques pour être le plus résilient possible ». (*Coline M.*)

En raison de ces logiques affinitaires, ces personnes tendent à se rapprocher des organisations qu'elles perçoivent comme compatibles avec leurs conceptions de l'agriculture et leurs rapports aux enjeux environnementaux (telles que les fédérations d'agriculture biologique, la Confédération paysanne, le Parc régional du Morvan), tandis qu'elles évitent les contacts avec des instances plus classiques, telles que les CUMA, la Chambre d'agriculture ou les syndicats majoritaires :

« On est bien inséré dans le réseau [d'agriculteurs] grâce à Bio Bourgogne. Surtout les bio, tu vois, parce qu'on se croise en formation, en réunion. On est adhérent à la Confédération Paysanne aussi. [...] Et puis, [...] le monde est petit, on entend tous parler des uns des autres. Nous, on nous sollicite souvent, [...] on est un peu considéré comme une référence pour les nouveaux arrivants qui veulent s'installer. On nous renvoie souvent du monde quoi. [...] Du coup, ça parle souvent de nous. [...] Le Parc naturel régional, ils ont fait un

petit film sur la ferme. [...] Il y a eu beaucoup de communication, quand même, sur nous... ». (*Estelle B.*)

Le cloisonnement des réseaux de relations s'appuie parfois également sur la création de circuits de commercialisation réservés aux exploitations certifiées AB. C'est le cas par exemple d'un marché de producteurs créé en 2020, qui réunit plusieurs interviewés rencontrés au cours de l'enquête :

« [Il y a] des gens qui ont entendu parler du marché et qui [...] nous ont demandé s'ils pouvaient l'intégrer. [...] Il y a régulièrement des gens qui viennent vers nous. Après il y a des gens à qui on dit "Non", parce qu'on essaye de maintenir le [...] [marché] en bio. Donc, il y a des gens qui ne sont pas en bio et qui voudraient [nous rejoindre]... auxquels on dit, comme on [...] est vraiment sur cette éthique-là, de passer en bio et revenir ». (*Anaëlle D.*)

On peut ajouter que, ce marché regroupe exclusivement des exploitants NIMA. Cela est également le cas des réseaux de relations informels de la plupart des interviewés correspondant à ce profil. En parlant des collègues avec lesquels elle entretient des relations étroites, par exemple, Anne-Caroline ne cite que des exploitants NIMA :

« On a envie [...] de se fédérer, de créer un réseau, [...] de faire des choses ensemble : je pense que c'est une autre approche de l'agriculture qu'on a, j'ai l'impression. [...] On travaille beaucoup, mais on a aussi envie de faire la fête ensemble. [...] Et je pense que, naturellement, on s'est vite tournés vers les gens avec qui on était d'accord. Forcément, c'est plus simple et les affinités se font mieux [...] C'est Alycia, Quentin, [...] Guillaume, [...] Émilien, [...] Clémentine... [...] Il y a aussi Coline... [...] [Puis] on en a d'autres autour, [...] que je ne vois pas spécialement, [car] [...] ils sont [...] dans l'agriculture conventionnelle, [donc] on a moins de choses en commun ». (*Anne-Caroline L.*)

On peut en déduire que, à l'instar de ce qui a été observé à propos des « néo-artisans » (Dain 2024), le cloisonnement des réseaux de relations sur base affinitaire conduit à la construction d'un entre-soi professionnel, composé essentiellement d'agriculteurs et agricultrices NIMA qui défendent un modèle agricole « alternatif ».

4.3) Des exceptions à la règle ?

Si une large majorité des individus qui ont connu une trajectoire de déclassement ou d'*exit* professionnel manifestent donc une tendance au repli vers un entre-soi professionnel « NIMA », **six** d'entre-eux (dont 2 en déclassement et 4 en *exit*) se situent en contre-tendance. Ceux-ci ne sont pas aussi intégrés au sein du groupe professionnel que les exploitants NIMA ayant connu une socialisation précoce à l'agriculture. Néanmoins, force est de constater qu'ils entretiennent de bien meilleures relations avec les agriculteurs héritiers que les personnes dont nous avons parlé dans la section antérieure.

Un décroisement des réseaux de relations

Au cours des entretiens, ces individus n'ont pas fait état d'avoir été confrontés à des tensions ou conflits avec les agriculteurs héritiers de leur voisinage. Au contraire, ils entretiennent des très bonnes relations avec ces derniers, qui se manifestent, entre autres, par des échanges réguliers

de conseils, par des prêts de matériel et par des services d'entre-aide. Leurs récits à ce sujet sont en effet très proches de celles des personnes en mobilité ascendante ou qui ont connu une socialisation précoce au travail agricole.

Par exemple, Philippe M. n'a pas eu de difficultés à nouer des liens avec les exploitants des fermes voisines (en majorité éleveurs de bovins), avec lesquels il pratique des échanges de biens et services. Il souligne également que ces échanges ont un impact considérable sur la situation financière de son exploitation, lui permettant d'accéder à du fumier gratuit ou au prêt de matériel dont l'achat aurait représenté un investissement trop onéreux pour son entreprise :

« Je sais que si j'ai besoin de quelque chose, d'un matériel ou quoi que ce soit, [...] je passe un coup de fil à l'un des agriculteurs avec qui je m'entends très bien. [...] Ce qui fait qu'on a la possibilité d'avoir de la matière organique dans tous les stades de décomposition. Donc ça, c'est super intéressant pour nous. [...] [Aussi,] je n'ai qu'un tout petit tracteur, [donc] je demande à mes voisins un coup de main pour déplacer des matières en grosse quantité. [...] C'est une très grosse ferme, donc ils ont beaucoup de gros matériel... Et, pour moi, de pouvoir avoir accès à un Manitou qui vaut [...] 200 000 euros, ben, c'est 200 000 euros que je n'ai pas investi. Et puis, [...] on recrée [...] aussi un relationnel avec les gens. Par exemple, la semaine dernière, la voisine n'avait pas le temps de curer ses poulaillers. J'ai été curer ses poulaillers et j'ai récupéré la fiente de poule. [...] Voilà, ça a créé de l'échange, quoi. [...] Au final, en recréant une relation simple, normale, [...] je ne paye plus mon fumier, je ne paye plus rien de tout ça » (Philippe M.)

Il en est de même pour Vincent B., qui signale avoir rencontré une grande bienveillance de la part de ses voisins, avec lesquels il entretient des relations d'entre-aide poussées. Il relate notamment un épisode lors duquel un voisin l'a appelé pour lui conseiller de faucher une parcelle et, après avoir appris qu'il n'était pas en mesure de le faire (étant en déplacement à Paris), il a réalisé lui-même la fauche :

« On a bénéficié d'une énorme bienveillance [...] et, ça, c'est une vraie chance. [...] Notre expérience, [...] c'est des voisins agriculteurs [...] qui nous disent "*Si tu as besoin de quoi que ce soit, tu demandes*". "*Si tu veux du matos, compte sur moi*". Des coups de main, des machins... L'année dernière, [...] mon voisin m'appelle et me dit [...] "*Si tu fauches aujourd'hui, [...] t'auras le meilleur foin de l'année*". Je [lui] dis [...] "*Je suis à Paris pour le boulot, je ne peux pas*". [Quand] je rentre de Paris, ma parcelle était fauchée... [...] Il l'a fait pour moi. Résultat : [...] tout l'hiver, j'ai donné un foin d'une qualité extraordinaire. [...] On a vraiment [...] des gens super autour de nous. [...] Donc, on essaie de faire la même chose, quoi. Quand ils ont besoin, on est là. Des fois, on a des travaux à faire et on ne va pas les faire, parce qu'il faut aider les voisins. [...] On essaie de jouer un maximum cette carte d'entraide, parce que cette carte-là nous a sortis de la galère, donc il faut pouvoir sortir de la galère les autres ». (Vincent B.)

Dans le cas de Laura G., les relations avec les voisins ont été initialement plus distancées. Elles se sont néanmoins resserrées par la suite. Par exemple, un événement qui a provoqué la fuite accidentelle d'un troupeau de vaches a permis l'établissement d'une relation avec un voisin éleveur. Désormais, le mari de Laura participe régulièrement aux chantiers de coupe de bois de cet éleveur, tandis que ce dernier se rend disponible pour le déplacement de bottes de paille ou le transport de compost :

« Notre plus proche voisin, qui [...] a ses vaches [...] autour de chez nous, il ne disait pas bonjour. [...] Jusqu'au jour où mon mari, sans faire exprès, a relâché ses vaches. Il a dû l'appeler, s'excuser et expliquer qu'il y avait ses vaches en balade. [...] [Le voisin] a été très gentil, [...] il a dit "C'est pas grave, ça peut arriver". [...] C'est le premier échange qu'on a eu avec lui et, à partir de là, [...] [on] a réussi à construire un lien. Donc là, [...] il invite mon mari à aller faire du bois avec lui. [...] Lui, il est équipé avec une fendeuse, avec toutes les machines. [...] Et, donc, mon mari, en automne-hiver, va partir plusieurs fois passer la journée avec lui. [...] Et quand on a besoin de déplacer des bottes de paille ou [...] d'aller chercher [...] 10 tonnes de compost, c'est quand même notre voisin éleveur, [qui n'est] pas en bio... il ne sera jamais en bio, [...] on ne peut pas l'imaginer... Mais il va aller avec mon mari chercher le compost [...] [et] il prend une demi-journée pour le faire ». (Laura G.)

L'intégration de ces individus se reflète également dans les relations qu'ils entretiennent au-delà du cercle restreint du voisinage. Contrairement à la plupart des exploitants NIMA ayant connu une trajectoire de déclassement et d'*exit* professionnel, en effet, leurs fréquentations ne se limitent pas aux collègues qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes visions de l'agriculture. Tout en étant bien intégrés aux réseaux constitués majoritairement par des exploitants NIMA, il se rapprochent également de collectifs contrôlés par des agriculteurs héritiers.

Par exemple, Clémentine B. appartient à des collectifs qui promeuvent une conception de l'agriculture alternative au modèle dominant (une association de producteurs biologiques et un GIEE constitué par des petits producteurs pratiquant la vente directe). Néanmoins, elle adhère également au syndicat des Jeunes Agriculteurs, malgré le fait qu'elle se sente « *assez loin de leurs problématiques* ». Elle a en effet décidé d'accepter l'invitation du président de la section cantonale (un jeune éleveur avec qui elle entretient des bonnes relations), dans l'objectif d'encourager les échanges entre les « néoruraux » et les agriculteurs héritiers :

« Je suis adhérente aux JA, mais c'est une adhésion fantôme, parce que je suis allée à une seule réunion, car je n'ai pas eu le temps. [...] Mais j'ai été touchée d'être invitée [...] à les rejoindre. Et même si je n'ai pas le temps et que je me sens assez loin de leurs problématiques, - parce que, déjà, ils ont tous 20 ans, des gros tracteurs et ils font des concours de labour - ils m'ont quand même invitée. [...] Je trouve que c'est une [...] main tendue assez géniale de leur part... Et donc je les soutiens et j'ai adhéré, même si [...] je n'ai pas trop le temps de faire des événements avec eux. [...] Mais, en tout cas, c'est classe de leur part, parce qu'il y a un peu une guéguerre entre les néo-ruraux [...] et les vrais agriculteurs, qui font des vraies vaches, etc. [...] [Donc, lorsqu'ils] m'ont invitée, je me suis dite, "*Franchement, la classe : je viens*". [...] C'est le président des JA, qui est un voisin [...] avec qui j'ai un très bon contact, [...] qui m'a invitée. [...] On s'est très bien entendus et puis, [lorsque] j'ai eu besoin d'un truc, à un moment, il m'en a prêté. [...] Quand on se croise, [...] on discute. [...] Lui, il reprend la ferme familiale, [une] très grosse exploitation en bovins allaitants. Ils ont 800 vaches. [...] Il a peut-être [...] 25 ans et est extrêmement ouvert d'esprit... Vraiment, tu vois ? Il n'a pas levé un sourcil en entendant que je faisais des [cultures] sur un demi hectare... Au contraire, [il avait] de la curiosité. Et [...] j'ai trouvé ça étonnant et très cool ». (Clémentine B.)

Anne-Sophie D. appartient quant à elle à un groupement d'éleveurs qui gère un atelier de découpe et transformation associé à un point de vente directe, dont elle est la seule adhérente NIMA. Elle avait en effet contribué à la création de cet atelier dans le cadre de son emploi précédent (chargée de mission Natura 2000 au sein d'une collectivité territoriale). Lors de son installation, les porteurs du projet l'ont ainsi invitée à les rejoindre :

« Ils m'ont dit "Anne-Sophie, t'es obligée de venir avec nous maintenant". Alors, je leur ai dit "Attendez, je viens de m'installer, moi". Mais voilà, c'est vrai que c'est un projet qui avait démarré avec moi. Je m'entendais bien avec eux. Ils sont venus me rechercher en me disant "T'es obligée de venir". Voilà, j'ai foncé. Et puis, il y a un autre agriculteur du secteur, éleveur de cochons, qui [...] est venu nous rejoindre... Et il s'avère que c'est un agriculteur que les autres connaissaient, donc voilà, il s'est vite intégré au groupe. [...] Il n'est pas dit que ça soit pas ouvert à d'autres, plus tard, mais c'est déjà un gros, gros, gros truc en termes de temps, de compétences. Parce qu'on a quatre salariés ». (Anne-Sophie D.)

Plus encore, cette éleveuse n'entretient que peu de relations avec d'autres exploitants NIMA (il s'agit cependant là d'un cas unique). Si elle connaît quelques agriculteurs correspondant à ce profil, en effet, elle signale qu'il ne s'agit pas de personnes qu'elle fréquente régulièrement :

« Il y a plein d'agriculteurs [NIMA]. [...] Les maraîchers de Nevers ne sont pas issus du monde agricole. Il y en a un [...] qui était éducateur spécialisé, au départ, [...] et maintenant, il est maraîcher. [...] Il y a une productrice de fromage de chèvre qui [...] [travaillait au] Parc du Morvan. [...] Il y en a une autre qui vient de s'installer [...] Ce sont des gens que je connais, qui sont dans le tissu rural, mais ce n'est pas forcément des gens que je fréquente régulièrement, pas spécialement ». (Anne-Sophie D.)

Une intégration favorisée par une posture compréhensive

L'intégration réussie de ces agriculteurs et agricultrices apparaît liée à un élément qui les distingue de leurs homologues entretenant des relations conflictuelles au sein du groupe professionnel. On a vu que ces derniers portent un jugement négatif sur les pratiques des exploitants conventionnels de leur voisinage, auprès desquels ils cherchent parfois à diffuser (du moins dans un premier temps) leurs propres préoccupations environnementales et conceptions de l'agriculture.

Cela n'est pas le cas des six agriculteurs dont il est question ici. Ceux-ci manifestent en effet une attitude plus compréhensive vis-à-vis de leurs collègues. Tout en constatant la distance qui les sépare des agriculteurs installés sur des systèmes « classiques », ils mettent en avant une volonté de comprendre les raisons de leurs choix de pratiques, au lieu de les juger. C'est le cas par exemple de Clémentine B., qui, attribue les bonnes relations qu'elle entretient avec ses voisins au fait qu'elle s'intéresse à leurs pratiques, indépendamment de son opinion personnelle sur le sujet :

« Moi, je pense que le truc qui joue, c'est que j'adore les gens et je suis très intéressée par ce qu'ils font... Par exemple, je ne suis pas du tout à dire "Quel connard, il met plein de produits dans son champ, il exploite ses vaches, il en a 800" et tout. J'ai l'impression que, sincèrement, je suis fascinée par ce qu'il fait et que si je pouvais être une petite souris et l'observer travailler toute la journée, j'adorerais. Et je pense que, ça, ils le sentent. Ils sentent que j'ai vraiment envie de leur poser plein de questions, [que] je trouve ça génial. Et qu'après, on peut être pas d'accord sur une pratique... [...] En fait, j'ai l'impression que je ne suis pas trop dans le jugement. [...] Je pense que je l'ai été, [...] [mais,] en réalisant la difficulté et la réalité du métier, c'est une bonne leçon d'humilité. Tu te dis, "Tant que je n'ai pas les pieds dans leur baskets, je ne vais pas leur dire quoi faire". Et j'ai l'impression que, les gens, ils aiment bien ». (Clémentine B.)

Il en est de même de Cécile D., qui, pour sa part, stigmatise ouvertement la tendance à porter des jugements négatifs sur les agriculteurs conventionnels, sans chercher à se mettre à leur place et à comprendre les raisons qui sont à l'origine de leurs pratiques :

« Il y a un peu des clivages entre la réalité du monde agricole et [...] tous les nouveaux projets. [...] C'est comme s'il [...] ne pouvait pas y avoir d'empathie les uns envers les autres. [...] Mais je trouve que ça vient des deux côtés. Ce n'est pas [...] propre aux grosses fermes, qui n'aimeraient pas les petits ou qui les mépriseraient. Je trouve qu'il y a du mépris aussi [...] envers les agriculteurs [conventionnels]. [...] Je suis particulièrement touchée par [...] le regard qu'on peut porter sur l'agriculture conventionnelle et le jugement qu'on peut poser dessus, sans avoir accès à ce qui se passe réellement sur le terrain. [...] Je n'aime pas tirer des conclusions hâtives sur une personne, quelle qu'elle soit. J'aime bien comprendre pourquoi elle se comporte de telle façon. [...] Parce que [...] il y a forcément un chemin pour qu'elle en soit arrivée là. Et du coup, si on détricote un peu, on peut comprendre et [...] se mettre à sa place. [...] Je ne vais jamais me dire "Lui, il n'est pas en bio, c'est une mauvaise personne" ou "*Il a trop d'hectares, c'est une mauvaise personne*". [...] S'il a fait ces choix-là, il y a des raisons. Et si on veut qu'il fasse des choix différents, il faut peut-être essayer de comprendre pourquoi il a fait ces choix-là... et qu'est-ce qu'il a sur le dos, qui fait qu'il ne peut pas changer ». (Cécile D.)

Cette posture compréhensive se reflète dans le rapport que ces individus entretiennent aux savoirs de leurs collègues conventionnels. Contrairement aux exploitants NIMA dont on a parlé dans la section antérieure, en effet, ils ne s'approchent pas de ces derniers dans l'objectif de véhiculer leurs propres conceptions de l'agriculture. Au contraire, ils tendent à les solliciter pour des conseils, reconnaissant par là implicitement la légitimité de leurs savoirs et de leurs pratiques :

« Il y en a certains qui [...] font l'erreur de dire "Moi, je suis en bio" [...] et qui vont essayer de faire la leçon de morale aux autres agriculteurs. Moi je leur ai dit, "J'ai tout à apprendre de vous, [...] même si je ne vais pas travailler exactement pareil que vous". [...] Du coup, j'ai juste écouté [...] Je n'ai jamais fait, comme [...] certains [...] citadins, qui arrivent à la campagne pour éclairer les paysans. Ça, on le voit beaucoup, et rien de mieux pour se mettre à dos tout le monde... ce qui est normal. [...] Il y a beaucoup de bio qui, malheureusement, n'arrivent pas à discuter avec des agriculteurs en conventionnel. [...] [et] qui se sont mal intégrés dans leur campagne, parce qu'ils ont été un peu en mode fanatique, [...] plutôt que d'essayer d'apprendre de son voisin et d'entamer la discussion, en écoutant et en n'étant pas hautain ». (Philippe M.)

À l'instar de Philippe, Vincent B. me en avant sa volonté de s'approcher à ses voisins avec une attitude d'« humilité ». Il demande ainsi régulièrement leur point de vue lors des prises de décisions techniques :

« On a [...] des échanges, [...] on se parle, on partage. Quand on se croise, on discute aussi de ce qu'on vit, de comment on voit les choses, comment on envisage de faire face à la situation météorologique et quels chantiers on peut faire. Voilà, toutes ces choses-là. C'est des choses qui sont importantes parce que, moi, j'essaie [...] d'être le plus possible dans l'humilité par rapport à mon activité agricole, parce que je suis encore un néophyte. Et puis, mine de rien, on a beau lire beaucoup de livres sur le sujet, [mais] la somme de connaissances qu'il y a à acquérir... [...] Je trouve que [...] plus on en apprend et plus on se rend compte de notre ignorance et de ce qui reste à apprendre... et c'est vertigineux... Donc c'est vrai que j'essaie le plus possible de demander conseil... Après je fais mon tri, mais au moins de savoir comment eux ils envisagent les choses ». (Vincent B.)

Pour sa part, Anne-Sophie D. souligne que ses demandes de conseils concernant la réparation d'outils ont contribué l'établissement d'une relation avec ses voisins :

« J'ai su aussi leur demander... C'est-à-dire, "*Est-ce que tu peux me montrer ça ?*"... [...] "*Je suis en panne de ça*" ou "*Ça ne fonctionne pas : est-ce que tu peux m'aiguiller ?*"... Donc, je suis venue les chercher, mais en me montrant intéressée aussi au truc, quoi. Je pense que ça participe aussi. [...] Je pense que ça a été apprécié [...] par mes voisins, en disant, [...] "*Elle va chercher de la ressource, [...] elle nous demande comment ça se répare*"... Je les ai sollicités et je pense que, ça, ça a dû être apprécié. [...] Et puis, de fil en aiguille, les relations s'installent. Et du coup, forcément, ils s'intéressent, ils questionnent, [...] ils se tiennent au courant de comment ça se passe ». (Anne-Sophie D.)

Encore, Laura G. signale que sa relation avec un couple de voisins éleveurs est née d'une demande de conseils concernant la production de charcuterie pour la consommation familiale. La voisine a en effet consacré plusieurs journées à lui enseigner les opérations de transformation. Depuis cette occasion, les deux familles s'échangent régulièrement du des produits de leurs activités (gibier, légumes, volailles...) :

« On a commencé à élever des cochons pour notre famille [...] et, la première année, [...] on voulait tout faire à la maison, [...] mais on savait rien du tout. Donc, on avait demandé à nos voisins, qui ont une ferme derrière. [...] Lui, il est éleveur et elle vient d'une famille d'éleveurs. [...] J'ai demandé s'ils pouvaient me donner des conseils pour [...] faire les boudins, les rillettes, les pâtés, tout ça. Elle a dit, "*Je vais venir vous aider*". [...] D'abord, ils sont venus quand on a tué le cochon, avec une brioche aux gratons et une bouteille de blanc, en disant "*On va arroser le cochon*". [...] Et après, elle a passé [...] presque trois jours avec moi, à me montrer, [...] et elle nous a prêté beaucoup de matériel. Et l'an dernier, je me suis dit "*Je peux faire toute seule*", [...] [mais] j'ai raté les boudins, [...] donc elle est revenue. [...] Elle partage ça et elle ne demande rien : [...] c'est par amitié, par bon voisinage, par plaisir de transmettre. [...] Son mari, il chasse. Il sait que nous, on aime bien [...] le gibier. Donc, tout l'hiver, il va passer m'apporter [...] quelque chose. [...] Et quand on peut, on rend. [...] Au printemps, on va troquer des plants. L'an dernier, [...] on avait tué nos dindes et [...] on leur [en] a offert, [...] parce que dans les mois précédents, ils nous avaient apporté plein de choses ». (Laura G.)

Ces exemple d'intégration réussie s'expliquent donc par la posture compréhensive de ces individus, ainsi que par la reconnaissance implicite de la légitimité des savoirs de leurs voisins. Cela confirme également, par contraste, le rôle que joue la volonté « de réforme et d'amendement » (Chamboredon 1982) des pratiques locales (ainsi que le manque de reconnaissance de la légitimité de ces mêmes pratiques que cela implique), dans la genèse des tensions analysées dans la section antérieure.

Les ressorts biographiques de l'intégration

Il résulte plus difficile d'appréhender les ressorts biographiques à l'origine de cette posture compréhensive et, donc, de l'intégration réussie dans le groupe professionnel. Le nombre de cas est en effet trop réduit pour y voir des tendances solides. On peut néanmoins mettre en avant quelques éléments qui ressortent de l'analyse de leurs trajectoires.

Tout d'abord, il convient de préciser que, contrairement à ce que l'on a vu à propos des personnes ayant connu une mobilité ascendante ou horizontale, il ne s'agit pas ici d'individus qui ont un rapport relativement distancié aux enjeux environnementaux et aux « alternatives » agricoles. Au contraire, leurs conceptions de l'agriculture sont parmi les plus distantes vis-à-vis de celles

héritées de la modernisation agricole. Sans aucune exception, ces individus ont des préoccupations environnementales bien ancrées et pratiquent l'agriculture biologique, dont ils sont également des fervents défenseurs.

Plus encore, quatre d'entre-eux sont parmi les interviewés les plus politisés de notre échantillon et conçoivent la mise en place de systèmes « alternatifs » sur leurs exploitations comme une contribution potentielle à une remise en question du modèle agricole « productiviste », voire du système capitaliste dans son ensemble. Cette politisation des « alternatives » peut contribuer à expliquer leur posture compréhensive vis-à-vis des collègues. Elle conduit en effet à désindividualiser la responsabilité des choix de pratiques et à orienter la critique vers un système dont les agriculteurs conventionnels seraient également des victimes. Cette conception se reflète par exemple dans les propos de Philippe M. :

« Il y a une espèce de guéguerre : "Toi, tu es en conventionnel, tu fais de la merde". [...] Mais c'est un système qui [...] leur a dit de produire comme ça. [...] Les trois quarts des fermes [...] en conventionnel, c'est des gens qui sont passionnés de leur métier, qui aiment les bêtes, qui aiment la nature, et qui ne veulent pas que ça se détruise. Donc on mène à peu près le même combat. Sauf qu'ils ont été pris dans un engrenage de toujours se mécaniser plus, toujours s'agrandir plus ». (*Philippe M.*)

On retrouve des propos analogues dans le discours de Cécile D. :

« Je trouve que, pour le moment, on est trop dans un truc de " *Moi, j'ai raison, [...] lui il a tort*". Et je ne vois pas comment on peut trouver des solutions pour avancer ensemble. [...] Parce que si on a de plus en plus d'agriculteurs qui renoncent au bio, ce n'est pas par éthique. C'est parce qu'il y a quand même tout un système qui empêche beaucoup de gens soit de passer en bio, soit de rester en bio, soit d'en vivre [...] Ça va plus loin que "*Cette personne n'a pas envie de prendre soin de l'environnement*". C'est pas ça. C'est un peu un raccourci. Et, du coup, [...] ça crée des hostilités ». (*Cécile D.*)

La socialisation politique est par ailleurs susceptible de contribuer d'une autre manière à l'intégration réussie de ces individus. Elle peut conduire en effet au refus de se réfugier dans l'entre-soi social et à privilégier la recherche de contact avec la population locale, de manière analogue à ce qui a été observé à propos d'une partie des « néoruraux » des années 1970 (Léger 1979) ou des « pionniers » de la gentrification des quartiers populaires des grandes villes (Collet 2015). On en trouve par exemple des indices dans cet extrait d'entretien de Laura G. :

« On n'est pas venus faire quelque chose dans notre coin, [...] juste avec les néoruraux... [L'idée] c'était aussi de créer du lien autour, avec les personnes d'ici. [...] Donc mon mari s'est beaucoup documenté avec les convivialistes, toute cette mouvance. Et ça s'est fait naturellement ici ». (*Laura G.*)

Pour trois individus, dans cette volonté de créer des liens de solidarité avec les agriculteurs locaux, on peut voir également les effets d'une socialisation religieuse catholique. Les travaux d'Anaïs Collet sur la gentrification en milieu urbain ont en effet montré les liens entre une tendance analogue et une socialisation religieuse valorisant l'« appartenance à une commune humanité » et la pratique « d'échanges gratuits » (Collet 2015).

On retrouve enfin d'autres éléments biographiques qui peuvent contribuer à expliquer l'intégration de ces individus au sein du groupe professionnel local. Cécile D. avait par exemple une

connaissance préalable du métier d'agriculteur, du fait d'avoir été en couple avec un éleveur bovin, à l'époque où celui-ci a repris l'exploitation familiale. Cette expérience contribue vraisemblablement à expliquer sa sensibilité aux contraintes auxquelles sont confrontés les agriculteurs conventionnels et, donc, sa posture compréhensive vis-à-vis de ces derniers :

« J'ai été [en couple] avec un agriculteur qui a repris une ferme familiale et qui a pour volonté de modifier les choses, mais c'est beaucoup plus compliqué qu'on ne le pense. [...] Moi, [...] j'ai [investi] 80 000 euros, mais j'ai un logement et j'ai un outil de travail. C'est quand même pas du tout la même chose que de racheter des parts sociales à son père à 300 000 euros et de devoir rembourser ça. [...] Et puis, dans son cas, s'il ne reprenait pas la ferme, il n'y aurait pas eu de repreneur. [...] Il y a aussi un espèce de poids de : "Qu'est-ce que va devenir mon père, si je ne reprends pas la ferme ?" [...] Je pense que c'est le cas de beaucoup d'agriculteurs : [...] S'il n'y a pas de repreneurs, il y a encore tellement d'emprunts sur la table que les papas ou les mamans, [...] soit ils ne peuvent pas partir dignement à la retraite, soit ils sont en liquidation, ils n'ont plus de maison derrière ». (Cécile D.)

Comme Cécile, Anne-Sophie D. avait une bonne connaissance des mondes agricoles, à la fois par son diplôme d'ingénieur agronome et par l'exercice d'une profession en contact direct d'agriculteurs (chargée de mission Natura 2000). Par ailleurs, elle souligne que cette expérience professionnelle lui a fourni des compétences relationnelles lui permettant de désamorcer les situations potentiellement conflictuelles :

« Quand on travaille dans la nature, la biodiversité, on est confronté à [...] des conflits. Il faut prendre ça calmement et désamorcer un peu les choses. [...] Donc, [...] ça a été très profitable pour moi, dans la vie de tous les jours, même encore aujourd'hui, [...] par exemple, au magasin de producteurs. [...] Ça m'a appris à traiter les relations et à me dire, écoutez, j'entends, je comprends... [...] Savoir aussi dire qu'on a tort... Des gens ont du mal à dire ça, des fois, "*Je m'excuse, c'est moi qui suis fautive*". Et ça, ça désamorce tout de suite. [...] Donc ça, c'était une très bonne école, [...] [qui] m'a [...] appris énormément de choses [et] qui fait que, aujourd'hui, je suis en capacité de gérer certaines situations au niveau relationnel ». (Anne-Sophie D.)

Philippe M. met également en avant l'acquisition de compétences relationnelles, qu'il attribue au fait d'avoir côtoyé des groupes sociaux très variés au cours de son enfance et de sa jeunesse :

« Moi, j'ai eu la chance, de vivre [...] dans une cité [où] il y avait toutes les populations. Donc déjà, ça ouvre un peu. On voit des choses différentes, des cultures différentes. [...] Et après, comme mon père bossait à l'étranger, [...] j'ai pas mal voyagé [...] dans des pays où il faut faire un peu attention à comment on se comporte, ce qui est normal... [...] Il allait principalement dans des pays qui étaient en zone de guerre, donc il fallait faire quand même un peu attention. [...] Et ce qui était rigolo, c'est que [...] j'habitais en cité, mais ma belle-mère et mon père [...] avaient un niveau de vie bien supérieur à celui de [...] ma mère et mes frères. Et donc, pendant les vacances, [...] le 14 juillet, [...] j'étais dans les ambassades. Du coup, j'ai été [...] avec toutes les strates de la société, que ce soit des pauvres ou des riches. Donc, je pense qu'il y a eu une facilité à ce niveau-là, d'intégration ». (Philippe M.)

Cette interprétation apparaît sans doute vraisemblable. Sa posture compréhensive vis-à-vis des pratiques de ses voisins conventionnels nous semble cependant relever avant tout d'une socialisation familiale marquée par la présence d'une mère assistante sociale. On en trouve des

indices dans un passage où il critique le « regard très jugeant » des bénévoles des « Restos du cœur », auquel il oppose l'attitude compréhensive des assistantes sociales qui font fonctionner une boutique solidaire :

« On ne travaille pas avec les Restos du cœur, parce que malheureusement, [...] les bénévoles qui s'occupent de ça ce sont des gens assez aisés, qui sont complètement déconnectés de ce que peut être la pauvreté et la précarité. [...] Du coup, [ils] ont un regard très jugeant vis-à-vis des pauvres. [...] [Par contre, à] la boutique solidaire, [...] c'est quasiment que des anciennes assistantes sociales, [...] [qui ont] habité en cité [...] [et] connaissent un peu la galère, donc ils n'ont pas de jugement sur les gens ». (*Philippe M.*)

Nous tenons enfin à rappeler que les considérations sur les ressorts biographiques potentiels de l'intégration au groupe professionnel doivent être considérées davantage comme des pistes de réflexion que comme des résultats. Le nombre de cas est en effet trop limité pour dégager des tendances solides.

* * *

Ce chapitre a analysé l'intégration des agriculteurs et agricultrices NIMA au sein du groupe professionnel, dans l'objectif d'explorer l'hypothèse que ces dynamiques d'installation puissent représenter un levier potentiel pour la transition agroécologique à l'échelle des territoires, favorisant une écologisation des pratiques et une territorialisation des activités (Vandenbroucke et Pluvillage 2014). Le bilan de cette analyse apparaît particulièrement mitigé.

On a vu en effet que les agriculteurs qui apparaissent les mieux intégrés au sein du groupe professionnel local sont ceux qui ont connu une socialisation précoce au travail agricole. Par effet de socialisations professionnelles et de parcours scolaires communs, cependant, les conceptions de l'agriculture, les schèmes de perception et les pratiques de ces exploitants sont très proches de celles de leurs collègues héritiers. Au sein de leurs exploitations, la plupart de ces personnes a ainsi déployé des itinéraires techniques qui s'inscrivent dans la continuité des systèmes dominants à l'échelle locale (élevage de bovins et d'ovins avec commercialisation en circuit long). Si, comme on l'a vu, cette proximité représente un atout pour l'intégration de ces néo-agriculteurs, elle ne permet pas d'envisager que leur installation puisse représenter un levier pour une évolution des pratiques à l'échelle locale.

Par contraste, l'installation de personnes ayant connu une trajectoire de déclassement ou d'*exit* professionnel pourrait paraître davantage susceptible de contribuer à une telle évolution des pratiques. En effet, celles-ci se revendiquent ouvertement d'un modèle agricole « alternatif » à ceux hérités de la modernisation agricole, et se tournent essentiellement vers la création d'exploitations de taille réduite, en agriculture biologique et avec des activités de diversification et de commercialisation en circuit court. Comme on l'a vu, cependant, la distance entre leurs conceptions de l'agriculture et celles de leurs collègues héritiers entravent l'intégration de ces exploitants au sein du groupe professionnel local. Après avoir expérimenté des tensions et des conflits répétés, la plupart d'entre-eux adoptent en effet des stratégies d'évitement, en se tournant exclusivement vers des collègues qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes visions de l'agriculture. Ce cloisonnement des réseaux de relations sur base affinitaire conduit ainsi à la construction d'un entre-soi professionnel, composé essentiellement d'agriculteurs et agricultrices

NIMA qui défendent un modèle agricole « alternatif ». L'absence presque totale d'échanges entre les deux groupes rend alors difficile d'imaginer que ces personnes puissent exercer une influence quelconque sur les agriculteurs héritiers.

Ces tendances générales invitent ainsi à redimensionner l'hypothèse que ces dynamiques d'installation puissent contribuer à une évolution des pratiques et des conceptions de l'agriculture à l'échelle des territoires. On trouve néanmoins également des éléments qui supportent une telle hypothèse.

On a vu en effet qu'une minorité de personnes ayant connu connu une trajectoire de déclassement ou d'*exit* professionnel manifeste une plus grande capacité d'intégration au sein du groupe professionnel local. Tout en constatant la distance qui les sépare des agriculteurs « conventionnels », elles manifestent une attitude compréhensive vis-à-vis de leurs pratiques, ce qui les conduit à nouer des relations étroites avec leurs voisins et parfois même à intégrer des organisations professionnelles « classiques », telles que le syndicat des Jeunes Agriculteurs.

Il en est de même des personnes pour qui l'installation représente une mobilité ascendante ou horizontale, qui parviennent également à nouer des liens avec les agriculteurs héritiers du territoire. Or, si ces personnes manifestent un rapport pragmatique et distancié vis-à-vis des « alternatives » agricoles, il n'en reste pas moins qu'elles se tournent exclusivement vers la création d'exploitations de taille réduite, avec des activités de diversification et de commercialisation en circuit court (et parfois en agriculture biologique).

Il apparaît alors vraisemblable que l'intégration réussie de ces individus est susceptible de contribuer à une légitimation progressive de leurs pratiques aux yeux des membres du groupe professionnel local, représentant ainsi un levier potentiel pour la diffusion de ces mêmes pratiques.

CONCLUSION

Depuis quelques décennies, le renouvellement générationnel au sein de la profession agricole est de moins en moins assuré par la transmission intra-familiale (Lefebvre et Quelen 2004 ; Giraud et Rémy 2014 ; Bertoni et Cavicchioli 2016 ; Ramboarison-Lalao 2018 ; Chouteau et al. 2020 ; Coly 2020). Une part croissante des départs à la retraite doit alors être compensée par l'installation d'agriculteurs et agricultrices dits « non issus du milieu agricole » (NIMA). Ces évolutions conduisent ainsi à une transformation graduelle de la morphologie sociale du groupe professionnel, dont les conséquences restent à déterminer.

Le projet RENOUVAGRI se proposait de contribuer à la compréhension de ces processus, à partir d'une enquête réalisée dans la Nièvre. Il a étudié pour cela les trajectoires d'agriculteurs et agricultrices NIMA, leurs conceptions de l'agriculture et les systèmes qu'ils déploient sur leurs exploitations, ainsi que les relations qu'ils entretiennent au sein du groupe professionnel local.

Ce travail a mis d'abord en évidence la pluralité des parcours d'entrée dans la profession agricole. Si la figure du « néorural » retournant à la terre s'est largement imposée dans l'imaginaire collectif et dans les représentations médiatiques des espaces ruraux, la catégorie NIMA regroupe des individus aux profils très hétérogènes (Bruneau 2006 ; Nicolas 2017 ; Samak 2021 ; Paranthoën 2021). Malgré le caractère localisé de notre démarche, les exploitants que nous avons rencontrés au cours de l'enquête recouvrent ainsi la presque totalité de l'espace social, aussi bien par leurs origines sociales que par leurs trajectoires professionnelles pré-installation. Ils sont en effet issus de familles appartenant à presque toutes les fractions des classes populaires, moyennes et supérieures, de même qu'ils ont occupé des emplois dans les domaines les plus divers (ouvriers agricoles et de l'industrie ; employés, agents de maîtrise et cadres du privé ; fonctionnaires de catégorie A, B et C, indépendants et professions libérales).

Pour mieux se repérer dans cette diversité, nous avons proposé une typologie des trajectoires d'entrée en agriculture en quatre catégories (**chapitre 1**). Celles-ci regroupent :

1. des personnes ayant connu une trajectoire de déclassement (Bourdieu 1978) ;
2. des personnes ayant connu une trajectoire d'*exit* professionnel (Samak 2016) ;
3. des personnes ayant connu une mobilité ascendante ou horizontale ;
4. des personnes ayant connu une socialisation précoce au travail agricole.

L'intérêt de cette typologie n'est pas uniquement académique, puisque les différentes trajectoires impactent directement les parcours d'installation (**chapitre 2**). Les membres des quatre groupes sont en effet inégalement armés en vue de la concrétisation de leurs projets. Ainsi, les individus en déclassement et en *exit* professionnel peuvent compter sur un volume important de capital économique (propre ou hérité) et culturel, ceux ayant connu une socialisation précoce au travail agricole se distinguent avant tout par leurs compétences techniques, tandis que le faible volume de ressources économiques et culturelles des personnes en mobilité ascendante ou horizontale est parfois compensé par leur ancrage local (Renahy 2010). Ces éléments contribuent à définir les conditions d'installation, notamment en ce qui concerne l'accès au foncier et le financement des projets (capital économique de départ, accès au crédit).

La typologie proposée se reflète par ailleurs dans les systèmes déployés par les exploitants NIMA, ainsi que dans leurs conceptions de l'agriculture (**chapitre 3**). On constate en effet des divergences notables dans les choix d'orientation technique au sein des quatre groupes. Ainsi, les individus en *exit* professionnel se sont principalement dirigés vers le maraîchage (8/14), tandis que ceux en mobilité ascendante ou horizontale ont majoritairement opté pour l'élevage de volailles (4/7). Les personnes en situation de déclassement ont privilégié les orientations les plus « atypiques », telles que le PPAM, la boulangerie, la production de laine, les petits fruits ou la pépinière (7/10), alors que celles ayant connu une socialisation précoce à l'agriculture ont plébiscité l'élevage de ruminants (10/10). Les membres de ce dernier groupe sont par ailleurs les seuls à avoir déployé des systèmes s'inscrivant dans la continuité des modèles dominants à l'échelle locale (élevage de bovins et ovins allaitants avec commercialisation en circuit long), tous les autres s'étant tournés vers des systèmes dits « atypiques » (avec une forte proportion d'exploitations certifiées AB).

L'analyse a cependant permis de montrer que, derrière cette prédominance d'exploitations de taille réduite, pratiquant la transformation fermière, la commercialisation en circuit-court et l'agriculture biologique, se cache une diversité de conceptions de l'agriculture, qui reflètent encore une fois des clivages entre les groupes identifiés dans la typologie des trajectoires d'entrée en agriculture.

Pour les individus ayant connu une trajectoire de déclassement ou d'*exit* professionnel, le recours à ces systèmes repose en effet sur des dispositions et de croyances intériorisées de longue date. De plus, les dimensions « écologique » et « alternative » de leurs projets d'exploitation représentent un élément essentiel dans la construction du sens qu'ils attribuent à leurs parcours de reconversion professionnelle. Pour ces individus, ces dimensions acquièrent donc une haute valeur symbolique, indépendamment de toute considération d'ordre technique ou économique. Ces agriculteurs et agricultrices se revendiquent alors explicitement d'un modèle d'agriculture « alternatif », pensé en opposition explicite à ceux hérités de la modernisation agricole.

Par contraste, pour les personnes qui ont connu une mobilité ascendante ou horizontale (ainsi que pour les trois individus qui ont connu une socialisation précoce à l'agriculture et se sont orientées vers des productions « atypiques »), le déploiement d'un système « atypique » relève généralement de considérations de nature économique. Ces agriculteurs et agricultrices entretiennent ainsi un rapport pragmatique et distancié vis-à-vis de ces systèmes, qui n'acquièrent pas à leurs yeux une valeur symbolique intrinsèque. Leur démarche ne s'accompagne donc pas de la revendication d'un modèle d'agriculture « alternatif », ni d'une critique des modèles hérités de la modernisation agricole. Au contraire, leurs discours tendent à nuancer les oppositions entre les différents modèles, tels que celui entre l'agriculture biologique et conventionnelle.

La diversité des trajectoires d'entrée en agriculture (ainsi que la diversité de conceptions de l'agriculture qu'en découle), s'est enfin relevée essentielle à la compréhension des manières dont les exploitants NIMA parviennent à s'intégrer dans le groupe professionnel local (**chapitre 4**).

On a vu par exemple que les agriculteurs qui apparaissent les mieux intégrés au sein du groupe professionnel local sont ceux qui ont connu une socialisation précoce au travail agricole. La proximité entre leurs conceptions de l'agriculture et celles des exploitants héritiers, ainsi que leur tendance à adopter des systèmes s'inscrivant dans la continuité des modèles dominants à l'échelle locale (élevage de bovins et ovins allaitants avec commercialisation en circuit long),

favorisent en effet le développement de relations d'entre-aide avec les voisins, le remplacement réciproque en cas de maladie ou de congés, l'achat groupé de matériel, ou encore, la mise en place de chantiers de travail en commun. Ces individus apparaissent par ailleurs bien intégrés aux organisations et aux réseaux professionnels (tels que les CUMA, les syndicats majoritaires, le Crédit Agricole, etc.), au sein desquels ils occupent parfois des postes d'élus.

À l'autre extrême, les individus ayant connu une trajectoire de déclassement ou d'*exit* professionnel manifestent des difficultés d'intégration au groupe professionnel local. Ils conçoivent en effet fréquemment l'activité agricole comme une démarche à visée transformatrice et cherchent ainsi à diffuser leurs préoccupations environnementales et leurs conceptions de l'agriculture auprès de leur voisinage, dans une logique « de réforme et d'amendement » (Chamboredon 1982) des pratiques locales. Ces éléments sont à l'origine de tensions avec les agriculteurs héritiers, qui se cristallisent notamment autour de l'entretien des haies et des chemins, de l'utilisation de produits chimiques ou, encore, du rapport à la chasse, aux prédateurs et aux nuisibles. L'expérience de conflits répétés les conduit ainsi à adopter des stratégies d'évitement, en se tournant exclusivement vers des collègues qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes visions de l'agriculture. Ce cloisonnement des réseaux de relations sur base affinitaire conduit alors à la construction d'un entre-soi professionnel, composé essentiellement d'agriculteurs et agricultrices NIMA qui défendent un modèle agricole « alternatif ».

Ces résultats invitent par ailleurs à redimensionner l'une de nos hypothèses de départ : celle qui avançait que l'installation d'exploitants NIMA puisse contribuer à une évolution des pratiques et des conceptions de l'agriculture à l'échelle des territoires. En l'absence d'échanges entre la majorité des agriculteurs héritiers et les NIMA qui déploient les pratiques les plus « alternatives », il apparaît en effet difficile d'imaginer que ces derniers puissent exercer une influence sur le groupe professionnel.

Cela étant dit, cette hypothèse n'est cependant pas à rejeter complètement. On a vu en effet qu'une partie (certes minoritaire) des personnes ayant connu une trajectoire de déclassement ou d'*exit* professionnel manifeste une attitude compréhensive vis-à-vis des pratiques des agriculteurs héritiers, ce qui les conduit à nouer des relations étroites avec leurs voisins et parfois même à intégrer des organisations professionnelles « classiques ». On a vu aussi que, en raison de leur ancrage local et de leur rapport pragmatique aux « alternatives » agricoles, les personnes en mobilité ascendante ou horizontale ont également des bonnes relations avec les agriculteurs de leur voisinage. Il apparaît alors vraisemblable que, à moyen et long terme, l'intégration réussie de ces individus contribue à légitimer les pratiques « atypiques » dont ils sont porteurs au sein du groupe professionnel local.

Quoi qu'il en soit, les résultats du projet RENOUVAGRI indiquent que l'analyse des trajectoires biographiques des agriculteurs et agricultrices NIMA se révèle essentielle à la compréhension de leurs parcours d'installation, leurs conceptions de l'agriculture, leurs choix d'itinéraires techniques, ainsi que de leurs conditions d'intégration au sein du groupe professionnel local. Ils invitent ainsi à réaffirmer l'importance d'une telle analyse dans l'étude des dynamiques de renouvellement générationnel en agriculture.

BIBLIOGRAPHIE

- Agreste (2015), « Comment les exploitants de 55 ans et plus en 2010 envisagent-ils leur succession ? », *Les Dossiers*, N° 29.
- Agreste (2022a), « Main-d'œuvre et externalisation des travaux », *Série Primeur*, n° 11.
- Agreste (2022b), « Âge des exploitants et devenir des exploitations », *Série Primeur*, n° 10.
- Agreste Bourgogne-Franche-Comté (2020), « Le renouvellement des agriculteurs en Bourgogne-Franche-Comté », *Études*, n° 7.
- Agreste Nouvelle-Aquitaine (2020), « Le renouvellement générationnel : un enjeu fort pour l'agriculture », *Études*, n° 1.
- Alter N. (2010), *L'innovation ordinaire*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Barral S. et S. Pinaud (2017), « Accès à la terre et reproduction de la profession agricole: Influence des circuits d'échange sur la transformation des modes de production », *Revue Française de Socio-Économie*, n° 18, pp. 77-99.
- Barthez A. (1999), « Installation "hors cadre familial" et relation d'adoption », *Économie rurale*, n° 253, pp. 87-90.
- Beaud S. et F. Weber (1997), *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte.
- Beurain, C., M. Chevallier, Y. Issaka (2022), « Transition agricole et alimentaire : le rôle de Tulle agglomération dans la structuration d'une action collective territoriale », *Géocarrefour*, n° 96 (4).
- Bertoni D. et D. Cavicchioli (2016), « Process Description, Qualitative Analysis and Causal Relationships in Farm Succession », *Perspectives in Agriculture, Veterinary Science, Nutrition and Natural Resources*, vol. 11, n° 43, pp. 1-11.
- Bessière C. (2003), « Une profession familiale : les trois dimensions de la vocation agricole », in Weber F., S. Gojard, A. Gramain, *Charges de famille, dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Paris, la Découverte.
- Bessin M., Bidart C., Grossetti M. (Dir.) (2010), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, la Découverte.
- Bonvalet C., Maison D. (1999), « Famille et entourage : le jeu des proximités » in C. Bonvalet, A. Gotman, Y. Grafmeyer (dir.), *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris, Presses universitaires de France - INED, pp. 27-67.
- Bonvalet C., Brun J. (2002), « État des lieux des recherches sur la mobilité résidentielle en France », in J.-P. Lévy, F. Dureau (dir.), *L'accès à la ville : les mobilités spatiales en questions*, Paris, l'Harmattan, pp. 15-64.
- Bourdieu P. (1978), « Classement, déclasser, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 24, pp. 2-22.

- Bourdieu P. (1986), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, pp. 69-72.
- Bourdieu P. (1994), *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil.
- Chamboredon J.-C. (1982), « La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural », *Études rurales*, n° 87-88, pp. 233-260.
- Chambre d'agriculture de Bretagne (2011), *Publics non issus du milieu agricole : Besoins en formation professionnelle et en accompagnement dans l'emploi*, Rapport de synthèse.
- Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (2020), *Observatoire prospectif de l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté : résultats 2019*.
- Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (2022), *Observatoire prospectif de l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté : résultats 2021*.
- Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine (2022), *Observatoire régional de l'installation et de la transmission : chiffres-clés 2021*.
- Champagne P. (2002), *L'héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française*, Paris, Seuil.
- Chouteau A., Bousses M., Lescoat P. (2020) *Les personnes Non Issues du Milieu Agricole: le futur du renouvellement des générations en élevage ?*, Rapport d'étude, Institut de l'élevage.
- Cognard F. (2011), « Les nouveaux habitants dans les régions rurales de moyennes montagnes en France : de la recomposition sociale au développement territorial ? », *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales*, n° 34, pp.177-188.
- Collet, A. (2015), *Rester bourgeois : Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, La Découverte.
- Coly B. (2020), *Entre transmettre et s'installer : l'avenir de l'agriculture !*, rapport du Conseil économique, social et environnemental, Paris, Journal Officiel de la République Française.
- Comby J.-B. et Grossetête M. (2012), « Se montrer prévoyant : une norme sociale diversement appropriée », *Sociologie*, vol 3, n° 3, pp. 251-266.
- Comby J.-B. (2017), « Dépolitisation du problème climatique. Réformisme et rapports de classe », *Idées économiques et sociales*, n° 190, pp. 20-27.
- Comby J.-B., Malier H. (2021), « Les classes populaires et l'enjeu écologique. Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses », *Sociétés contemporaines*, n° 124, pp. 37-66.
- Coquard B. (2009), *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte.
- CNE (2019), *Livre Blanc : Le renouvellement des générations en élevage*, rapport de la Confédération nationale de l'élevage.
- Dain A. (2024), « Une "quête de sens" ? Construction du sens par des reconverti-es dans l'artisanat », *Formation emploi*, n° 165, pp. 85-108.

- Denave S. (2006), « Les conditions individuelles et collectives des ruptures professionnelles », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 120, pp. 85-110.
- Darré J.-P., R. Le Guen, B. Lemery (1989), « Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture », *Économie rurale*, n° 192-193, pp. 115-122.
- Dolci, P. (2021), « Des néo-agriculteurs qui ont de la ressource: Ancrages sociaux et géographiques pour s'installer en Italie », *Études rurales*, n° 208, pp. 104-123.
- Dubuisson-Quellier S. et C. Giraud (2010), « Les agriculteurs entre clôtures et passerelles », in Rémy J., B. Hervieu, F. Purseigle, N. Mayer, P. Muller, *Les mondes agricoles en politique : de la fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Lefebvre François, Quelen Mickael (2004). *Le renouvellement des générations agricoles bientôt assurés par des citadins ? Le devenir des agriculteurs installés hors du cadre familial*, Rapport d'étude, CNASEA.
- Études rurales* (1988), numéro spécial « La Terre : succession et héritage », n° 110-112.
- FNAB (2013), « Dynamique d'installation en agriculture biologique. Les enjeux liés à l'accompagnement ».
- Forget V., J.-N. Depeyrot, M. Mahé, E. Midler, M. Hugonnet, R. Beaujeu, A. Grandjean, B. Hérault (2019), *Actif'Agri : Transformations des emplois et des activités en agriculture*, Paris, la Documentation française.
- Gambino M. (2009), « Les politiques agricoles des régions : état des lieux et perspectives », CEP-MAAPRAT, *Note d'analyse*, n° 8.
- Gambino M., C. Laisney, J. Vert, (coord.) (2012). *Le monde agricole en tendances. Un portrait social prospectif des agriculteurs*, Paris, la Documentation française.
- Gillet M. (1999), « Analyse sociologique des transmissions dites hors cadre familial », *Économie rurale*, n° 253, pp. 87-90.
- Giraud C., Rémy J. (2014), « Être ou ne pas être agriculteur : Capital scolaire et devenir socioprofessionnel des fils d'agriculteurs », in : P. Gasselien, J.-P. Choisis, S. Petit, F. Purseigle, S. Zasser, *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, Les Ulis, EDP Open.
- Gusfield J. R. (1963), *Symbolic Crusade. Status Politics and the American Temperance Movement*, Urbana, University of Illinois Press.
- Malié A., Nicolas F. (2016), « Des loisirs productifs aux alternatives. Le rapport ambivalent des classes populaires aux pratiques agricoles et alimentaires en milieu rural », *Savoir/Agir*, n° 38, pp. 37-43.
- Jacques-Jouvenot D. (2000), *Choix du successeur et transmission patrimoniale*, L'Harmattan, Paris.
- JA-MRJC (2013), *Création d'activité par les entrepreneurs hors cadre familial : besoins spécifiques, leviers d'action et complémentarité des dispositifs d'accompagnement*, rapport d'étude.

- Laferté G. (2018), *L'embourgeoisement : une enquête chez les céréaliers*, Paris, Raisons d'agir.
- Le Bel P.-M., Pizette M. (2020), « L'Espace-test agricole comme outil des collectivités territoriales », *Géocarrefour*, vol. 94 , n° 4, [en ligne].
- Le Blanc J. (2011), « Installation agricole. Nouveaux profils, nouvel accompagnement », *Pour*, n° 212, pp. 137-143.
- Léger D. (1979), « Les utopies du "retour" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 29, pp. 45-63.
- Lémery B. (2003), « Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture », *Sociologie du travail*, vol. 45, n° 1, pp. 9-25.
- Leroux B. (2013), *Les agriculteurs biologiques et l'alternative : contribution à une anthropologie politique d'un monde paysan en devenir*, Thèse de doctorat, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Mischi J., Renahy N. (2008), « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, n° 83, pp. 9-21.
- Mundler P., Ponchelet D. (1999). « Agriculture et mobilité sociale. Ces agriculteurs venus d'ailleurs », *Économie rurale*, n° 253, pp. 21-27.
- Nicolas F. (2017), « L'agriculture biologique : un travail pas comme les autres ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 32, pp. 69-90.
- Paranthoën, J-B. (2014), « Déplacement social et entrées en agriculture : Carrières croisées de deux jeunes urbains devenus maraîchers », *Sociétés contemporaines*, N° 96, pp.51-76.
- Paranthoën J-B. (2021), « Des reconversions professionnelles en train de se faire vers le maraîchage biologique : ethnographie d'une formation », *Travail et emploi*, n° 166-167, pp. 103-129.
- Pumain D., Courgeau D. (1993), « Mobilité par temps de crise », *Population et sociétés*, n° 279, pp. 1-3.
- Ramboarison-Lalao L., A. Lwango A., F.-R. Lenoir (2018), « Barriers and Key Success Factors in the Transgenerational Transmission of Family Farm Businesses in the French Context: 'Theory of Hypertrophy vs. Equilibrium of Life Spheres' Proposition », *International Journal of Entrepreneurship and Small Business*, vol. 34, n° 2, pp. 131-147.
- Renahy N. (2010), « Classes populaires et capital d'autochtonie », *Regards Sociologiques*, n° 40, pp. 9-26.
- Retière J.-N. (2003), « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, n° 63, pp. 121-143.
- Rouvière C. (2015), *Retourner à la terre. L'utopie néorurale depuis les années 1960*, Rennes Presses universitaires de Rennes

- Samak M. (2016), « La politisation variable des alternatives agricoles », *Savoir/Agir*, vol. 38, n° 4, pp. 29-35.
- Samak M. (2017), « Le prix du “retour” chez les agriculteurs “néo-ruraux” : Travail en couple et travail invisible des femmes », *Travail et emploi*, n° 150, pp. 53-78.
- Samak M. (2021), « Devenir agriculteur biologique. Les conditions sociales d'une hétérodoxie professionnelle », *Sociétés contemporaines*, n° 124, pp. 125-150.
- Saumon G., Tommasi G. (2022), *La néoruralité : Recours à la campagne*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal.
- Schuh B. et al. (2019), *The EU farming employment: current challenges and future prospects*, Bruxelles, European Parliament.
- Ségas S. (2021), « Territoire et fabrication des problèmes publics », *Revue Gouvernance*, vol. 18, n° 1, pp. 1-9.
- Sencébé, Y. (2012), « La Safer. De l'outil de modernisation agricole à l'agent polyvalent du foncier : hybridation et fragmentation d'une institution », *Terrains & travaux*, n° 20, pp. 105-120.
- Sociologie du travail* (1987), numéro spécial « Les agriculteurs français face à une nouvelle crise », n° 4.
- Vandenbroucke P. et J. Pluinage (2014), « D'une exploitation sectorielle à une exploitation territoriale », in : P. Gasselin, J.-P. Choisis, S. Petit, F. Purseigle, S. Zasser, *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, Les Ulis, EDP Open.